

## L'économie mondiale s'extirpe du gouffre, mais les revers guettent

Les mois qui ont suivi la publication de l'édition de juin 2020 de la *Mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale (Mise à jour des PEM)* ont donné un aperçu des difficultés qu'il y aura à relancer l'activité économique alors que la pandémie repart de plus belle. En mai et juin, de nombreux pays rouvrant prudemment leur économie après le Grand Confinement, l'économie mondiale a commencé à s'extirper du gouffre dans lequel elle était tombée en avril. Mais la pandémie se propageant et prenant de la vitesse par endroits, nombre de pays ont ralenti leur réouverture, et certains rétablissent un confinement partiel. Malgré la bonne surprise du redressement rapide de la Chine, la longue ascension de l'économie mondiale vers des niveaux d'activité comparables à ceux d'avant la pandémie demeure exposée à des revers.

- *L'activité s'est accélérée en mai et juin, les pays rouvrant leur économie.* L'embellie après le creux du mois d'avril était particulièrement manifeste, sans surprise, dans le commerce de détail, où la réouverture s'est traduite par une hausse des dépenses non essentielles des ménages (graphique 1.1). Les entreprises sont toutefois restées prudentes face à ce sursaut : dans de nombreux pays, la production industrielle est encore bien inférieure aux niveaux de décembre.
- *Les résultats du PIB au deuxième trimestre ont livré dans l'ensemble des surprises positives.* À mesure que les pays ont rouvert leur économie et levé les restrictions aux dépenses, l'activité globale s'est normalisée plus rapidement que ce qui était envisagé dans la *Mise à jour des PEM* de juin 2020. Les résultats du PIB au deuxième trimestre ont constitué une bonne surprise en Chine (où, après l'assouplissement des mesures de confinement début avril, l'investissement public a permis à l'activité de renouer avec un taux de croissance positif au deuxième trimestre), ainsi qu'aux États-Unis et dans la zone euro (dans ces deux régions, l'économie s'est contractée à un rythme record au deuxième trimestre, mais moins gravement que prévu, grâce aux versements effectués par l'État pour compléter le revenu des ménages). Les nouvelles n'ont cependant pas été positives partout. Le PIB au deuxième trimestre a été inférieur aux attentes

dans les pays, par exemple, où la demande intérieure s'est effondrée à la suite d'une très forte compression de la consommation et d'une chute des investissements (comme en Inde), où la pandémie a continué de se propager (comme au Mexique), où la mollesse de la demande extérieure a pesé très lourdement sur les secteurs d'exportation (en Corée, par exemple), et où une baisse considérable des flux d'envois de fonds a pesé sur les dépenses intérieures (par exemple aux Philippines).

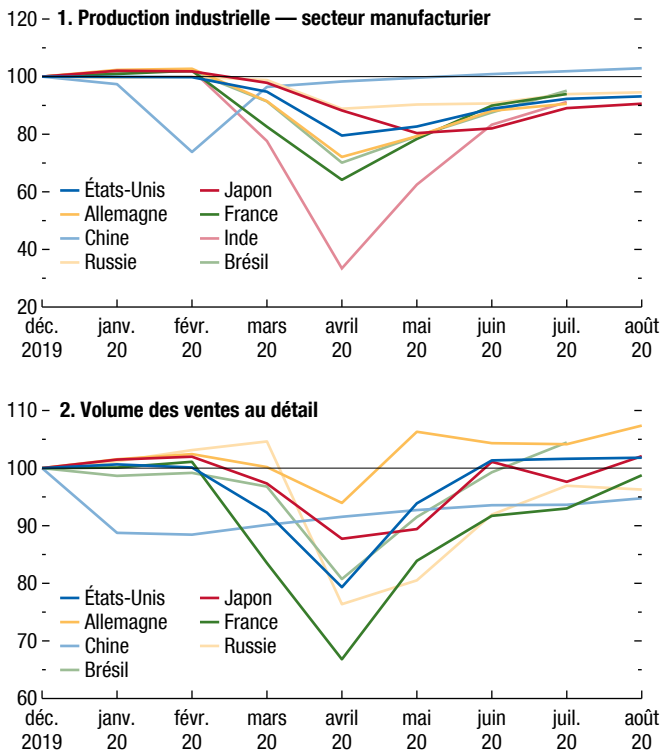
- *Le commerce mondial* a amorcé son redressement en juin sur fond de levée des mesures de confinement (graphique 1.2). La Chine y contribue grandement : ses exportations se sont remises des lourdes chutes du début de l'année, à la faveur d'un redémarrage plus précoce de l'activité et d'une forte hausse de la demande extérieure d'équipement médical et de matériel facilitant le passage au télétravail.
- *La pandémie continue de se propager.* À la fin septembre, le nombre d'infections confirmées dépassait 33 millions dans le monde, avec plus d'un million de décès, contre plus de 7 millions d'infections et 400 000 décès à l'époque de la *Mise à jour des PEM* de juin 2020. Le nombre de cas confirmés a augmenté de façon spectaculaire aux États-Unis, en Amérique latine, en Inde et en Afrique du Sud. Il est en outre reparti à la hausse dans des pays qui avaient pourtant aplati la courbe des infections : l'Australie, le Japon, l'Espagne et la France.
- *La réouverture connaît des soubresauts.* Face à la recrudescence des cas, des pays ont ralenti leur réouverture au mois d'août et rétabli des mesures de confinement partiel dans certains cas (graphique 1.3).

Les profondes blessures infligées à l'économie mondiale par la récession liée à la pandémie se manifestent également dans les indicateurs relatifs au marché du travail et à l'inflation.

- *Marché du travail.* Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), la réduction mondiale du nombre d'heures de travail au deuxième trimestre 2020 par rapport au quatrième trimestre 2019 équivaut à la perte de 400 millions d'équivalents temps plein, soit une aggravation par rapport aux 155 millions d'équivalents temps plein perdus au premier trimestre. Les

**Graphique 1.1. Production industrielle et ventes au détail**  
(Indice, décembre 2019 = 100 ; corrigé des variations saisonnières)

La reprise est dans l'ensemble plus forte dans la vente au détail que dans la production industrielle.

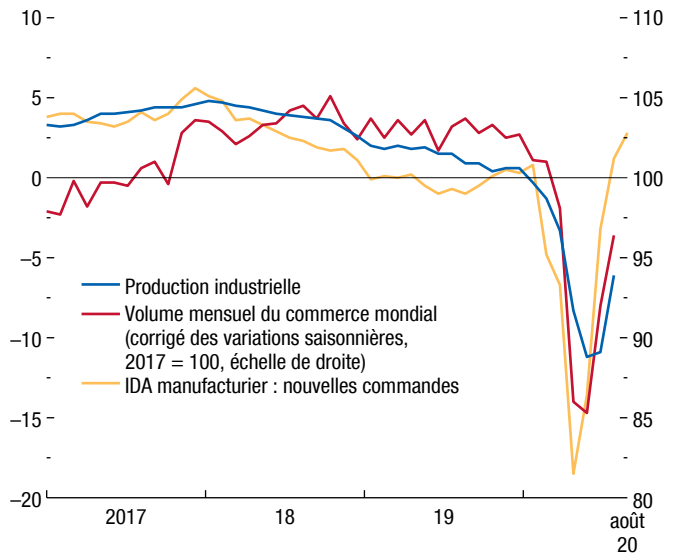


Sources : Haver Analytics ; calculs des services du FMI.

femmes dans la population active, et plus particulièrement dans l'économie informelle, ont été touchées de façon disproportionnée par la pandémie et par les mesures de confinement nécessaires pour ralentir la propagation du virus : l'OIT estime que 42 % des femmes employées de façon informelle travaillent dans des secteurs économiques gravement touchés, contre 32 % des hommes dans l'emploi informel. Dans la même lignée que l'activité mondiale et le commerce, les indicateurs relatifs à l'emploi et à la population active se sont améliorés depuis le mois de mai. Par exemple, le taux de chômage a considérablement diminué et la création d'emplois a augmenté aux États-Unis, les demandes d'inscription au régime allemand de travail à horaire réduit (« *Kurzarbeit* ») ont fortement ralenti en mai et leur nombre a continué de diminuer régulièrement jusqu'en août, et le taux d'activité des femmes s'était partiellement redressé au Japon en juillet, alors qu'elles étaient près d'un million à avoir quitté la population active entre janvier et avril.

**Graphique 1.2. Indicateurs de l'activité mondiale**  
(Moyenne mobile sur trois mois ; variation annualisée en pourcentage ; écarts par rapport à 50 pour l'IDA manufacturier, sauf indication contraire)

Le commerce mondial et la production industrielle sont partis à la hausse avec l'assouplissement des mesures de confinement.



Sources : Bureau néerlandais de l'analyse de la politique économique CPB ; Haver Analytics ; Markit Economics ; calculs des services du FMI.  
Note : IDA = indice des directeurs d'achat.

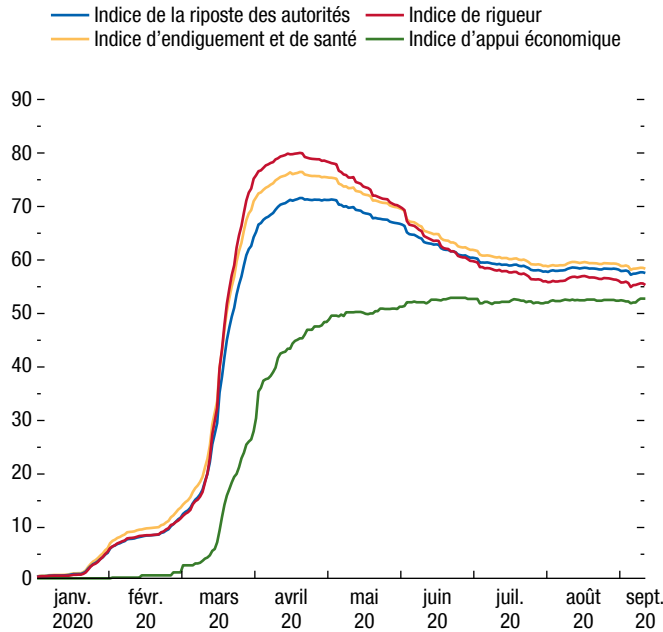
- **Inflation.** Bien que les prix d'articles tels que les fournitures médicales aient augmenté et que les prix des produits de base soient remontés après le creux d'avril (voir le dossier spécial sur les produits de base et le graphique 1.4), les effets de la faible demande globale semblent avoir surpassé ceux des perturbations de l'offre<sup>1</sup>. En termes séquentiels, l'inflation dans les pays avancés reste bien en deçà des niveaux d'avant la pandémie (graphique 1.5). Dans les pays émergents et les pays en développement, l'inflation a diminué fortement aux premiers stades de la pandémie, mais elle a entre-temps repris de la vigueur dans certains pays (en Inde, par exemple, sous l'effet de perturbations de l'offre et d'une hausse des prix des denrées alimentaires).

**Une récession sans pareille.** Le repli déclenché par la pandémie de COVID-19 est très différent des récessions passées, durant lesquelles les secteurs de services tendaient à subir des baisses de croissance moins fortes que le

<sup>1</sup>Cette évaluation est assortie d'une importante réserve : il se peut que le panier de biens et services utilisé pour mesurer l'inflation des prix à la consommation ne soit pas représentatif des modes de consommation pratiqués pendant la pandémie et qu'il sous-estime la véritable hausse du coût de la vie.

**Graphique 1.3. Confinements décrétés par les autorités et ripostes des autorités à la COVID-19 : indice mondial**

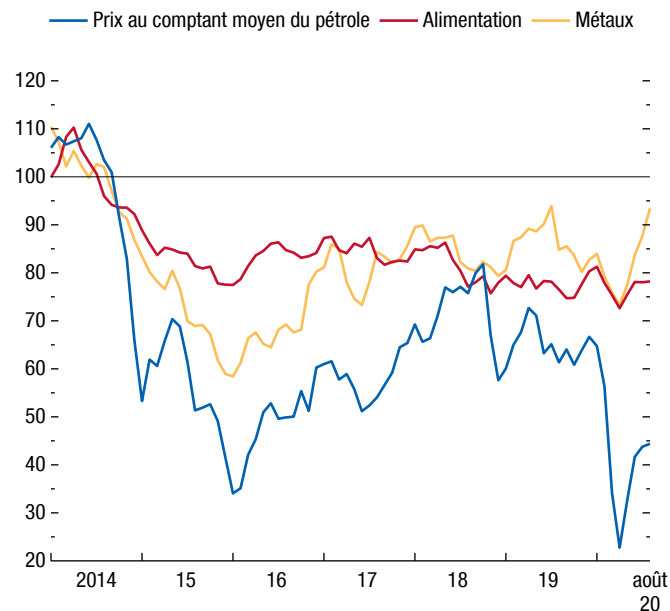
La réouverture a ralenti, le nombre de nouvelles infections augmentant.



Source : Oxford COVID-19 Government Response Tracker.

**Graphique 1.4. Prix des produits de base**  
(Déflatés sur la base de l'indice américain des prix à la consommation ; 2014 = 100)

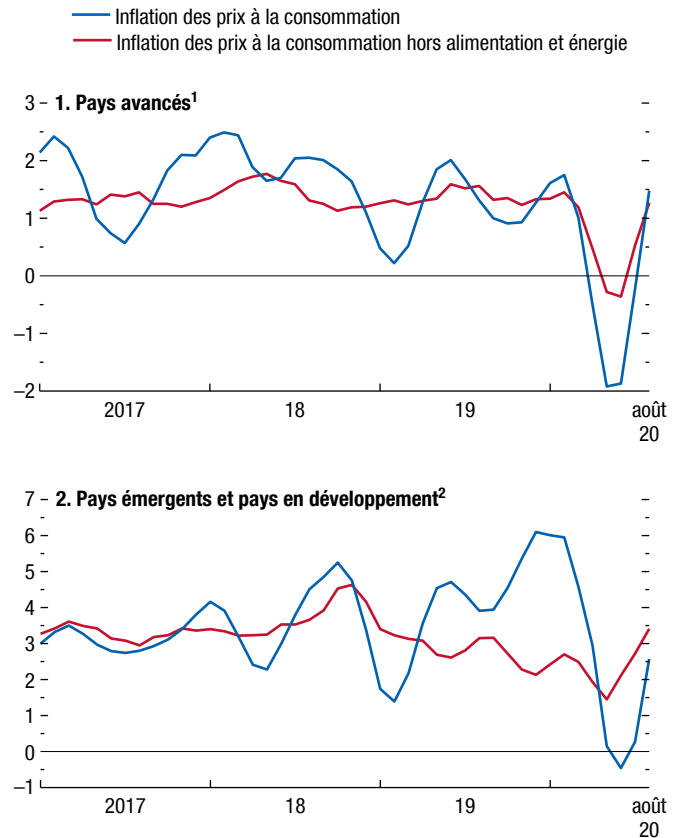
Les prix des produits de base ont monté depuis avril.



Sources : FMI, système des cours des produits de base ; calculs des services du FMI.

**Graphique 1.5. Inflation mondiale**  
(Moyenne mobile sur 3 mois ; variation annuelle en pourcentage)

L'inflation reste dans l'ensemble en deçà des niveaux d'avant la pandémie.



Sources : Consensus Economics ; Haver Analytics ; calculs des services du FMI. Note : Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

<sup>1</sup>Pays avancés = AUT, BEL, CAN, CHE, CZE, DEU, DNK, ESP, EST, FIN, FRA, GBR, GRG, HKG, IRL, ISR, ITA, JPN, KOR, LTU, LUX, LVA, NLD, NOR, PRT, SGP, SVK, SVN, SWE, TWN, USA.

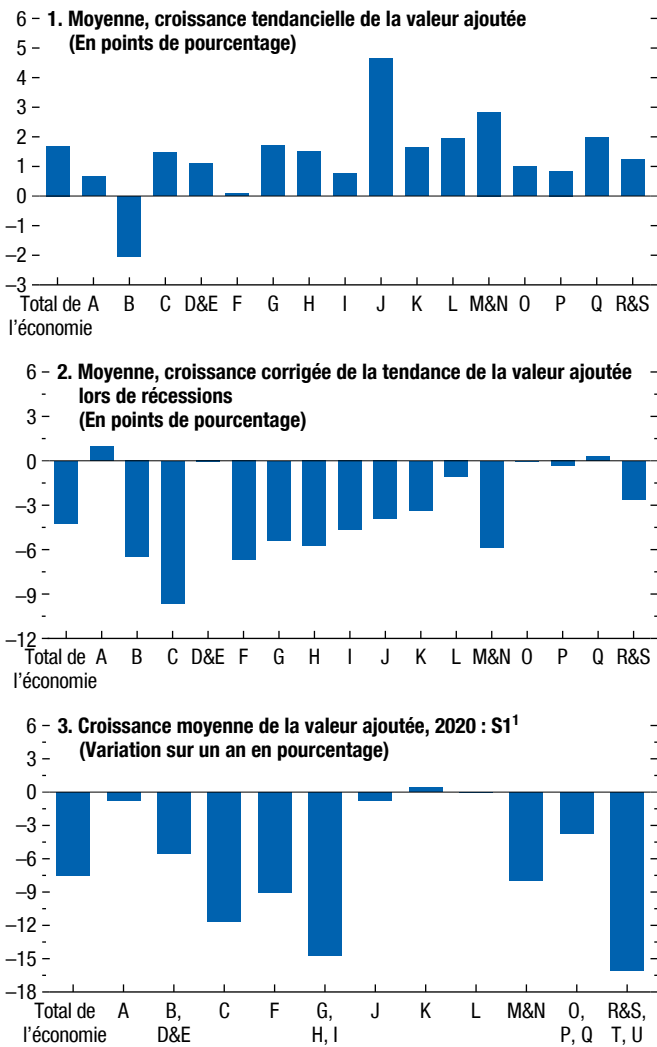
<sup>2</sup>Pays émergents et pays en développement = BGR, BRA, CHL, CHN, COL, HUN, IDN, IND, MEX, MYS, PER, PHL, POL, ROU, RUS, THA, TUR, ZAF.

secteur manufacturier. Lors de la crise actuelle, la riposte de santé publique nécessaire pour ralentir la transmission, conjuguée à des changements de comportement, s'est traduite, pour les secteurs reposant sur des interactions en personne (en particulier le commerce de gros et de détail, le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés, ainsi que l'art et le spectacle), par des contractions plus fortes que dans le secteur manufacturier (graphique 1.6). L'étendue des perturbations indique que, sans vaccin ou traitements efficaces pour combattre le virus, le retour à un semblant de normalité s'annonce particulièrement difficile pour ces secteurs.

*Un fort rebond au troisième semestre, mais l'élan s'es-souffle à l'amorce du quatrième.* Les indicateurs à haute

**Graphique 1.6. Croissance sectorielle et cycle économique**

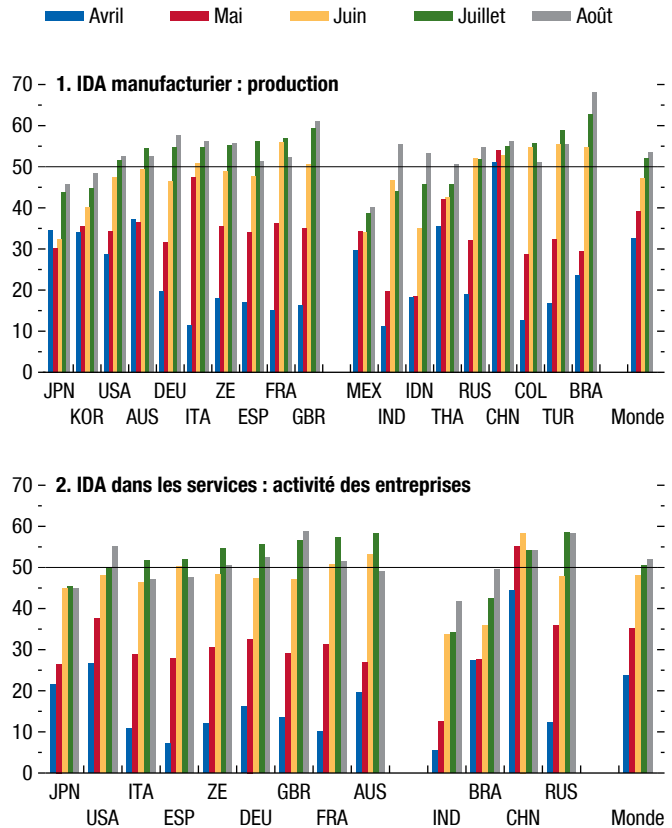
Pendant la récession liée à la COVID-19, les secteurs de services ont enregistré des contractions plus fortes que dans le secteur manufacturier.



Sources : Bureau d'analyse économique des États-Unis ; EU KLEMS ; Organisation de coopération et de développements économiques ; calculs des services du FMI.  
 Note : Les données sous-jacentes des pages 1 et 2 sont annuelles pour 1995-2017. À la page 3, les groupes de secteurs diffèrent légèrement de ceux des pages 1 et 2 en raison de différences de déclaration des données nationales sectorielles trimestrielles. Les récessions sont des années de croissance négative de la valeur ajoutée totale. « Total de l'économie » indique la valeur ajoutée pour l'ensemble de l'économie. L'échantillon de pays comprend l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Les secteurs sont ceux de la classification CITI rév. 4 : A = agriculture, sylviculture et pêche ; B = activités extractives ; C = activités de fabrication ; D&E = électricité, gaz et eau ; F = construction ; G = commerce de gros et de détail ; H = transport ; I = activités d'hébergement et de restauration ; J = information et communication ; K = activités financières et d'assurance ; L = immobilier ; M&N = activités professionnelles et administratives ; O = administration publique et défense ; P = éducation ; Q = santé et action sociale ; R&S = arts, spectacles, loisirs et autres activités de services ; T = activités des ménages privés employant du personnel domestique, et activités non différenciées de production de biens et de services des ménages privés pour usage propre ; U = activités des organisations et organismes extraterritoriaux.  
<sup>1</sup>À l'exclusion du Japon, par manque d'informations sectorielles. À la page 3, pour les États-Unis, les calculs se fondent sur la croissance en glissement annuel au premier trimestre 2020 à cause de l'absence de données sur le deuxième trimestre.

**Graphique 1.7. Indices des directeurs d'achat, 2020 (Indice ; chiffre supérieur à 50 = expansion)**

Les enquêtes effectuées auprès de directeurs d'achat laissent entrevoir un regain d'activité fort mais partiel après le creux du deuxième trimestre.



Sources : IHS Markit ; calculs des services du FMI.  
 Note : IDA = indice des directeurs d'achat ; ZE = zone euro. Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

fréquence laissent entrevoir un rebond fort mais partiel de l'activité au troisième trimestre, après le creux du deuxième trimestre. Cet élan semble toutefois s'essouffler à l'amorce du quatrième trimestre. Les enquêtes effectuées auprès de directeurs d'achat indiquent que les entreprises des États-Unis, de la zone euro, de la Chine et du Brésil, par exemple, ont augmenté leur production en juillet puis en août par rapport au mois précédent, alors que c'était le contraire ailleurs (par exemple en Corée, en Inde et au Japon) (graphique 1.7). Pour septembre, ces indicateurs font apparaître une activité plus vigoureuse dans le secteur manufacturier, mais un certain repli pour les services, vraisemblablement sous l'effet de la hausse du nombre d'infections. D'autres données à haute fréquence laissent entrevoir un tassement de l'activité, ce que l'on observe par

exemple dans les dépenses quotidiennes de consommation aux États-Unis (voir le site *Opportunity Insights Economic Tracker*, 2020). En outre, le nombre hebdomadaire de nouvelles demandes d'indemnisation de chômage aux États-Unis restait proche du million à la fin septembre, ce qui indique que les licenciements se poursuivent à grande échelle, avec des effets délétères sur le revenu des ménages.

*L'intervention massive des pouvoirs publics a permis d'éviter des résultats plus douloureux encore.* Les sombres chiffres qui accompagnent la récession liée à la COVID-19 auraient été bien pires si l'intervention massive des pouvoirs publics n'avait pas empêché une chute plus forte encore de l'activité. Comme il est indiqué dans l'édition d'octobre 2020 du Moniteur des finances publiques (*Fiscal Monitor*), les mesures exceptionnelles en matière de recettes et de dépenses annoncées jusqu'ici dans les pays avancés représentent plus de 9 % du PIB, auxquels il faut ajouter 11 % supplémentaires sous diverses formes d'appui à la liquidité, dont des injections de fonds propres, des achats d'actifs, des prêts et des garanties de crédit. Dans les pays émergents et les pays en développement, la riposte est de moindre ampleur, mais elle reste considérable : elle représente quelque 3,5 % du PIB sous forme de mesures budgétaires exceptionnelles et plus de 2 % sous forme d'appui à la liquidité.

*De nouvelles initiatives ont également suscité un regain de confiance.* Outre leur envergure impressionnante, le côté novateur des mesures prises par les pouvoirs publics a aussi contribué à une amélioration de la confiance. Parmi ces nouvelles initiatives, citons le plan de relance post-pandémie de l'Union européenne, doté de 750 milliards d'euros, dont plus de la moitié est constituée de dons, ainsi qu'une vaste gamme de politiques de type « bouée de sauvetage » prises dans le monde entier : des transferts en espèces et en nature en faveur des entreprises et ménages touchés ; des subventions salariales pour maintenir l'emploi ; l'élargissement de la couverture de l'assurance chômage ; des moratoires fiscaux ; et des initiatives réglementaires visant à assouplir les règles de classification et les exigences de provisionnement pour les prêts improductifs des banques, de même que l'activation de volants pour aider à absorber les pertes. Dans les pays avancés, les banques centrales ont diversifié et étendu leurs opérations d'achat d'actifs et leurs mécanismes de réutilisation de prêts, soutenant ainsi l'octroi de crédits à une grande variété d'emprunteurs. La Réserve fédérale américaine a également annoncé des changements dans sa stratégie de politique monétaire, passant à terme à une cible d'inflation souple de 2 % en moyenne. Les ripostes des banques centrales des pays émergents ont combiné

des baisses de taux d'intérêt, de nouveaux mécanismes de réutilisation de prêts et, pour la première fois dans de nombreux cas, des achats d'actifs (voir le chapitre 2 de l'édition d'octobre 2020 du Rapport sur la stabilité financière dans le monde/*Global Financial Stability Report*).

*Les conditions financières ont en règle générale continué de s'assouplir.* Ces contre-mesures agressives ont joué un rôle vital pour favoriser le regain de confiance et prévenir une amplification plus grande encore du choc lié à la COVID-19 dans le système financier. Les conditions financières se sont améliorées depuis juin pour les pays avancés et pour la plupart des pays émergents et des pays en développement, ce qui indique la persistance d'un décalage entre les marchés financiers et l'économie réelle qui s'explique en partie par l'appui inédit des pouvoirs publics (selon l'analyse présentée dans le Rapport sur la stabilité financière dans le monde d'octobre 2020).

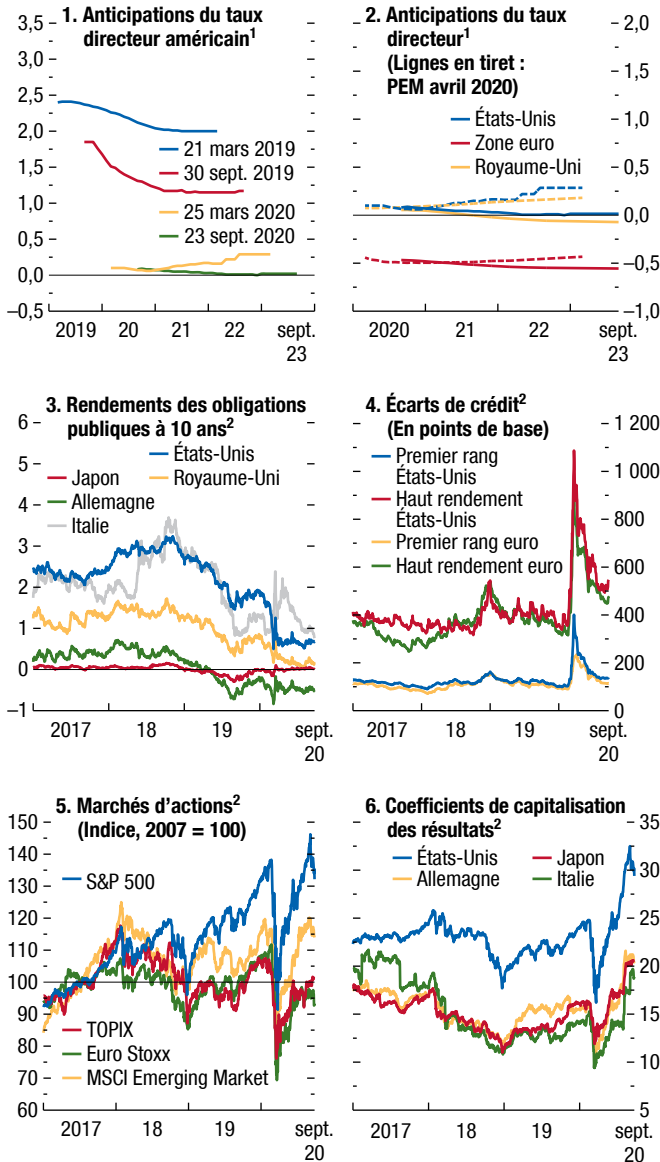
- Dans les pays avancés, les marchés boursiers ont pour la plupart retrouvé (voire dépassé) leur niveau du début de l'année, les rendements des obligations d'État n'ont globalement pas changé ou ont encore diminué depuis juin (comme en Italie, depuis l'établissement du plan de relance post-pandémie de l'Union européenne et l'expansion par la Banque centrale européenne de son programme d'achats d'urgence face à la pandémie), et les écarts de taux sur les obligations d'entreprises se sont encore réduits, en particulier pour le crédit à haut rendement (qui bénéficie, aux États-Unis, des mécanismes de prêt ciblés de la Réserve fédérale), comme l'illustre le graphique 1.8. La baisse des taux d'intérêt s'explique par le rendement moins élevé des avoirs sûrs (puisqu'on s'attend à ce que les taux directeurs des banques centrales restent faibles dans un avenir proche), conjugué au tassement des primes de risque, comme le montrent les plages 1 à 4 du graphique 1.8.
- Dans les pays émergents, les rendements des titres souverains ont dans l'ensemble diminué ces derniers mois. Les écarts de rendement avec les titres du Trésor américain, qui avaient commencé à diminuer après les mesures agressives prises en mars par la Réserve fédérale pour compenser le durcissement des conditions financières et les pénuries de liquidités en dollars, ont continué de se réduire depuis juin, à mesure que l'appétence pour le risque augmente (graphique 1.9). Les marchés boursiers des pays émergents et des pays en développement ont aussi, dans l'ensemble, repris de la vigueur depuis juin (notamment en Chine). Les mesures prises pour soutenir la liquidité en dollars (telles que les accords de swap entre banques centrales), conjuguées au redressement en cours en Chine, ont



**Graphique 1.8. Pays avancés : situation monétaire et des marchés financiers**

(En pourcentage, sauf indication contraire)

Les conditions financières indiquent la persistance d'un décalage entre les marchés financiers et l'économie réelle.



Sources : Bloomberg Finance L.P. ; Haver Analytics ; Refinitiv Datastream ; calculs des services du FMI.

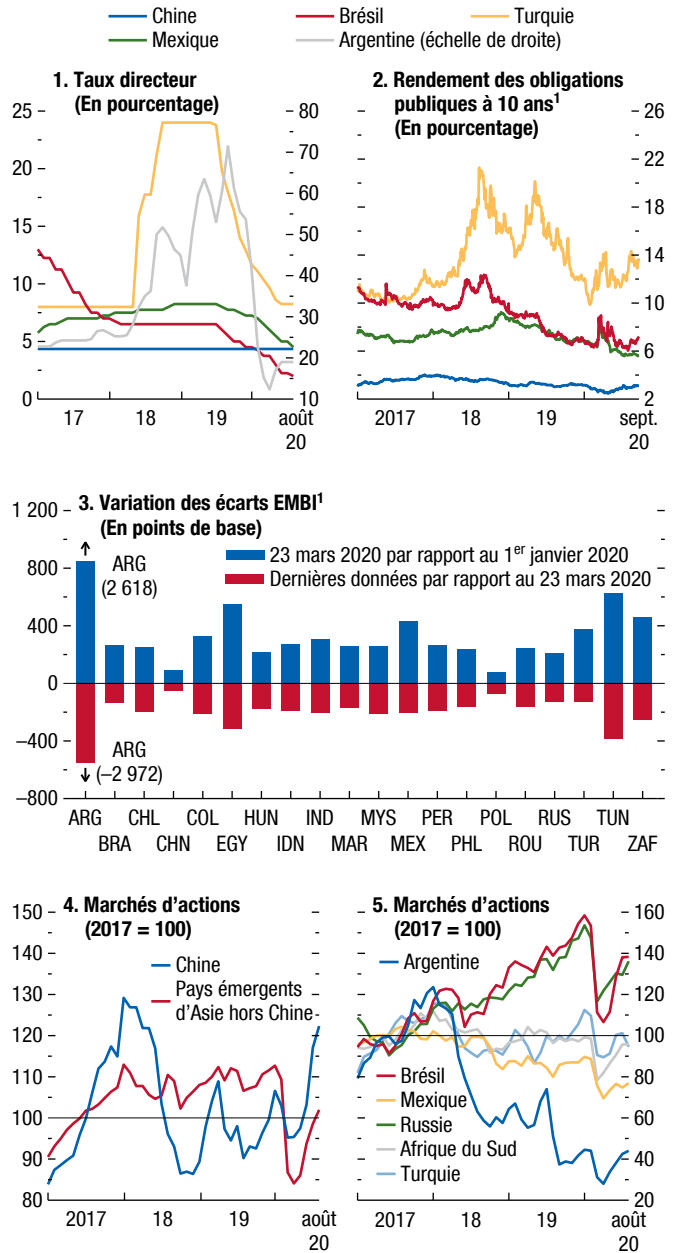
Note : MSCI = Morgan Stanley Capital International ; PEM = Perspectives de l'économie mondiale ; S&P = Standard & Poor's ; TOPIX = indice des cours des actions à Tokyo.

<sup>1</sup>Les anticipations reposent sur les contrats à terme sur le taux des fonds fédéraux pour les États-Unis, le taux interbancaire moyen au jour le jour en livre sterling pour le Royaume-Uni et le taux interbancaire à terme en euro pour la zone euro ; mis à jour le 23 septembre 2020.

<sup>2</sup>Les données vont jusqu'au 23 septembre 2020.

**Graphique 1.9. Pays émergents : marchés monétaires et financiers**

Les écarts de taux entre la dette des pays émergents et les titres du Trésor américain ont diminué après les mesures prises en mars par la Réserve fédérale pour compenser le durcissement des conditions financières et les pénuries de liquidités en dollars.



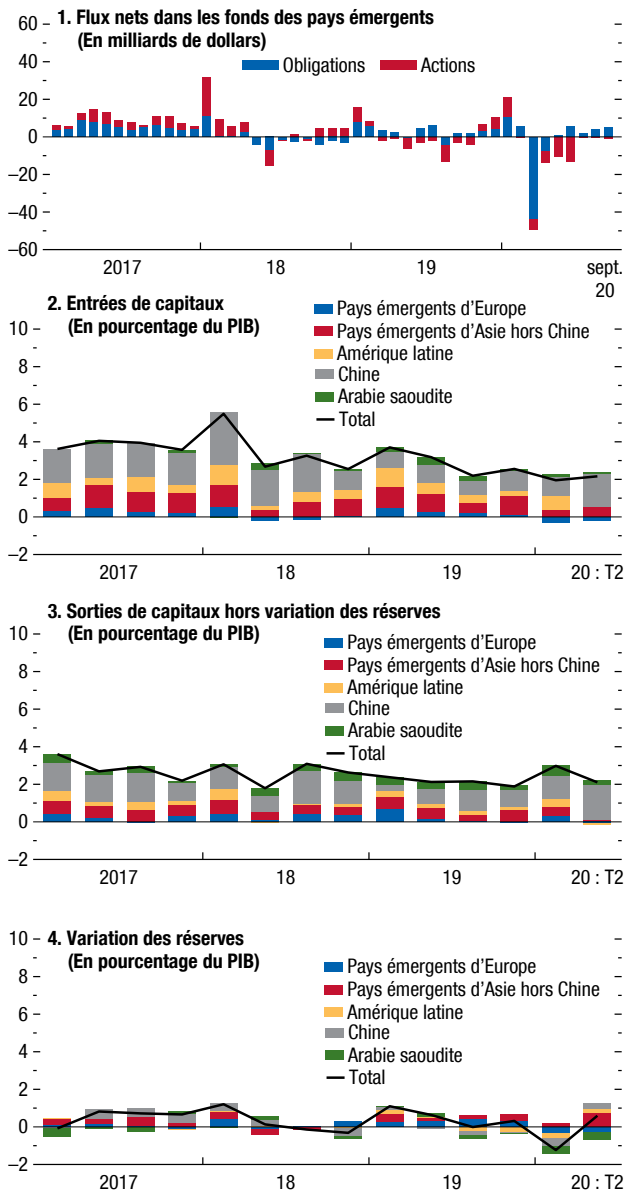
Sources : Bloomberg Finance L.P. ; Haver Analytics ; FMI, International Financial Statistics ; Refinitiv Datastream ; calculs des services du FMI.

Note : EMBI = JP Morgan Emerging Markets Bond Index. Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

<sup>1</sup>Les données vont jusqu'au 22 septembre 2020.

**Graphique 1.10. Pays émergents : flux de capitaux**

Le redressement des flux d'investissements de portefeuille à destination des pays émergents a été inégal, certains pays continuant d'enregistrer d'importants mouvements de sortie.



Sources : EPFR Global ; Haver Analytics ; FMI, *International Financial Statistics* ; calculs des services du FMI.  
 Note : Les entrées de capitaux sont les achats nets d'avoirs intérieurs par des non-résidents. Les sorties de capitaux sont les achats nets d'avoirs étrangers par des résidents intérieurs. Amérique latine = Brésil, Chili, Colombie, Mexique et Pérou ; pays émergents d'Europe = Hongrie, Pologne, Roumanie, Russie et Turquie ; pays émergents hors Chine = Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande.

contribué à relancer les flux d'investissements de portefeuille vers certains pays émergents, après le brusque revirement de mars (graphique 1.10). Toutefois, comme il a été relevé dans l'édition d'octobre 2020 du Rapport sur la stabilité financière dans le monde, le redressement des flux d'investissements de portefeuille est inégal, certains pays continuant d'enregistrer d'importants mouvements de sortie.

- Parmi les grandes monnaies, le dollar s'est déprécié de plus de 4½ % en termes effectifs réels entre avril et fin septembre, sous l'effet d'un renforcement de l'appétence mondiale pour le risque et de préoccupations quant aux conséquences de l'augmentation du nombre de cas de COVID-19 sur le rythme de redressement des États-Unis. Sur la même période, l'euro s'est apprécié de près de 4 % à la faveur d'une amélioration des perspectives économiques et du ralentissement de l'apparition de cas de COVID-19. Parmi les pays avancés, les devises des exportateurs de produits de base se sont renforcées à mesure que les prix des produits de base remontaient. La plupart des devises de pays émergents se sont redressées entre avril et juin, après les intenses pressions subies lors des turbulences sur le marché en mars. Depuis lors, le renminbi chinois s'est raffermi et les monnaies d'autres pays émergents d'Asie sont généralement restées stables en termes effectifs réels. En revanche, le rouble russe s'est déprécié en raison de facteurs géopolitiques et les monnaies de pays durement touchés par la pandémie ou présentant une position extérieure ou budgétaire vulnérable (tels que l'Argentine, le Brésil et la Turquie) se sont également affaiblies (graphique 1.11).

**Facteurs entrant en ligne de compte pour les prévisions**

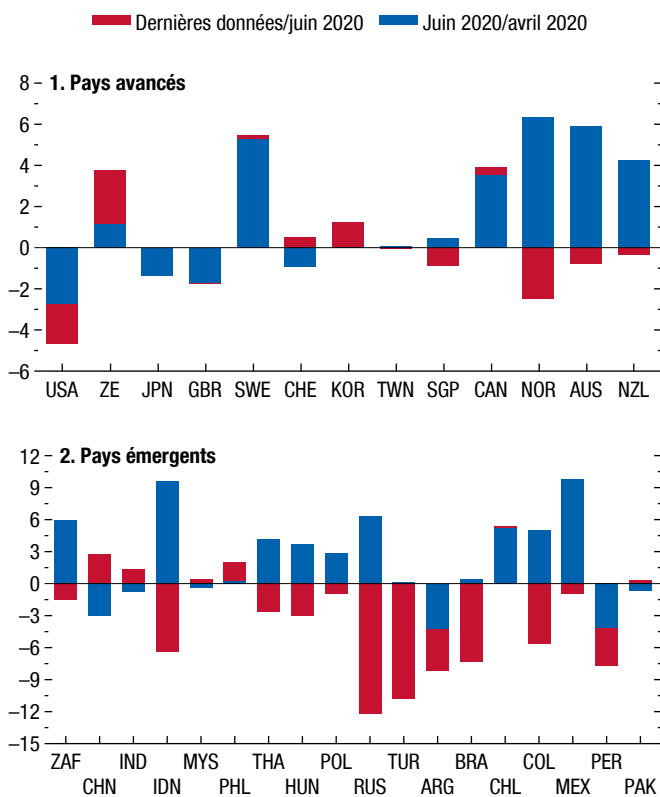
*Une incertitude de fond s'agissant de la pandémie et des facteurs connexes.* Depuis la Mise à jour des PEM de juin 2020, la véritable portée de la contraction au deuxième trimestre 2020 apparaît plus clairement, ce qui permet d'établir de meilleures prévisions à court terme. Mais l'incertitude demeure quant à la persistance du choc, à cause de facteurs qui sont par nature difficiles à prévoir, tels que la trajectoire de la pandémie, les coûts d'ajustement qu'elle impose à l'économie, l'efficacité de la riposte des politiques économiques et l'évolution de l'état d'esprit des marchés financiers.

Les prévisions de référence reposent sur les facteurs et hypothèses suivants :

- *Des chiffres du PIB supérieurs aux attentes au deuxième trimestre.* Les éléments évoqués dans la section

### Graphique 1.11. Variation des taux de change effectifs réels, avril–septembre 2020 (En pourcentage)

Les fluctuations des principales monnaies ont suivi l'évolution de la propension au risque.



Source : calculs des services du FMI.

Note : ZE = zone euro. Les dernières données disponibles datent du 25 septembre 2020. Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

précédente semblent indiquer que le pire est peut-être passé, mais rien n'est sûr aussi longtemps que la pandémie s'aggrave et qu'elle entrave la réouverture. Le fait que l'activité a subi au deuxième trimestre un coup légèrement moins dur que prévu jusqu'alors justifie une révision à la hausse des prévisions pour 2020. Mais d'autres facteurs pèsent sur les prévisions pour 2021 et au-delà.

- *Maintien de la distanciation physique et renforcement des normes de sécurité sur le lieu de travail.* Les projections de référence supposent que les mesures de distanciation physique perdureront jusqu'en 2021, mais qu'elles s'atténueront ensuite, la couverture vaccinale s'accroissant et les traitements s'améliorant, et que la transmission locale aura été ramenée partout à de

faibles niveaux d'ici à la fin 2022. Les tests de vaccins ont progressé à un rythme record et certains projets en sont à la phase finale de test, avant approbation ou rejet. Néanmoins, même après approbation, il est vraisemblable que la couverture vaccinale ne s'étendra que peu à peu, car il faudra du temps pour lancer la production à grande échelle et distribuer dans le monde entier des doses suffisantes à un coût abordable. Dans les pays où les taux d'infection semblent être retombés après avoir atteint leur maximum, il est supposé que la persistance des changements de comportement, conjuguée au renforcement des normes d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, maintiendra le nombre de nouvelles infections à un niveau permettant aux systèmes de santé de traiter les cas sans qu'il soit nécessaire de fermer à nouveau l'économie toute entière. Pour d'autres pays où les infections restent en hausse, le scénario de référence part également de l'hypothèse qu'un reconfinement est possible pour des zones données, même si des fermetures strictes à l'échelle du pays ne sont pas ordonnées à nouveau.

- *Séquelles.* Comme dans les prévisions des PEM d'avril et de juin, le scénario de référence suppose que le profond repli de cette année dégradera le potentiel de l'offre à des degrés divers selon les pays. La gravité dépendra de plusieurs facteurs évoqués dans la section consacrée aux perspectives de croissance à moyen terme, notamment l'ampleur des fermetures d'entreprises, le nombre de travailleurs découragés qui se retireront de la population active, et les inadéquations entre ressources sectorielles, professionnelles et géographiques.
- *Appui des politiques publiques et conditions financières.* Les paramètres de politique budgétaire utilisés dans le scénario de référence tiennent compte des mesures fiscales et budgétaires directes, d'un montant total de 6 000 milliards de dollars, annoncées et appliquées jusqu'ici dans le monde en réponse à la crise (voir l'édition d'octobre 2020 du Moniteur des finances publiques). Il est supposé que les grandes banques centrales conserveront leurs paramètres actuels tout au long de la période de prévision, jusqu'à la fin 2025. Les prévisions de référence se fondent sur des conditions financières qui restent globalement aux niveaux actuels.
- *Prix des produits de base.* Selon les projections, les prix au comptant moyens du pétrole seront de 41 dollars le baril en 2020 et de 43,8 dollars en 2021, en hausse par rapport aux prévisions d'avril et de juin. Pour les contrats à terme sur le pétrole, les courbes indiquent que le prix devrait ensuite se rapprocher de 48 dollars, soit environ 25 % en dessous de la moyenne de 2019.



Les prix des produits de base hors pétrole devraient augmenter plus rapidement que selon les hypothèses d'avril et de juin.

## Après une profonde récession, une reprise partielle attendue en 2021

Selon les projections, le *taux de croissance mondiale* s'établira à  $-4,4\%$  en 2020, soit 0,8 point de pourcentage au-dessus des prévisions de la *Mise à jour des PEM* de juin 2020 (tableau 1.1). Par rapport à l'édition de juin, les projections plus favorables pour 2020 s'expliquent par l'effet net de deux facteurs contradictoires : l'impulsion à la hausse donnée par des chiffres du PIB meilleurs que prévu au deuxième trimestre (principalement dans les pays avancés), tempérée par la persistance de mesures de distanciation physique et les soubresauts des tentatives de réouverture au deuxième semestre. Comme l'explique l'encadré 1.1, les prévisions de croissance mondiale et celles pour les agrégats régionaux au tableau 1.1 se fondent sur un ensemble de pondérations selon les parités de pouvoir d'achat pour chaque pays, actualisé à la suite de la publication de l'enquête de 2017 du Programme de comparaison internationale<sup>2</sup>.

Comme indiqué plus haut, un redressement s'est amorcé au troisième trimestre 2020 ; il devrait se renforcer progressivement tout au long de 2021. Selon toute vraisemblance, les mesures de distanciation physique continueront d'accompagner ce redressement jusqu'à ce que les risques sanitaires trouvent une solution (comme indiqué dans le chapitre 2), et il se peut que des pays doivent à nouveau durcir leurs mesures d'atténuation en fonction de la propagation du virus (voir également l'annexe en ligne 1.2 du Moniteur des finances publiques d'octobre 2020). Les projections envisagent une croissance mondiale de  $5,2\%$  en 2021, soit 0,2 point de moins que dans la *Mise à jour des PEM* de juin 2020. Ce rebond prévu pour 2021 à la suite de la profonde contraction enregistrée en 2020 se traduirait par une légère augmentation du PIB mondial sur 2020 et 2021, de 0,6 point de pourcentage par rapport à 2019.

<sup>2</sup>Par rapport à l'ensemble précédent, la principale variation des pondérations mondiales consiste en une augmentation de 3 points de pourcentage du poids relatif des pays avancés (de  $40\%$  à  $43\%$  pour 2019), compensée par une réduction du poids relatif des pays émergents et pays en développement, notamment la Chine et l'Inde. Le nouvel ensemble accordant une pondération accrue à des pays avancés dont la croissance est plus faible, l'agrégation des prévisions par pays publiées dans la *Mise à jour des PEM* de juin 2020 sur la base des nouvelles pondérations selon la parité de pouvoir d'achat se traduit par une projection de la croissance mondiale en 2020 ( $-5,2\%$ ) en léger recul par rapport aux chiffres de juin ( $-4,9\%$ ).

Pour le groupe des *pays avancés*, les projections anticipent un taux de croissance de  $-5,8\%$  en 2020, soit 2,3 points de mieux que dans la *Mise à jour des PEM* de juin 2020. Cette révision à la hausse s'explique en particulier par les chiffres du PIB aux États-Unis et dans la zone euro, qui sont meilleurs que prévu pour le deuxième trimestre. En 2021, le taux de croissance des pays avancés devrait atteindre  $3,9\%$ , ce qui laisserait le PIB de ce groupe environ  $2\%$  en dessous de son niveau de 2019. Les États-Unis devraient voir leur économie se contracter de  $4,3\%$ , avant de renouer avec une croissance de  $3,1\%$  en 2021. Pour la zone euro, les projections envisagent une contraction plus profonde, de  $8,3\%$  en 2020, en raison d'un fléchissement plus marqué qu'aux États-Unis au premier semestre. Le regain de croissance de  $5,2\%$  prévu pour 2021 est plus fort, mais il part de plus bas. Les pays avancés d'Asie devraient connaître des récessions légèrement plus modérées que ceux d'Europe, la pandémie y étant plus maîtrisée, ce qu'illustrent également les moindres diminutions de PIB au premier semestre 2020.

Pour les pays *émergents et les pays en développement*, les prévisions de croissance sont de  $-3,3\%$  en 2020, soit 0,2 point de moins que dans la *Mise à jour des PEM* de juin 2020, mais ce taux devrait atteindre  $6\%$  en 2021. Les perspectives pour la Chine sont bien meilleures que pour la plupart des autres pays de ce groupe : son économie devrait croître d'environ  $10\%$  sur 2020 et 2021 ( $1,9\%$  cette année et  $8,2\%$  l'an prochain). L'activité est retournée à la normale plus vite que prévu après la réouverture de la majorité du pays début avril, et les chiffres du PIB ont positivement surpris au deuxième trimestre grâce à un fort appui des politiques publiques et à des exportations qui ont bien résisté.

La *Chine mise à part, pour de nombreux pays émergents et pays en développement*, les perspectives demeurent précaires. Ceci s'explique par un ensemble de facteurs : la pandémie qui continue de se propager, submergeant les systèmes de santé ; la plus grande importance de secteurs durement touchés, tels que le tourisme ; et une plus grande dépendance à l'égard de sources de financement extérieures, telles que les envois de fonds. Toutes les régions émergentes ou en développement devraient voir leur économie se contracter cette année, en particulier les pays émergents d'Asie, parmi lesquels de grands pays tels que l'Inde ou l'Indonésie s'efforcent encore de maîtriser la pandémie. Les révisions apportées aux prévisions sont particulièrement notables pour l'Inde, dont le PIB s'est contracté bien plus lourdement que prévu au deuxième trimestre. Par conséquent, l'économie devrait se contracter de  $10,3\%$  en 2020, avant de rebondir de  $8,8\%$  en 2021. Les différences

**Tableau 1.1. Perspectives de l'économie mondiale : aperçu des projections**  
(Variation en pourcentage, sauf indication contraire)

	2019	Projections		Différence par rapport à la Mise à jour des PEM de juin 2020 <sup>1</sup>		Différence par rapport aux PEM d'avril 2020 <sup>1</sup>	
		2020	2021	2020	2021	2020	2021
<b>Production mondiale</b>	<b>2,8</b>	<b>-4,4</b>	<b>5,2</b>	<b>0,8</b>	<b>-0,2</b>	<b>-1,1</b>	<b>-0,5</b>
<b>Pays avancés</b>	<b>1,7</b>	<b>-5,8</b>	<b>3,9</b>	<b>2,3</b>	<b>-0,9</b>	<b>0,3</b>	<b>-0,6</b>
États-Unis	2,2	-4,3	3,1	3,7	-1,4	1,6	-1,6
Zone euro	1,3	-8,3	5,2	1,9	-0,8	-0,8	0,5
Allemagne	0,6	-6,0	4,2	1,8	-1,2	1,0	-1,0
France	1,5	-9,8	6,0	2,7	-1,3	-2,6	1,5
Italie	0,3	-10,6	5,2	2,2	-1,1	-1,5	0,4
Espagne	2,0	-12,8	7,2	0,0	0,9	-4,8	2,9
Japon	0,7	-5,3	2,3	0,5	-0,1	-0,1	-0,7
Royaume-Uni	1,5	-9,8	5,9	0,4	-0,4	-3,3	1,9
Canada	1,7	-7,1	5,2	1,3	0,3	-0,9	1,0
Autres pays avancés <sup>2</sup>	1,7	-3,8	3,6	1,1	-0,6	0,8	-1,0
<b>Pays émergents et pays en développement</b>	<b>3,7</b>	<b>-3,3</b>	<b>6,0</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>-2,1</b>	<b>-0,5</b>
Pays émergents et pays en développement d'Asie	5,5	-1,7	8,0	-0,9	0,6	-2,7	-0,5
Chine	6,1	1,9	8,2	0,9	0,0	0,7	-1,0
Inde <sup>3</sup>	4,2	-10,3	8,8	-5,8	2,8	-12,2	1,4
ASEAN-5 <sup>4</sup>	4,9	-3,4	6,2	-1,4	0,0	-2,8	-1,5
Pays émergents et pays en développement d'Europe	2,1	-4,6	3,9	1,2	-0,3	0,6	-0,3
Russie	1,3	-4,1	2,8	2,5	-1,3	1,4	-0,7
Amérique latine et Caraïbes	0,0	-8,1	3,6	1,3	-0,1	-2,9	0,2
Brésil	1,1	-5,8	2,8	3,3	-0,8	-0,5	-0,1
Mexique	-0,3	-9,0	3,5	1,5	0,2	-2,4	0,5
Moyen-Orient et Asie centrale	1,4	-4,1	3,0	0,4	-0,5	-1,3	-1,0
Arabie saoudite	0,3	-5,4	3,1	1,4	0,0	-3,1	0,2
Afrique subsaharienne	3,2	-3,0	3,1	0,2	-0,3	-1,4	-1,0
Nigéria	2,2	-4,3	1,7	1,1	-0,9	-0,9	-0,7
Afrique du Sud	0,2	-8,0	3,0	0,0	-0,5	-2,2	-1,0
<i>Pour mémoire</i>							
Pays en développement à faible revenu	5,3	-1,2	4,9	-0,2	-0,3	-1,6	-0,7
Moyen-Orient et Afrique du Nord	0,8	-5,0	3,2	0,7	-0,5	-1,8	-1,0
Croissance mondiale calculée sur la base des taux de change du marché	2,4	-4,7	4,8	1,4	-0,5	-0,5	-0,6
<b>Volume du commerce mondial (biens et services)</b>	<b>1,0</b>	<b>-10,4</b>	<b>8,3</b>	<b>1,5</b>	<b>0,3</b>	<b>0,6</b>	<b>-0,1</b>
Importations							
Pays avancés	1,7	-11,5	7,3	1,7	0,1	0,0	-0,2
Pays émergents et pays en développement	-0,6	-9,4	11,0	0,0	1,6	-1,2	1,9
Exportations							
Pays avancés	1,3	-11,6	7,0	2,0	-0,2	1,2	-0,4
Pays émergents et pays en développement	0,9	-7,7	9,5	1,6	0,2	1,9	-1,5
<b>Cours des produits de base (en dollars)</b>							
Pétrole <sup>5</sup>	-10,2	-32,1	12,0	9,0	8,2	9,9	5,7
Hors combustibles (moyenne fondée sur la pondération des importations mondiales de produits de base)	0,8	5,6	5,1	5,4	4,3	6,7	5,7
<b>Prix à la consommation</b>							
Pays avancés	1,4	0,8	1,6	0,5	0,5	0,3	0,1
Pays émergents et pays en développement <sup>6</sup>	5,1	5,0	4,7	0,5	0,1	0,3	0,2
<b>LIBOR (en pourcentage)</b>							
Dépôts en dollars (6 mois)	2,3	0,7	0,4	-0,2	-0,2	0,0	-0,2
Dépôts en euros (3 mois)	-0,4	-0,4	-0,5	0,0	-0,1	0,0	-0,1
Dépôts en yen (6 mois)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1

Source : estimations des services du FMI.

Note : Il est supposé que les taux de change effectifs réels restent aux niveaux observés entre le 24 juillet et le 21 août 2020. Les pays sont classés sur la base de la taille de leur économie. Les données trimestrielles agrégées sont corrigées des variations saisonnières. PEM = Perspectives de l'économie mondiale.

<sup>1</sup>Différence basée sur les chiffres arrondis pour les prévisions actuelles, les prévisions de la Mise à jour des PEM de juin 2020 et celles des PEM d'avril 2020. Les chiffres de la croissance mondiale et de la croissance régionale se fondent sur de nouvelles pondérations en parités de pouvoir d'achat établies à partir de l'enquête de 2017 du Programme de comparaison internationale, récemment publiée (encadré), et ne sont pas comparables aux chiffres publiés dans les PEM d'avril 2020.

<sup>2</sup>Hors G-7 (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni) et pays de la zone euro.

<sup>3</sup>Pour l'Inde, les données et les prévisions sont présentées sur la base de l'exercice budgétaire, et le PIB, à compter de 2011, est basé sur le PIB aux prix du marché avec l'exercice 2011/12 comme année de référence.

**Tableau 1.1 (suite)**  
(Variation en pourcentage, sauf indication contraire)

	Sur un an				4 <sup>e</sup> trimestre sur 4 <sup>e</sup> trimestre <sup>7</sup>			
	2018	2019	Projections		2018	2019	Projections	
			2020	2021			2020	2021
<b>Production mondiale</b>	<b>3,5</b>	<b>2,8</b>	<b>-4,4</b>	<b>5,2</b>	<b>3,1</b>	<b>2,7</b>	<b>-2,6</b>	<b>3,7</b>
<b>Pays avancés</b>	<b>2,2</b>	<b>1,7</b>	<b>-5,8</b>	<b>3,9</b>	<b>1,7</b>	<b>1,5</b>	<b>-4,9</b>	<b>3,8</b>
États-Unis	3,0	2,2	-4,3	3,1	2,5	2,3	-4,1	3,2
Zone euro	1,8	1,3	-8,3	5,2	1,1	1,0	-6,6	4,8
Allemagne	1,3	0,6	-6,0	4,2	0,3	0,4	-5,2	4,6
France	1,8	1,5	-9,8	6,0	1,4	0,8	-6,7	4,0
Italie	0,8	0,3	-10,6	5,2	0,1	0,1	-8,0	3,4
Espagne	2,4	2,0	-12,8	7,2	2,1	1,8	-10,8	6,6
Japon	0,3	0,7	-5,3	2,3	-0,3	-0,7	-2,3	0,7
Royaume-Uni	1,3	1,5	-9,8	5,9	1,4	1,1	-6,4	3,7
Canada	2,0	1,7	-7,1	5,2	1,8	1,5	-5,9	4,9
Autres pays avancés <sup>2</sup>	2,7	1,7	-3,8	3,6	2,3	2,1	-4,2	5,0
<b>Pays émergents et pays en développement</b>	<b>4,5</b>	<b>3,7</b>	<b>-3,3</b>	<b>6,0</b>	<b>4,3</b>	<b>3,8</b>	<b>-0,5</b>	<b>3,6</b>
Pays émergents et pays en développement d'Asie	6,3	5,5	-1,7	8,0	6,1	5,1	2,2	3,6
Chine	6,7	6,1	1,9	8,2	6,6	6,0	5,8	3,9
Inde <sup>3</sup>	6,1	4,2	-10,3	8,8	5,5	3,1	-4,0	1,4
ASEAN-5 <sup>4</sup>	5,3	4,9	-3,4	6,2	5,3	4,6	-2,1	5,2
Pays émergents et pays en développement d'Europe	3,3	2,1	-4,6	3,9	...	...	...	...
Russie	2,5	1,3	-4,1	2,8	2,9	2,2	-4,5	2,8
Amérique latine et Caraïbes	1,1	0,0	-8,1	3,6	-0,2	-0,3	-6,5	2,1
Brésil	1,3	1,1	-5,8	2,8	0,8	1,6	-4,7	1,7
Mexique	2,2	-0,3	-9,0	3,5	1,2	-0,8	-7,0	2,7
Moyen-Orient et Asie centrale	2,1	1,4	-4,1	3,0	...	...	...	...
Arabie saoudite	2,4	0,3	-5,4	3,1	4,3	-0,3	-5,2	6,6
Afrique subsaharienne	3,3	3,2	-3,0	3,1	...	...	...	...
Nigéria	1,9	2,2	-4,3	1,7	...	...	...	...
Afrique du Sud	0,8	0,2	-8,0	3,0	0,2	-0,6	-5,5	1,0
<i>Pour mémoire</i>								
Pays en développement à faible revenu	5,1	5,3	-1,2	4,9	...	...	...	...
Moyen-Orient et Afrique du Nord	1,2	0,8	-5,0	3,2	...	...	...	...
Croissance mondiale calculée sur la base des taux de change du marché	3,1	2,4	-4,7	4,8	2,6	2,3	-3,0	3,7
<b>Volume du commerce mondial (biens et services)</b>	<b>3,9</b>	<b>1,0</b>	<b>-10,4</b>	<b>8,3</b>	...	...	...	...
Importations								
Pays avancés	3,6	1,7	-11,5	7,3	...	...	...	...
Pays émergents et pays en développement	5,0	-0,6	-9,4	11,0	...	...	...	...
Exportations								
Pays avancés	3,5	1,3	-11,6	7,0	...	...	...	...
Pays émergents et pays en développement	4,1	0,9	-7,7	9,5	...	...	...	...
<b>Cours des produits de base (en dollars)</b>								
Pétrole <sup>5</sup>	29,4	-10,2	-32,1	12,0	9,5	-6,1	-26,1	6,2
Hors combustibles (moyenne fondée sur la pondération des importations mondiales de produits de base)	1,3	0,8	5,6	5,1	-2,3	4,9	10,3	-0,5
<b>Prix à la consommation</b>								
Pays avancés	2,0	1,4	0,8	1,6	1,9	1,4	0,8	1,5
Pays émergents et pays en développement <sup>6</sup>	4,9	5,1	5,0	4,7	4,5	5,1	3,5	4,1
<b>LIBOR (en pourcentage)</b>								
Dépôts en dollars (6 mois)	2,5	2,3	0,7	0,4	...	...	...	...
Dépôts en euros (3 mois)	-0,3	-0,4	-0,4	-0,5	...	...	...	...
Dépôts en yen (6 mois)	0,0	0,0	0,0	0,0	...	...	...	...

<sup>4</sup>Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Viet Nam.

<sup>5</sup>Moyenne simple des cours U.K. Brent, Dubai Fateh et West Texas Intermediate. Le cours moyen du pétrole en 2019 était de 61,39 dollars le baril ; les hypothèses retenues, sur la base des marchés à terme, sont les suivantes : 41,69 dollars le baril pour 2020 et 46,70 dollars pour 2021.

<sup>6</sup>Hors Venezuela. Voir la note pour le Venezuela dans la section des notes de l'appendice statistique.

<sup>7</sup>Pour la production mondiale, les estimations et projections trimestrielles représentent environ 90 % de la production mondiale annuelle en parités de pouvoir d'achat. Pour les pays émergents et les pays en développement, les estimations et prévisions trimestrielles représentent environ 80 % de la production annuelle des pays émergents et des pays en développement en parités de pouvoir d'achat.

**Tableau 1.2. Aperçu des projections des Perspectives de l'économie mondiale aux prix du marché**  
(Variation en pourcentage)

	2019	Projections		Différence par rapport à la <i>Mise à jour des PEM</i> de juin 2020 <sup>1</sup>		Différence par rapport aux PEM d'avril 2020 <sup>1</sup>	
		2020	2021	2020	2021	2020	2021
<b>Production mondiale</b>	<b>2,4</b>	<b>-4,7</b>	<b>4,8</b>	<b>1,4</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,6</b>
<b>Pays avancés</b>	<b>1,7</b>	<b>-5,8</b>	<b>3,8</b>	<b>2,3</b>	<b>-1,0</b>	<b>0,4</b>	<b>-0,7</b>
<b>Pays émergents et pays en développement</b>	<b>3,6</b>	<b>-3,0</b>	<b>6,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>-1,7</b>	<b>-0,6</b>
Pays émergents et pays en développement d'Asie	5,7	-0,7	8,0	-0,4	0,4	-1,7	-0,7
Pays émergents et pays en développement d'Europe	2,1	-4,5	3,8	1,3	-0,5	0,7	-0,3
Amérique latine et Caraïbes	-0,5	-8,1	3,6	1,3	-0,1	-2,8	0,2
Moyen-Orient et Asie centrale	1,0	-5,7	3,2	0,3	-0,4	-2,1	-1,1
Afrique subsaharienne	2,8	-3,5	3,1	0,2	-0,3	-1,5	-0,9
<i>Pour mémoire</i>							
Pays en développement à faible revenu	5,1	-1,4	4,7	-0,1	-0,3	-1,6	-0,7

Source : estimations des services du FMI.

Note : Les taux de croissance agrégés sont des moyennes pondérées, une moyenne mobile du PIB en dollar pour les trois années précédentes étant utilisée comme pondération. PEM = *Perspectives de l'économie mondiale*.<sup>1</sup>Différence fondée sur des chiffres arrondis pour les prévisions actuelles, les prévisions de la *Mise à jour des PEM* de juin 2020 et celles des PEM d'avril 2020.

régionales restent frappantes : de nombreux pays d'Amérique latine durement touchés par la pandémie enregistrent des récessions très marquées, tandis que la production devrait fortement baisser dans de nombreux pays de la région du Moyen-Orient et de l'Asie centrale, ainsi que dans des pays d'Afrique subsaharienne exportateurs de pétrole touchés par la faiblesse des cours du pétrole, des troubles civils ou des crises économiques. Pour les pays émergents ou en développement à l'exception de la Chine, les projections envisagent une contraction de 5,7 % en 2020 et une croissance de 5 % en 2021. Le regain prévu en 2021 ne suffira pas à renouer d'ici l'année prochaine avec le niveau d'activité de 2019. Les pays en développement à faible revenu devraient connaître une contraction de 1,2 % en 2020, suivie d'une croissance de 4,9 % en 2021. En raison de leur croissance démographique plus élevée et du faible niveau de départ de leurs revenus, même cette contraction plus modeste par rapport à la plupart des pays émergents se fera lourdement ressentir sur le niveau de vie, en particulier pour les personnes pauvres (encadré 1.2).

Le tableau 1.2 présente diverses projections pour la croissance mondiale et le taux agrégé de croissance pour les principaux groupes sur la base du PIB pondéré selon les taux de change du marché<sup>3</sup>. Ce type de pondération accorde des parts beaucoup plus importantes du PIB mondial à des pays avancés à la croissance plus lente que les pondérations selon la parité de pouvoir d'achat utilisées dans le tableau 1.1. Du fait de ces différences de

<sup>3</sup>Plus précisément, les projections utilisent comme pondération une moyenne mobile glissante sur trois ans du PIB nominal en dollars américains.

pondération, la projection pour la croissance mondiale (-4,7 % en 2020 et 4,8 % en 2021) est inférieure à celle du tableau 1.1.

**Chômage.** Les projections de croissance laissent supposer des écarts de production négatifs de grande ampleur et des taux de chômage élevés cette année et en 2021, dans les pays avancés comme dans les pays émergents (tableaux de l'annexe 1.1.1–1.1.5). En comptant les personnes en régime de travail à horaire réduit et celles en chômage partiel involontaire, la proportion des travailleurs sous-employés dans certains pays avancés est largement supérieure à la proportion globale de chômeurs. Les chiffres du marché du travail sont moins complets pour les pays émergents. Néanmoins, sur la base d'enquêtes et des estimations officielles disponibles, les taux de chômage devraient nettement augmenter cette année dans plusieurs pays émergents.

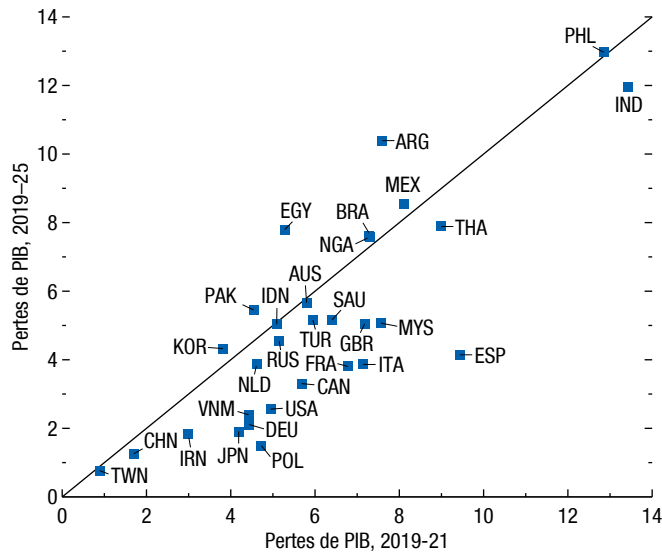
### La croissance à moyen terme reflète la dégradation du potentiel de l'offre

Après le rebond de 2021, les prévisions de référence pour l'économie mondiale envisagent une croissance ralentissant à environ 3,5 % à moyen terme. Ceci implique que tant les pays avancés que les pays émergents ou en développement ne se rapprocheront que modérément de la trajectoire de l'activité économique pour 2020–25 prévue avant la pandémie de COVID-19 (graphique 1.12), ce qui indique un grave revers pour le rythme attendu d'amélioration des niveaux de vie moyens dans l'ensemble des groupes de pays (graphique 1.13).

**Graphique 1.12. Pertes de PIB : comparaison 2019–21/2019–25**

(Différence en pourcentage entre la Mise à jour des PEM de janvier 2020 et les projections des PEM d'octobre 2020)

À moyen terme, tant les pays avancés que les pays émergents et les pays en développement ne se rapprocheront que modérément de la trajectoire de l'activité économique pour 2020–25 prévue avant la pandémie de COVID-19.



Source : estimations des services du FMI.

Note : PEM = Perspectives de l'économie mondiale. Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

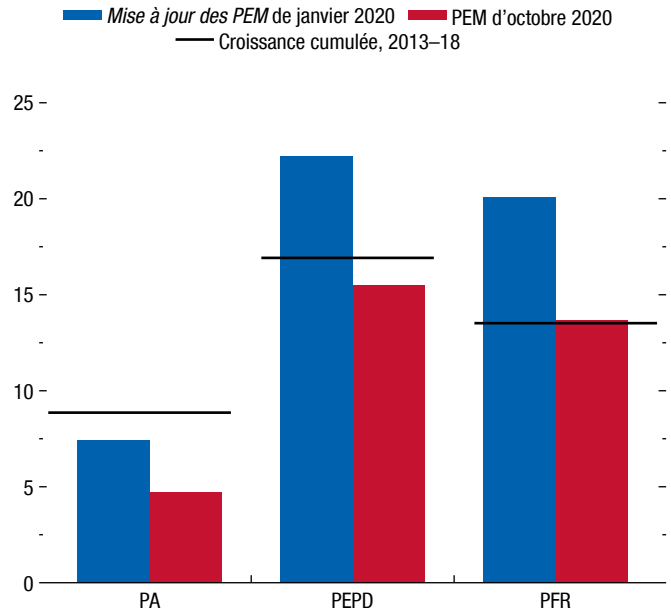
Les projections à moyen terme tiennent compte de l'effet escompté du choc lié à la COVID-19 sur le potentiel de l'offre. Comme indiqué, les projections se fondent sur l'hypothèse que les pays s'adaptent et agissent selon des modalités compatibles avec la distanciation physique pendant les premières années de la période de prévision et que leur économie subira des séquelles (notamment par le biais de faillites, d'un taux d'activité amoindri et d'obstacles à la réaffectation des ressources). Ceci pourrait entraîner de vastes mutations structurelles, dont le redéploiement de ressources au détriment de secteurs dont l'activité pâtira de la distanciation, des modifications des lieux de travail pour relever les normes de sécurité, et l'adoption de nouvelles technologies facilitant le télétravail. À mesure que les entreprises apportent les ajustements nécessaires à leurs modes de production et de distribution et que les consommateurs s'adaptent à de nouveaux modes de consommation (par exemple en privilégiant de plus en plus les achats en ligne), ces changements devraient avoir des effets persistants sur le potentiel de production dans tous les pays.

Dans les dix plus grands pays avancés, le PIB potentiel à moyen terme devrait rester en moyenne à 3,5 % en

**Graphique 1.13. PIB par habitant : croissance cumulée, 2019–25**

(En pourcentage)

Dans tous les groupes de pays, la morosité des perspectives de croissance mondiale implique un lourd revers pour la cadence d'amélioration projetée du niveau de vie moyen.



Source : estimations des services du FMI.

Note : PA = pays avancés ; PEM = Perspectives de l'économie mondiale ; PEPD = pays émergents et pays en développement ; PFR = pays à faible revenu.

dessous des projections des PEM de janvier 2020 (avant la pandémie). Dans les dix plus grands pays émergents, cette baisse est encore plus prononcée : 5,5 % en moyenne.

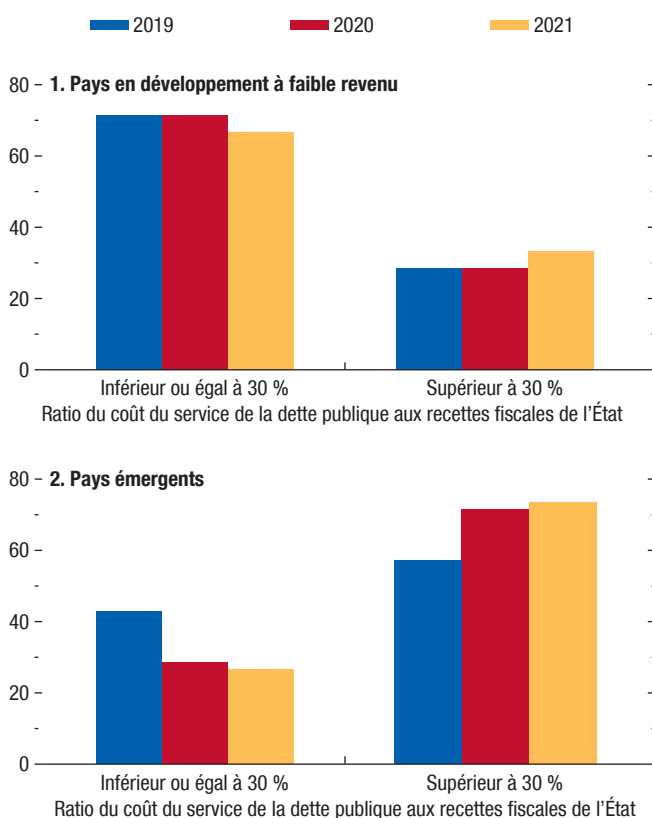
Dans le groupe des *pays avancés*, la croissance devrait ralentir pour s'établir à 1,7 % à moyen terme. Au-delà des effets de la pandémie sur la croissance potentielle, les effets macroéconomiques des changements démographiques (ralentissement de la croissance démographique et vieillissement) pèsent sur les prévisions à moyen terme pour ce groupe.

Dans les *pays émergents et les pays en développement*, la croissance devrait tomber à 4,7 % d'ici 2025, bien en deçà de la moyenne de 5,6 % enregistrée entre 2000 et 2019. Les principaux éléments déterminant les perspectives à moyen terme pour ce groupe sont notamment le ralentissement structurel en Chine, qui date d'avant la pandémie et devrait se poursuivre à la suite du vigoureux regain cyclique de 2021, la trajectoire morose des cours des produits de base, les perspectives en berne de la demande extérieure en raison de l'atténuation escomptée de la croissance dans les pays avancés, ainsi que, pour les pays tributaires du tourisme, la diminution persistante des voyages internationaux.



### Graphique 1.14. Ratio du coût du service de la dette publique aux recettes fiscales de l'État (Proportion des pays dans le groupe, en pourcentage)

Le ratio du service de la dette souveraine aux recettes fiscales devrait augmenter pour plusieurs pays émergents ou à faible revenu.



Source : estimations des services du FMI.

Note : La proportion selon les groupes de pays est calculée sur la base des pays pour lesquels des données sont disponibles.

### La viabilité de la dette en proie à des difficultés

Les perspectives moroses de croissance à moyen terme se conjuguent à une forte hausse attendue de l'encours de la dette souveraine, qui était déjà élevé. Les révisions à la baisse en ce qui concerne le potentiel de production sous-entendent aussi une matière imposable à moyen terme de moindre ampleur que prévu auparavant, ce qui accentue les difficultés à assurer le service de la dette.

Comme indiqué dans l'édition d'octobre 2020 du *Moniteur des finances publiques*, le ratio dette souveraine/PIB devrait augmenter de 20 points de pourcentage dans les pays avancés, pour atteindre environ 125 % du PIB d'ici la fin 2021. Sur la même période, le ratio dette souveraine/PIB des pays émergents et des pays en développement devrait augmenter de plus de 10 points de pourcentage, pour atteindre environ 65 % du PIB.

La faiblesse des taux d'intérêt devrait limiter l'augmentation du service de la dette, mais ce facteur d'atténuation vaut principalement pour les pays avancés ayant une proportion importante d'obligations souveraines à rendement négatif. Le ratio du service de la dette souveraine aux recettes fiscales devrait augmenter pour plusieurs pays émergents ou à faible revenu (graphique 1.14).

Une part importante des recettes fiscales étant absorbée par le service de la dette, il restera par conséquent moins de recettes pour les domaines critiques, dont les besoins en dépenses sociales. Ces besoins seront élevés après la période de crise pour faire face à la hausse de la pauvreté, remédier aux inégalités croissantes et corriger les revers enregistrés dans l'accumulation de capital humain.

### Pauvreté, inégalités et revers enregistrés dans l'accumulation de capital humain

**Pauvreté.** La pandémie va annuler les progrès enregistrés depuis les années 90 en matière de réduction de la pauvreté dans le monde. Les personnes qui comptent sur un travail à rémunération journalière et ne sont pas couvertes par le dispositif de protection sociale officiel ont subi des pertes de revenus soudaines lorsque des restrictions à la mobilité ont été imposées. Parmi ces personnes, les travailleurs migrants qui vivent loin de leur pays ont pu encore moins recourir aux réseaux de soutien habituels. Par conséquent, près de 90 millions de personnes pourraient tomber cette année en dessous du seuil de pauvreté extrême, qui est de 1,90 dollar par jour (encadré 1.2 de l'édition d'octobre 2020 du *Moniteur des finances publiques* ; Banque mondiale, 2020a).

**Inégalités.** Comme l'explique le chapitre 2, la pandémie a des effets particulièrement délétères pour les personnes plus vulnérables sur le plan économique, dont les jeunes travailleurs et les femmes. Le fardeau de la crise n'est pas réparti uniformément entre secteurs. En distinguant les emplois selon les caractéristiques qui se prêtent au télétravail, les travailleurs les plus touchés par la pandémie sont ceux des secteurs de l'hébergement, de la restauration et des cafés, des transports, du commerce de détail et du commerce de gros (Brussevich, Dabla-Norris et Khalid, 2020). En outre, les jeunes travailleurs, les travailleurs ayant des contrats moins stables et ceux qui sont employés par des petites et moyennes entreprises sont plus exposés au risque de licenciement. D'une manière générale, les travailleurs à bas salaires risquent nettement plus de perdre leur emploi que ceux des quintiles supérieurs de la répartition des salaires (voir, par exemple, Shibata (2020) à propos des États-Unis). On observe des phénomènes semblables dans

les pays émergents et les pays en développement, où les travailleurs de l'économie informelle risquent davantage de perdre leur emploi que ceux disposant de contrats en bonne et due forme (voir, par exemple, Jain *et al.* (2020) à propos de l'Afrique du Sud).

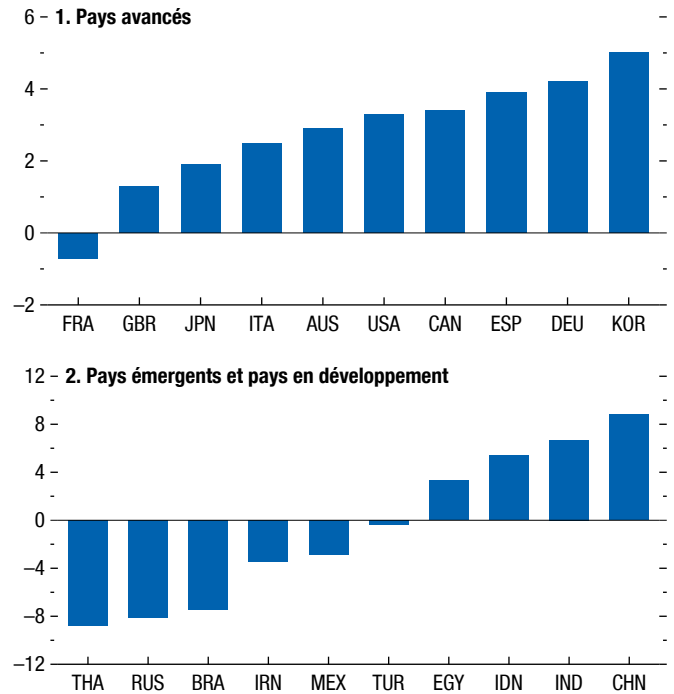
Cette évolution exacerbera des tendances préexistantes. À l'aube de la crise, les inégalités de revenus s'étaient considérablement creusées par rapport au début des années 90 dans de nombreux pays avancés et dans certains pays émergents ou en développement connaissant une croissance rapide (graphique 1.15 ; voir aussi l'annexe 1.1 de l'édition d'octobre 2020 du Moniteur des finances publiques). Ces développements sont dus à un ensemble de facteurs, dont les suivants : des changements technologiques favorisant certaines compétences réservées à des personnes ayant un niveau d'instruction élevé ; le déclin des syndicats ; l'augmentation du pouvoir d'entreprises en situation de monopsonne sur le marché du travail en raison de la concentration accrue sur le marché et de la perte de pouvoir de négociation qui en découle pour les travailleurs ; et l'adoption de politiques d'imposition dégressive qui se sont traduites ces dernières années par une diminution de l'impôt marginal pour les plus gros salaires, ainsi que par une baisse de l'impôt des sociétés.

*Accumulation de capital humain.* Un autre aspect, qui touche tant à la situation actuelle des parents sur le marché du travail qu'aux perspectives pour leurs enfants, découle de la fermeture massive d'écoles pendant la pandémie. Selon une étude de l'UNESCO (2020), plus de 1,6 milliard d'apprenants ont été concernés par les fermetures d'écoles et d'universités. L'indisponibilité des services de garde d'enfants limite la capacité des parents à travailler, en particulier pour les mères (voir le chapitre 2). Pour les enfants, les interruptions de scolarité réduisent les possibilités d'apprentissage, surtout pour les élèves de milieux moins favorisés, dont les parents n'ont pas toujours, contrairement à des familles plus riches, la possibilité d'assurer des services d'éducation complémentaires à leurs enfants. Selon les indications disponibles, le désapprentissage augmente en proportion de la durée de l'interruption (Quinn et Polikoff, 2017). Les cours en ligne et à distance peuvent constituer une solution temporaire, mais ne peuvent se substituer à la scolarité (Baytiyeh, 2018).

Les fermetures d'écoles exacerbent pour les enfants des divisions fondamentales en matière d'accès à la nutrition et à des environnements sûrs. Puisque de nombreuses écoles fournissent des repas gratuits ou subventionnés aux enfants de ménages à bas revenus, ces fermetures peuvent se traduire par une insécurité alimentaire accrue et une nutrition de moins bonne qualité pour les enfants de ces ménages

**Graphique 1.15. Variation des inégalités de revenus depuis 1990**  
(Variation du coefficient de Gini selon le revenu disponible<sup>1</sup>)

À l'aube de la pandémie de COVID-19, les inégalités de revenus s'étaient considérablement creusées par rapport au début des années 90 dans de nombreux pays avancés et dans certains pays émergents ou en développement connaissant une croissance rapide.



Sources : base de données du département des finances publiques du FMI ; base de données Standardized World Income Inequality ; calculs des services du FMI. Note : Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

<sup>1</sup>La variation est calculée en retranchant de la dernière valeur disponible le coefficient de Gini de 1990.

(Anderson, Gallagher et Ramirez Ritchie, 2017 ; Ralston *et al.*, 2017). Les enfants qui ne sont pas à l'école risquent également davantage de faire l'objet de violences ou d'exploitation. Dans certains pays, les données indiquent que les fermetures d'écoles sont associées à des mariages précoces, à l'enrôlement de force d'enfants dans des milices, à l'exploitation à des fins sexuelles, à des grossesses à l'adolescence, ainsi qu'au travail des enfants (Korkoyah et Wreh, 2015 ; PNUD, 2015 ; UNESCO, 2020).

Si des mesures ne sont pas prises pour recouvrer le manque à gagner en matière d'accumulation de capital humain, ces fermetures risquent d'avoir des conséquences de longue durée pour les futurs résultats sociaux et économiques. Sur toute une vie, il existe un lien entre une durée de scolarisation moindre et des revenus inférieurs (Card, 1999). L'interruption de la scolarité est également associée à des trajectoires plus faibles en matière de revenus (Light, 1995 ; Holmlund, Liu et Skans, 2008).

En somme, la morosité des perspectives de croissance mondiale à moyen terme est annonciatrice d'un fort endettement, d'un accroissement de la pauvreté, d'un creusement des inégalités et d'importants revers dans l'accumulation de capital humain. Les dirigeants auront en outre à faire face à des complications supplémentaires liées aux perspectives en matière d'inflation et de commerce, dont traitent les deux prochaines sections.

## L'inflation devrait rester faible

Comme pour la croissance, l'incertitude est considérable en ce qui concerne l'évolution de l'inflation au cours de la période de prévision. Des forces contradictoires détermineront les fluctuations des prix au cours des prochaines années (Ebrahimi, Igan et Martinez Peria, 2020).

- Les prix pourraient par exemple faire l'objet de tensions accrues sous l'effet de la manifestation d'une demande différée, les consommateurs augmentant leurs dépenses pour des articles dont ils avaient été forcés de repousser l'achat en raison des mesures de confinement et de restriction aux déplacements. Ils pourraient également augmenter en raison d'une hausse des coûts de production liée à des perturbations persistantes de l'offre. La crédibilité des cadres de politique monétaire peut également influencer sur l'évolution des prix. S'il est considéré que les banques centrales appliquent une politique monétaire visant à maintenir les coûts d'emprunt de l'État au plus bas plutôt qu'à assurer la stabilité des prix (« domination de la politique budgétaire »), cette crédibilité peut en pâtir. Dans ce contexte, les anticipations inflationnistes peuvent enfler très rapidement une fois que les États commencent à accumuler d'importants déficits budgétaires.
- Face à ces forces, on trouve des éléments qui pèsent sur la demande : une hausse persistante de l'épargne de précaution des particuliers, sous l'effet de la perception accrue du risque de chômage et de maladie ; des transferts de pouvoir d'achat à des prêteurs moins enclins à dépenser, alors que les emprunteurs assurent le service de l'importante dette encourue pendant la pandémie ; et des inquiétudes quant à la capacité de la politique monétaire à stimuler la demande (en particulier dans les pays avancés), inquiétudes qui se traduisent par une diminution des anticipations inflationnistes et entraînent une désinflation.

La décomposition de l'inflation par secteurs lors de la période précédant la pandémie et des six premiers mois de celle-ci livre des indications sur ce qui nous attend. Sur un

échantillon de pays avancés et de grands pays émergents, la baisse de l'inflation semble généralisée (Freitag et Lian, à paraître). Cela s'explique par la faiblesse des tensions sur les prix dans des secteurs où l'évolution des prix réagit habituellement à la demande globale (ameublement, logement hors énergie, divertissement, restauration et hôtellerie), ainsi que dans des secteurs « non conjoncturels », où les mouvements de prix sont normalement moins sensibles aux fluctuations de la demande (habillement et chaussure, communication, éducation, santé, transports, et biens et services divers), comme l'illustre le graphique 1.16. Puisque la demande globale devrait être relativement faible et l'économie des pays tourner en forte sous-capacité jusqu'en 2022, les tensions sur les prix devraient rester minimales dans les secteurs sensibles à la conjoncture. En outre, dans le groupe des secteurs non conjoncturels, l'inflation suit depuis longtemps une tendance descendante qui devrait se maintenir, étant donné que ces secteurs risquent peu de connaître des entraves sur l'offre ou une hausse du coût unitaire de la main-d'œuvre sous l'effet d'un ralentissement de l'innovation.

Les intervenants sur le marché s'attendent dans l'ensemble à une inflation atone dans les pays avancés (graphique 1.17). Dans les pays émergents, les anticipations inflationnistes restent relativement faibles par rapport aux moyennes du passé. Même si les banques centrales de certains pays émergents se sont lancées dans des achats d'actifs, ces opérations n'ont pas, jusqu'ici, fait vaciller l'ancrage des anticipations inflationnistes. Cela peut être dû à la plus grande crédibilité des cadres de politique monétaire et à des éléments de communication expliquant que ces opérations visent également à soutenir le fonctionnement des marchés, dans le respect des objectifs de stabilité des prix.

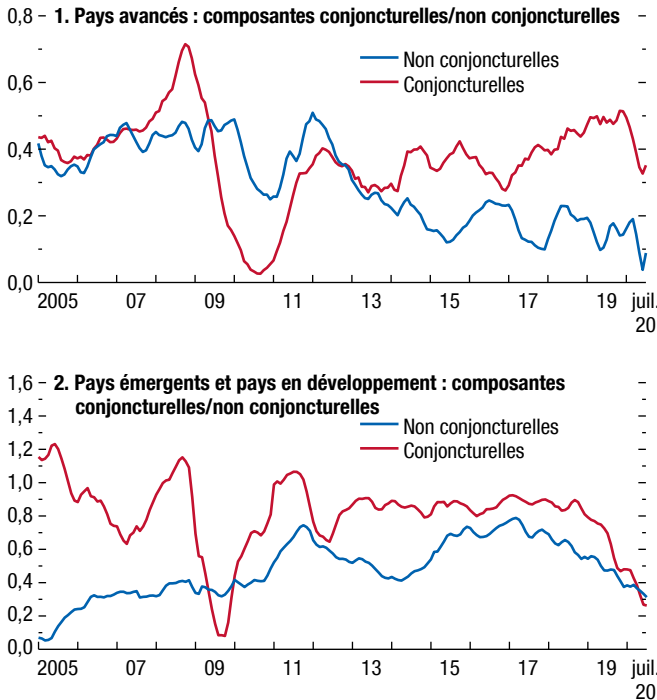
Dans la lignée des perspectives moroses pour l'activité économique, l'inflation devrait rester relativement faible au cours de la période de prévision. Dans le groupe des pays avancés, elle devrait être de 0,8 % en 2020, passer à 1,6 % en 2021 alors que la reprise s'installe, et se stabiliser ensuite globalement à 1,9 %. Dans le groupe des pays émergents et des pays en développement, le taux d'inflation devrait atteindre 5 % cette année, descendre à 4,7 % l'an prochain, puis à 4 % à moyen terme, en dessous de la moyenne historique pour ce groupe.

## Recul des flux commerciaux, diminution des déficits et des excédents

*La croissance du commerce mondial devrait fléchir considérablement.* Le commerce mondial devrait se contracter de plus de 10 % cette année, soit un rythme comparable à

**Graphique 1.16. Contribution à l'inflation globale**  
(En points de pourcentage)

La baisse de l'inflation semble généralisée, touchant tant des secteurs où l'évolution des prix réagit habituellement à la demande globale que ceux dans lesquels les mouvements de prix sont normalement moins sensibles aux fluctuations de la demande.



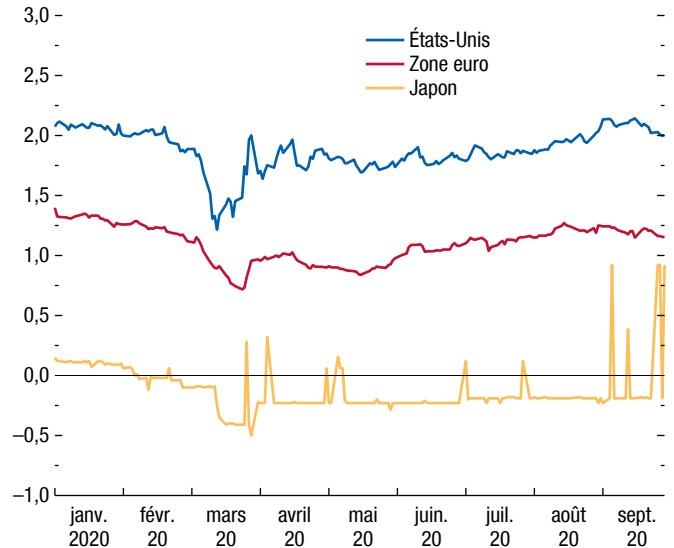
Sources : Eurostat ; Haver Analytics ; Organisation de coopération et de développement économiques ; calculs des services du FMI.

Note : Le graphique présente les effets fixes temporels de régressions dans lesquelles les moyennes mobiles glissantes sur trois mois de la contribution à l'inflation globale font l'objet d'une régression selon le pays et les effets fixes temporels, avec pondération selon le PIB en parités de pouvoir d'achat. La contribution d'un élément est définie comme sa variation de prix sur un an, multipliée par son poids dans le panier du calcul de l'IPC. Les effets fixes par pays tiennent compte du fait que les pays sont entrés dans l'échantillon à des moments différents et les effets fixes temporels sont normalisés pour être égaux à la contribution en janvier 2005. Les composantes conjoncturelles incluent l'ameublement, les articles de ménage et l'entretien courant du foyer, le logement (à l'exclusion du gaz, de l'eau et de l'électricité lorsque les données le permettent), le divertissement et la culture, ainsi que la restauration et l'hôtellerie. Les composantes non conjoncturelles comprennent l'habillement et les chaussures, la communication, l'éducation, la santé et les biens et services divers. La définition des composantes conjoncturelles suit les résultats de Stock et Watson (2019), si ce n'est que l'ameublement, les articles de ménage et l'entretien courant du foyer n'entrent pas dans leur calcul de l'inflation sensible à la conjoncture. L'alimentation et l'énergie sont exclues, afin de mieux faire apparaître les tendances sous-jacentes. Les services de transport, composante non conjoncturelle selon Stock et Watson (2019), sont exclus ici en raison de leur volatilité en 2020 pour les pays avancés, et en raison du fait que, pour de nombreux pays émergents ou en développement, leur calcul ne peut être effectué sans les combiner à la composante carburants. La tendance à la baisse des composantes non conjoncturelles depuis la crise financière mondiale demeure si l'on inclut les services de transport. Les pays avancés sont ici les suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Corée du Sud, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède et Suisse. Les pays émergents et pays en développement sont ici les suivants : Afrique du Sud, Algérie, Chili, Chine, Colombie, Égypte, Émirats arabes unis, Hongrie, Inde, Kazakhstan, Malaisie, Maroc, Myanmar, Nigéria, Pakistan, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, Roumanie, Russie, Serbie, Slovaquie, Thaïlande, Ukraine et Viet Nam.

**Graphique 1.17. Variation de l'inflation sur cinq ans et dans cinq ans**

(En pourcentage ; taux d'inflation moyen dérivé des marchés, attendu sur une période de cinq ans à compter de cinq ans après la date indiquée)

Dans les pays avancés, l'inflation devrait en général demeurer modérée.



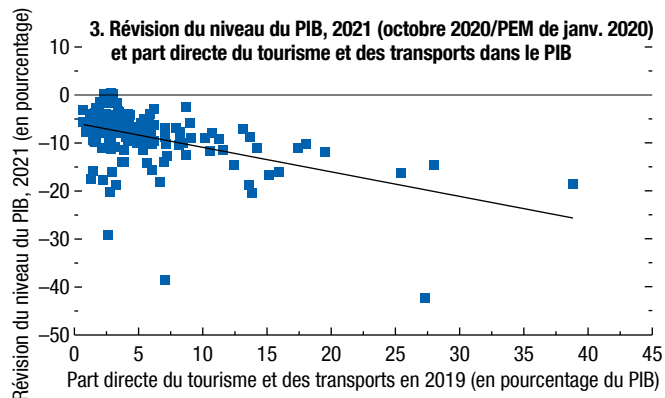
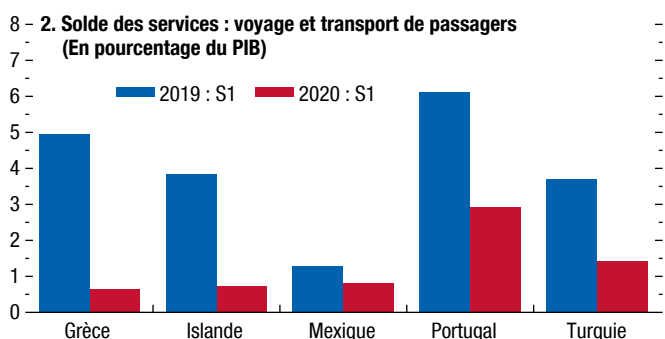
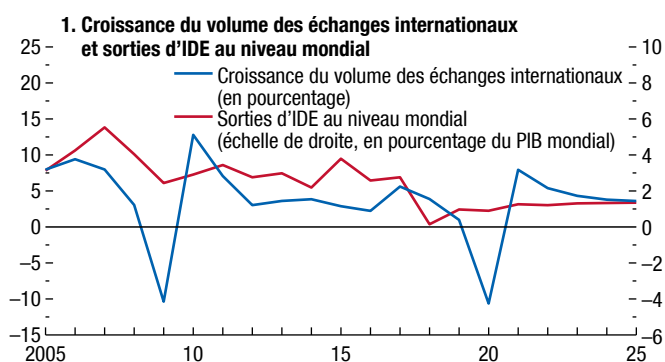
Sources : Bloomberg Finance L.P. ; calculs des services du FMI.

celui observé lors de la crise financière mondiale de 2009, bien que la contraction de l'activité soit beaucoup plus prononcée cette année. La récession actuelle résulte d'un ralentissement particulièrement fort dans les secteurs où les contacts sont nombreux et où l'intensité des échanges est beaucoup plus faible que dans l'industrie manufacturière, qui connaît généralement une forte contraction en période de récession à mesure que la demande de biens d'équipement et de biens de consommation durables s'effondre. Comme indiqué dans l'édition 2020 du Rapport sur le secteur extérieur (*External Sector Report*), la baisse attendue du volume des échanges commerciaux s'explique en grande partie par la faiblesse de la demande finale des consommateurs et des entreprises sur fond de récession mondiale synchronisée. Les restrictions au commerce (par exemple sur les fournitures médicales) et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ne devraient contribuer que dans une faible mesure à ce recul.

Cadrement avec la reprise prévue de l'activité mondiale, le volume des échanges commerciaux devrait augmenter d'environ 8 % en 2021 et d'un peu plus de 4 % en moyenne au cours des années suivantes. La faiblesse du volume des échanges traduit, en partie, de possibles mutations dans les chaînes d'approvisionnement dues au fait que les entreprises rapatrient leur production afin de réduire leur dépendance à l'égard de producteurs étrangers.

### Graphique 1.18. Croissance du volume des échanges internationaux, sorties d'investissements directs étrangers au niveau mondial et services commerciaux liés aux voyages

La contraction des échanges internationaux en 2020 reflète un effondrement brutal du tourisme et des voyages. Les pays où ces secteurs représentent une part plus élevée du PIB devraient subir une baisse d'activité plus marquée en 2020–21 par rapport aux prévisions antérieures à la pandémie.



Sources : World Travel and Tourism Council ; estimations des services du FMI.  
Note : IDE = investissement direct étranger ; PEM = Perspectives de l'économie mondiale.

Cette évolution anticipée s'illustre notamment par le maintien des flux d'investissements directs étrangers en pourcentage du PIB mondial bien en deçà des niveaux qui étaient les leurs au cours de la décennie précédant la pandémie (graphique 1.18, page 1).

Si tous les pays devraient subir de fortes baisses de leurs exportations et de leurs importations, l'incidence

n'est toutefois pas partout la même. Les perspectives commerciales sont particulièrement sombres pour les pays tributaires du tourisme, où les restrictions appliquées aux voyages internationaux, ainsi que la crainte de contagion des consommateurs, risquent de peser lourdement sur l'activité touristique, même dans les situations où la pandémie semble pour l'instant maîtrisée (pays des Caraïbes, par exemple). Les données relatives à la balance des paiements pour le premier semestre de l'année révèlent un effondrement des recettes nettes du tourisme et des voyages pour les pays dans lesquels ces secteurs tiennent une place importante (Grèce, Islande, Portugal et Turquie, par exemple) (graphique 1.18, page 2). De plus, comme le montre la page 3 du graphique 1.18, les pays où le tourisme et les voyages représentent une part élevée du PIB devraient connaître une baisse d'activité plus marquée en 2020–21 par rapport aux prévisions antérieures à la pandémie de COVID-19. En outre, les pays exportateurs de pétrole ont subi un choc sévère des termes de l'échange dû à la baisse des prix du pétrole et font face à des perspectives extérieures plus difficiles.

*Envois de fonds.* Les flux d'envois de fonds ont nettement diminué au début de la période de confinement, mais montrent des signes de reprise. Néanmoins, le risque d'une baisse des paiements et des transferts effectués par des travailleurs migrants vers leur pays d'origine est très élevé, en particulier pour des pays comme le Bangladesh, l'Égypte, le Guatemala, le Pakistan, les Philippines et, de manière plus générale, les pays d'Afrique subsaharienne.

*En 2020, les déficits et les excédents des transactions courantes à l'échelle mondiale devraient diminuer et atteindre leur plus bas niveau de ces deux dernières décennies, puis rester globalement stables par la suite (graphique 1.19). Parmi les pays créanciers, les excédents devraient baisser en Asie de l'Est et, dans une moindre mesure, en Allemagne et aux Pays-Bas, en raison de la dégradation de l'environnement extérieur, tandis que les pays exportateurs de pétrole devraient voir leur excédent se transformer en un modeste déficit. Ces prévisions contrebalancent une légère augmentation de l'excédent prévu pour la Chine. Parmi les pays débiteurs, des déficits moins élevés sont anticipés pour l'Amérique latine, malgré des chocs des termes de l'échange négatifs dus principalement à une demande intérieure particulièrement faible, ainsi que pour l'Inde et le Royaume-Uni, en raison de la chute des prix du pétrole et du tassement de la demande intérieure. En revanche, les positions créditrices et débitrices en pourcentage du PIB devraient augmenter en 2020 : la hausse des ratios découle de la baisse*



du dénominateur, conséquence du fort recul de l'activité. Les ratios devraient ensuite progressivement diminuer au cours la période de projection, à mesure que le PIB se redressera et pour autant que les déséquilibres des comptes courants restent modérés.

### Forts risques de détérioration des résultats en matière de croissance

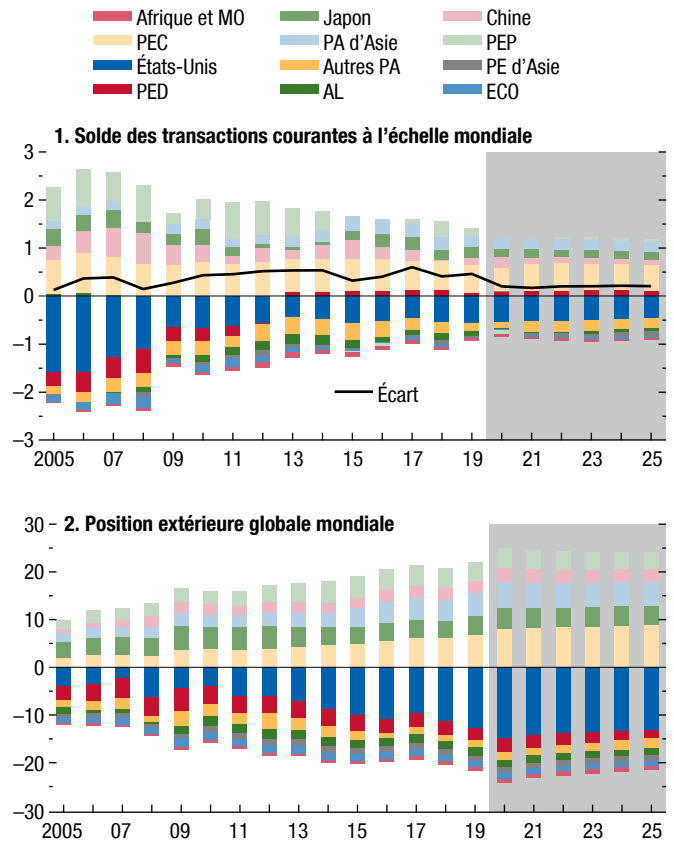
L'incertitude de fond concernant l'évolution de la pandémie rend difficile une évaluation quantitative de la balance des risques pesant sur les prévisions de référence décrites ci-dessus.

Du côté *positif*:

- *La récession pourrait se révéler moins grave* que prévu si le retour à la normale sur le plan économique se déroule plus rapidement qu'attendu dans les régions qui ont procédé à une réouverture, sans que cela n'entraîne un rebond du nombre d'infections.
- *Prolongation des contre-mesures budgétaires.* Les prévisions actuelles sont établies en ne tenant compte que des mesures mises en œuvre ou annoncées à ce jour. Ainsi, l'orientation générale de la politique budgétaire dans les pays avancés et les pays émergents devrait devenir nettement moins accommodante en 2021, conformément à la transition prévue vers une croissance tirée par l'activité privée (graphique 1.20). La prolongation des contre-mesures budgétaires permettrait de porter la croissance mondiale au-dessus du niveau de référence prévu en 2021.
- *Une croissance plus rapide de la productivité* pourrait être engendrée par des mutations dans les systèmes de production, de distribution et de paiement (nouvelles techniques médicales, nouveaux services fondés sur des données, travail à distance dans plus de secteurs de l'économie, etc.).
- *Des avancées en ce qui concerne les traitements* pourraient permettre aux systèmes de santé de mieux gérer le nombre de personnes infectées, tandis que certains changements opérés sur le lieu de travail et de la part des consommateurs dans l'optique de réduire la transmission pourraient permettre à l'activité de retrouver plus rapidement son niveau d'avant la pandémie sans déclencher des vagues d'infection à répétition.
- *La production d'un vaccin sûr et efficace* primerait sur tous les autres facteurs d'amélioration. S'il est produit à l'échelle nécessaire et proposé dans le monde entier à des prix abordables, le vaccin susciterait un regain de confiance et engendrerait de meilleurs résultats en matière de croissance que ceux prévus dans le scénario de

**Graphique 1.19. Solde courant et positions extérieures**  
(En pourcentage du PIB mondial)

En 2020, les déficits et excédents des soldes courants à l'échelle mondiale devraient diminuer à un niveau jamais atteint au cours des deux dernières décennies.

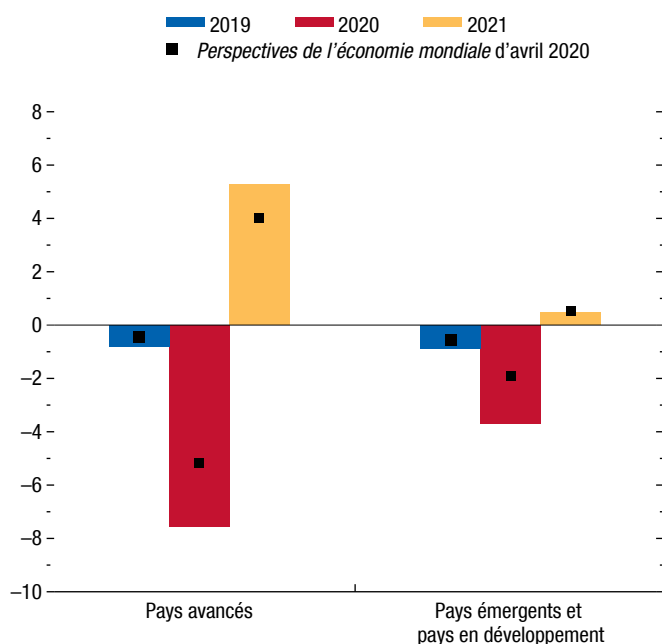


Source : estimations des services du FMI.

Note : Afrique et MO = Afrique et Moyen-Orient (Afrique du Sud, Égypte, Éthiopie, Ghana, Jordanie, Kenya, Liban, Maroc, République démocratique du Congo, Soudan, Tanzanie, Tunisie) ; AL = Amérique latine (Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Mexique, Pérou, Uruguay) ; autres PA = autres pays avancés (Australie, Canada, France, Islande, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni) ; PA d'Asie = pays avancés d'Asie (Corée, province chinoise de Taiwan, RAS de Hong Kong, Singapour) ; ECO = Europe centrale et orientale (Biélorus, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Turquie, Ukraine) ; PE d'Asie = pays émergents d'Asie (Inde, Indonésie, Pakistan, Philippines, Thaïlande, Viet Nam) ; PEC = pays européens créditeurs (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse) ; PED = pays européens débiteurs (Chypre, Espagne, Grèce, Irlande, Italie, Portugal, Slovaquie) ; PEP = pays exportateurs de pétrole (Arabie saoudite, Algérie, Azerbaïdjan, Émirats arabes unis, Iran, Kazakhstan, Koweït, Nigéria, Oman, Qatar, Russie, Venezuela).

### Graphique 1.20. Évolution du secteur budgétaire, 2019–21 (Variation du solde budgétaire primaire structurel, en pourcentage du PIB potentiel)

L'extension des contre-mesures budgétaires constitue un risque de nature haussière pour la croissance mondiale.



Source : estimations des services du FMI.

référence, notamment en permettant une reprise plus complète dans les secteurs où les contacts sont fréquents et dans l'industrie du voyage. Certains de ces aspects sont décrits dans l'encadré scénario 1, qui présente des projections de croissance selon différents scénarios.

*Les risques de dégradation* restent toutefois considérables. Ils peuvent notamment prendre les formes suivantes :

- *Des épidémies* pourraient se répéter dans certains endroits. Si le virus se propage à nouveau, si la recherche de traitements et vaccins progresse plus lentement qu'escompté, ou si l'accès à ces derniers demeure inégal selon les pays, l'activité économique pourrait se révéler plus faible que prévu, sous l'effet d'une prolongation des mesures de distanciation physique et d'un durcissement du confinement. Les retombées transfrontalières d'un recul de la demande extérieure pourraient amplifier les effets des chocs spécifiques à un pays ou à une région sur la croissance mondiale.
- *Une fin prématurée de l'aide apportée par les pouvoirs publics* ou un mauvais ciblage des mesures en raison de problèmes de conception et de mise en œuvre

pourraient entraîner la dissolution de relations économiques par ailleurs viables et productives, ce qui aggraverait les erreurs d'affectation.

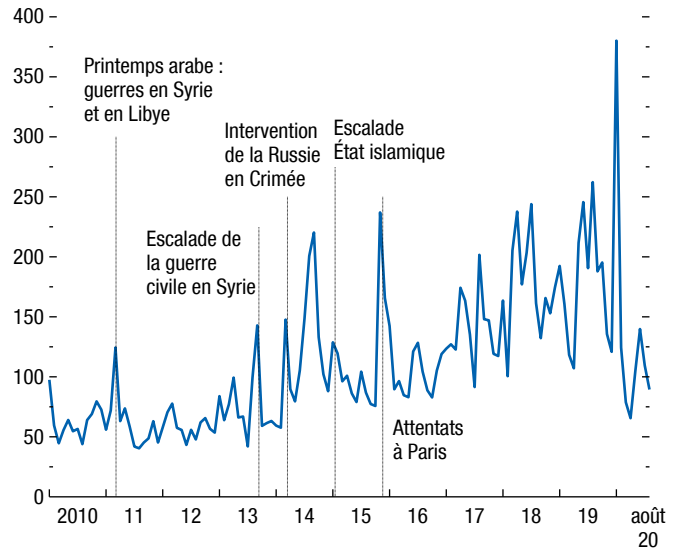
- *Les conditions financières pourraient se resserrer à nouveau*, comme en mars, ce qui mettrait en évidence des facteurs de vulnérabilité. Un arrêt brutal de l'octroi de nouveaux prêts (ou l'incapacité à reconduire ceux en cours) ferait basculer certains pays dans des crises d'endettement et ralentirait encore l'activité.
- *Pénuries de liquidités et insolvabilité*. Les récessions profondes entraînent invariablement une pénurie généralisée de liquidités, car les entreprises subissent des pertes de recettes immédiates, mais doivent néanmoins assumer leurs charges salariales, payer leurs frais fixes et remplir leurs obligations au titre du service de la dette. Une pénurie prolongée de liquidités peut facilement se traduire par des faillites et des fermetures d'entreprises. Cette fois-ci, quelques faillites marquantes ont été enregistrées, par exemple dans les secteurs de la vente au détail et de la location de voitures, et le taux de défaillance des obligations d'entreprises, plus généralement, est à son plus haut niveau depuis la crise financière mondiale (édition de juin 2020 de la mise à jour du Rapport sur la stabilité financière dans le monde). Toutefois, les contre-mesures énergiques qui ont été rapidement mises en œuvre ont probablement permis d'éviter davantage de faillites jusqu'à présent. Compte tenu de la gravité de la récession et du retrait éventuel d'une partie de l'aide d'urgence dans certains pays, le risque qu'un plus grand nombre d'entreprises connaissent de graves pénuries de liquidités et fassent faillite est toutefois réel (encadré 1.3). De fortes pertes d'emplois et de revenu en résulteraient, ce qui affaiblirait encore la demande. Dans le même temps, les volants de fonds propres des banques s'épuiseraient et l'offre de crédit serait restreinte, ce qui accentuerait le ralentissement.
- *Intensification des troubles sociaux*. Les épisodes d'agitation sociale à l'échelle mondiale ont augmenté en 2019, puis diminué au début de la pandémie (encadré 1.4). Si les causes profondes qui les sous-tendent varient d'un pays à l'autre, dans de nombreux cas, il est notamment question d'une perte de confiance dans les institutions établies, d'un manque de représentation dans les structures de gouvernance et de la perception d'un décalage entre les priorités des dirigeants et les problèmes de la population. En juin, les troubles sociaux se sont intensifiés aux États-Unis et ont rapidement donné lieu à des protestations contre le racisme institutionnel et l'inégalité raciale dans le monde

entier. Des protestations plus généralisées ou de plus longue durée pourraient nuire au climat de confiance et peser davantage sur l'activité. L'intensification des troubles sociaux pourrait également compliquer l'économie politique des efforts de réforme, au détriment de la croissance à moyen terme ou de la viabilité des finances publiques.

- **Tensions géopolitiques.** Bien qu'elles semblent s'être estompées au cours de la pandémie (graphique 1.21), les tensions géopolitiques pourraient s'accroître à nouveau. En outre, la fragilité des relations entre les pays producteurs de pétrole de la coalition OPEP+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole, ainsi que la Russie et d'autres pays exportateurs de pétrole non membres de l'OPEP) présente des risques pour l'approvisionnement mondial en pétrole. Une nouvelle chute des prix, comme celle observée en mars, nuirait gravement à l'activité des pays exportateurs de pétrole et donnerait lieu à une croissance plus faible que prévu.
- **Incertitude entourant les politiques commerciales et frictions dans le secteur des technologies.** Malgré la récente confirmation de la première phase de l'accord commercial entre les États-Unis et la Chine signé au début de l'année, les tensions entre les deux plus grandes puissances économiques mondiales restent fortes sur de nombreux plans. En outre, l'accord transitoire entre le Royaume-Uni et l'Union européenne expire le 31 décembre 2020. Si les deux parties ne parviennent pas à trouver un terrain d'entente et à ratifier un accord commercial avant cette date, les barrières qui entravent leurs échanges commerciaux vont considérablement se renforcer, ce qui ferait augmenter les coûts des entreprises et pourrait mettre en péril des accords de longue date en matière de production transfrontalière. De plus, la plupart des barrières tarifaires et non tarifaires génératrices de distorsions qui ont été instituées au cours des deux dernières années restent en place (graphique 1.22). L'Organe d'appel de l'Organisation mondiale du commerce a cessé de fonctionner en raison d'une impasse concernant la désignation de nouveaux membres, ce qui jette un doute sur le caractère exécutoire des engagements juridiques liés à cette organisation. Par ailleurs, du fait de la multiplication des différends commerciaux dans le domaine des technologies, les chaînes d'approvisionnement mondiales font face à des menaces supplémentaires dues à une bifurcation des normes et des plateformes technologiques. Du côté positif, l'accord commercial entre le Canada, les États-Unis et le Mexique est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet, ce qui contribue à réduire l'incertitude entourant les politiques

**Graphique 1.21. Indice du risque géopolitique (Indice)**

Les tensions géopolitiques semblent s'être estompées au cours de la pandémie, mais pourraient s'accroître de nouveau.



Source : Caldara et Iacoviello (2018).

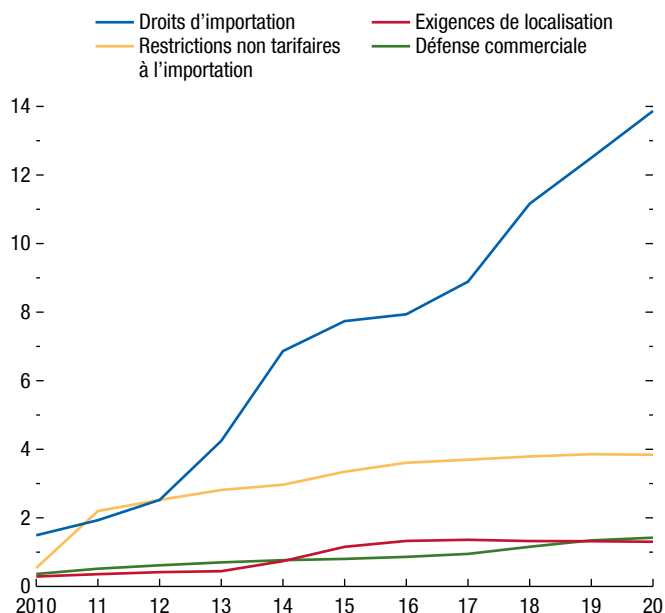
Note : L'indice du risque géopolitique de Caldara et Iacoviello reflète les résultats automatisés de recherches de texte dans les archives électroniques de 11 journaux nationaux et internationaux. L'indice est calculé en comptant le nombre d'articles relatifs au risque géopolitique dans chaque journal pour chaque mois (en pourcentage du nombre total d'articles) ; l'indice est normalisé pour atteindre en moyenne une valeur de 100 dans la décennie 2000–09.

commerciales à court terme (graphique 1.23). Toutefois, des frictions persistantes (par exemple, sur l'aluminium, les règles d'origine dans le secteur automobile et le commerce des produits laitiers) pourraient entraver la mise en œuvre de l'accord. L'incertitude qui entoure les politiques commerciales pourrait s'accroître à nouveau dans ces circonstances ou dans le cadre de pourparlers avec d'autres partenaires commerciaux, ce qui pèserait sur la croissance mondiale.

- **Catastrophes naturelles liées aux conditions météorologiques.** La fréquence et l'intensité accrues des catastrophes naturelles liées aux conditions météorologiques, telles que les tempêtes tropicales, les inondations, les vagues de chaleur, les sécheresses et les incendies de forêt, ont fait de nombreuses victimes et causé une perte généralisée des moyens de subsistance dans de nombreuses régions au cours de ces dernières années (par exemple en Afrique orientale et australe, en Asie du Sud, en Australie et dans les Caraïbes). Les changements climatiques, l'un des principaux facteurs de l'augmentation de la fréquence et de l'intensité de ces catastrophes,

**Graphique 1.22. Part des importations mondiales concernées par des restrictions à l'importation instituées par des pays**  
(En pourcentage)

La plupart des barrières tarifaires et non tarifaires génératrices de distorsions qui ont été instituées au cours des deux dernières années restent en place.



Source : Global Trade Alert.

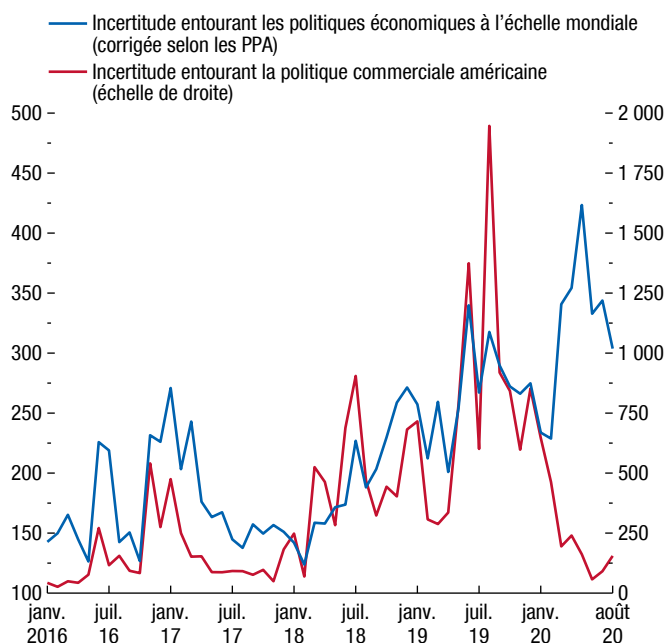
ont déjà produit des effets visibles, et pas seulement dans les régions où les sinistres se produisent. Les catastrophes naturelles pourraient également engendrer des migrations transfrontalières et des tensions financières (par exemple dans le secteur des assurances) ou alourdir le fardeau de la morbidité. Elles peuvent en outre avoir des effets qui persistent longtemps après le sinistre lui-même (comme cela a été observé dans certaines régions d'Afrique orientale, où les fortes pluies de la fin 2019 et du début de cette année ont contribué à une invasion de criquets d'une ampleur exceptionnelle, la pire depuis des décennies, ce qui a mis en péril l'approvisionnement alimentaire dans la région).

### Priorités à court terme : allouer suffisamment de ressources aux systèmes de santé et limiter les dégâts sur le plan économique

L'économie mondiale est en proie à la crise sanitaire la plus dévastatrice et à la pire récession qu'elle ait connues au cours de ces dernières décennies. Toutes les grandes économies devraient fonctionner bien en deçà de leurs

**Graphique 1.23. Incertitude et tensions commerciales**  
(Indice)

L'incertitude mondiale entourant les politiques commerciales a diminué récemment, mais les tensions commerciales restent fortes.



Source : Baker, Bloom et Davis (2016).

Note : L'indice mondial d'incertitude entourant les politiques économiques de Baker-Bloom-Davis est une moyenne pondérée par le PIB des indices d'incertitude de 20 pays : Allemagne, Australie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Corée, Espagne, États-Unis, France, Grèce, Inde, Irlande, Italie, Japon, Mexique, Pays-Bas, Royaume-Uni, Russie et Suède. Moyenne de l'indice mondial d'incertitude entourant les politiques économiques de 1997 à 2015 = 100 ; moyenne de l'indice d'incertitude entourant la politique commerciale américaine de 1985 à 2010 = 100 ; PPA = parités de pouvoir d'achat.

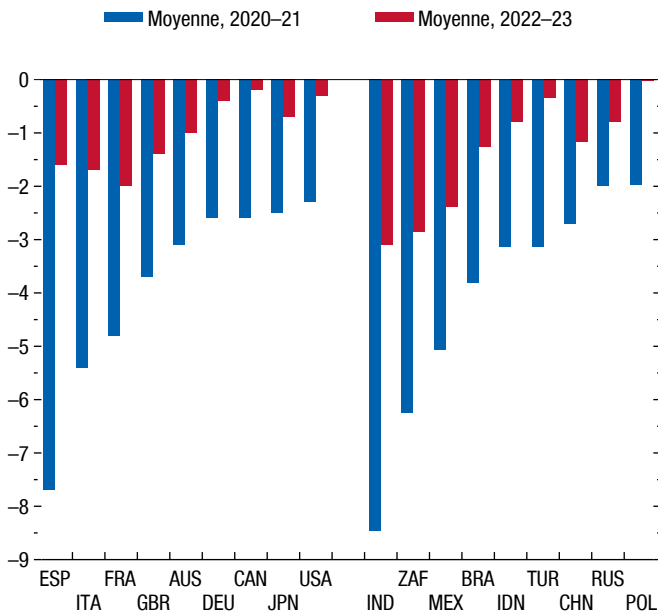
capacités en 2020 et 2021 (graphique 1.24). En outre, les risques de détérioration sont considérables. La double priorité immédiate consiste à s'assurer que les systèmes de santé disposent de ressources suffisantes et à limiter les dégâts sur le plan économique.

### Des arbitrages difficiles : impératifs à court terme, mais défis à moyen terme

En plus de lutter contre la profonde récession à court terme, les dirigeants doivent relever des défis complexes pour placer les pays sur la trajectoire d'une plus forte croissance de la productivité, tout en veillant à ce que les gains soient répartis équitablement et que la dette demeure viable. De nombreux pays doivent déjà faire des arbitrages très difficiles entre la mise en œuvre de mesures favorisant la croissance à court terme et l'évitement d'une

**Graphique 1.24. Projections des écarts de production, 2020–23**  
(En pourcentage)

Les pays devraient fonctionner bien en deçà de leurs capacités en 2020 et 2021.



Source : estimations des services du FMI.

Note : Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

nouvelle accumulation de dette dont il sera difficile d'assurer ensuite le service, compte tenu du coup porté par la crise au potentiel de production. Les mesures visant à soutenir l'économie à court terme doivent donc être conçues en veillant à placer les pays sur des trajectoires de croissance plus forte, équitable et résiliente.

Les mesures fiscales et budgétaires doivent privilégier les initiatives susceptibles de relever le potentiel de production, d'assurer une croissance participative profitant à tous et de protéger les groupes vulnérables. L'endettement supplémentaire consenti pour financer ces initiatives aura plus de chance d'être amorti à terme si l'économie et la future matière imposable sont élargies, plutôt que si les emprunts servent à financer des subventions mal ciblées ou des dépenses courantes inefficaces. Les investissements dans la santé, dans l'éducation et dans des projets d'infrastructure à fort rendement qui contribuent également à diminuer la dépendance de l'économie au carbone peuvent favoriser la réalisation de ces objectifs. Les dépenses consacrées à la recherche peuvent promouvoir l'innovation et l'adoption de technologies, principaux moteurs de la croissance de

la productivité sur le long terme. Par ailleurs, préserver les dépenses sociales essentielles peut permettre de garantir la protection des personnes les plus vulnérables tout en soutenant l'activité à court terme, étant donné que ces fonds sont consacrés à des groupes qui sont plus susceptibles de dépenser leur revenu disponible que des personnes plus riches. Dans tous les cas, il sera indispensable de respecter les normes les plus strictes en matière de transparence de la dette afin d'éviter de futures difficultés de refinancement et une augmentation des primes de risque souverain, qui relèverait le coût de l'emprunt dans l'ensemble de l'économie.

### Renforcer la coopération multilatérale

La dimension mondiale du choc, ses retombées transfrontalières et les difficultés communes qui en résultent mettent en évidence la nécessité de déployer d'importants efforts au niveau multilatéral pour faire face à la crise sanitaire et économique.

#### *Coopération multilatérale à l'appui des systèmes de santé.*

Les efforts nationaux en matière de santé devront être complétés par une vaste coopération multilatérale. Une priorité essentielle consiste à financer les engagements d'achat anticipé de vaccins en cours d'essai afin d'encourager une intensification rapide de la production et de la distribution de doses à des prix abordables dans le monde entier (la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI) et l'Alliance du Vaccin (GAVI) sont des exemples d'initiatives multilatérales coordonnées qui agissent dans ce sens). L'incertitude et le risque d'échec associés à la recherche de vaccins efficaces et sûrs rendent le financement international particulièrement important. Il est également prioritaire à cet égard de venir en aide aux pays dont les capacités sanitaires sont limitées. Ceux-ci ne pourront éviter un bilan humain catastrophique que si la communauté internationale accroît l'aide médicale qui leur est apportée. Les pays devraient également continuer de lever les restrictions commerciales qui pèsent sur des fournitures médicales essentielles et de partager les renseignements dont ils disposent sur la pandémie ainsi que sur la recherche de vaccins et de traitements.

*Aide financière pour les pays en difficulté.* Outre l'apport de matériel et de savoir-faire médical, plusieurs pays émergents et pays en développement, et plus particulièrement des pays à faible revenu, ont besoin d'une aide de la communauté internationale sous forme d'allègement de la dette, de dons et de financement à des conditions avantageuses. S'appuyant sur l'initiative du Groupe des



Vingt en faveur d'une suspension temporaire du service de la dette officielle des pays à faible revenu, les créanciers privés devraient accorder le même traitement à ces pays afin qu'ils puissent conserver des liquidités internationales et consacrer des ressources aux dépenses de santé et aux mesures d'aide prioritaires. Lorsque la dette doit être restructurée, tous les emprunteurs de pays à faible revenu et de pays émergents et tous les créanciers doivent convenir rapidement de modalités acceptables par toutes les parties. Le dispositif mondial de sécurité financière peut également aider les pays à faire face à un financement extérieur insuffisant. Dans le cadre de sa riposte à la crise de la COVID-19, le FMI a ajouté aux mécanismes de prêt dont il dispose une ligne de crédit renouvelable et reconstituable pour les pays membres dont les fondamentaux et les cadres macroéconomiques sont solides. Il a également fourni de nouveaux financements au moyen d'autres facilités de prêt, a temporairement augmenté les limites d'accès aux ressources au titre de ses mécanismes de financement d'urgence et a amélioré sa capacité à procéder à un allègement du service de la dette sous forme de dons.

### Mesures au niveau national

*Créer une marge de manœuvre pour financer des dépenses élevées de lutte contre la crise.* Une riposte économique ambitieuse et énergique est déjà en cours dans plusieurs pays, notamment dans les pays avancés qui, grâce à leur statut d'émetteurs de monnaies de réserve, disposent de plus de latitude que les pays émergents et les pays en développement pour faire face à la crise. Plus la crise se prolongera, plus les pouvoirs publics seront sollicités sur le plan budgétaire, en particulier pour financer les dépenses de santé, les allocations de chômage, les transferts monétaires et les initiatives anticycliques visant à relancer l'activité. Tant que la crise perdure, les États doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour atténuer la profonde récession et se tenir prêts à adapter leur stratégie à l'évolution de la pandémie et à ses effets sur l'activité. Lorsque les règles budgétaires risquent de limiter leur action, une suspension temporaire de ces règles se justifie, dans la mesure où elle s'accompagne d'un engagement en faveur d'une consolidation progressive une fois la crise passée, afin de garantir le respect des règles à moyen terme. Il serait possible de dégager une marge pour les besoins de dépenses immédiats en donnant la priorité aux mesures de lutte contre la crise et en réduisant les subventions mal ciblées et sources de gaspillages. Une gestion prudente de la dette, en prolongeant les échéances des emprunts publics et en maintenant des taux d'intérêt bas

dans la mesure du possible, peut permettre d'économiser les charges liées au service de la dette et de libérer des ressources de l'enveloppe budgétaire pour les réorienter vers des mesures d'atténuation de la crise (voir également les recommandations énoncées dans FMI, 2020). Malgré la difficulté que représente la prise de nouvelles mesures visant à accroître les recettes pendant la crise, les gouvernements devront peut-être envisager d'augmenter les impôts progressifs pour les particuliers mieux nantis et ceux qui sont relativement moins éprouvés par la crise (y compris en relevant les taux d'imposition appliqués aux tranches supérieures de revenu, à l'immobilier haut de gamme, aux gains en capital et au patrimoine), ainsi que d'apporter des modifications à la fiscalité des entreprises pour veiller à ce que celles-ci paient un impôt en rapport avec leur rentabilité (voir aussi le chapitre 1 de l'édition d'octobre 2020 du Moniteur des finances publiques). Les pays devraient également coopérer à la conception d'une fiscalité internationale des entreprises adaptée aux problèmes posés par l'économie numérique. Tout en mettant en œuvre ces initiatives, les autorités budgétaires devraient aussi exprimer clairement leur détermination à garantir la viabilité des finances publiques et élaborer ainsi des plans d'assainissement crédibles qui pourront être mis en œuvre après la crise.

Ces objectifs sont partagés par tous les pays touchés par la crise sanitaire et économique, laquelle a des répercussions particulièrement graves sur ceux qui dépendent fortement du tourisme, des exportations de pétrole et des envois de fonds en provenance de l'étranger. L'ampleur de la tâche est généralement bien plus élevée dans les pays qui ont abordé cette crise avec de sérieux facteurs de vulnérabilité, une marge de manœuvre limitée et une vaste économie informelle qui restreint la mesure dans laquelle les aides versées au moyen des registres fiscaux et des circuits bancaires en place peuvent parvenir aux personnes vulnérables. Ces éléments sont généralement corrélés à un resserrement des conditions d'emprunt. Sans un appui extérieur solide, les pays, en particulier ceux à faible revenu qui ont des systèmes de santé fragiles, qui souffrent de pénuries alimentaires et médicales et qui connaissent des conditions de sécurité instables, pourraient être asphyxiés par la crise sanitaire et économique.

*Consacrer des ressources aux soins de santé.* Alors que la pandémie continue de se propager, tous les pays, même ceux où le nombre d'infections semble avoir atteint son maximum, doivent donner à leur système de santé les moyens de répondre à une forte demande. Ils doivent ainsi dégager des ressources suffisantes et donner la priorité aux dépenses de santé en fonction des besoins recensés,

notamment pour le dépistage, le suivi des personnes ayant été en contact avec un malade, le matériel de protection individuelle, les équipements d'urgence tels que des respirateurs, et des installations telles que des salles d'urgences, des services de soins intensifs et des unités d'isolement.

*Mesures visant à limiter les dommages économiques là où la pandémie s'accélère.* Dans les pays où le nombre d'infections continue sans cesse d'augmenter, la priorité absolue est de ralentir la transmission du virus. Comme il ressort du chapitre 2, les mesures de confinement permettent de réduire efficacement le nombre d'infections. Elles constituent un investissement nécessaire en matière de santé publique et ouvrent la voie à une future reprise économique après le fort ralentissement provoqué par les restrictions aux déplacements.

- Dans cette situation, les contre-mesures de politique économique devraient limiter les dégâts en amortissant les pertes de revenu des personnes et des entreprises. Les mesures particulièrement efficaces à cet égard se traduisent notamment par des allègements fiscaux temporaires en faveur des personnes et des entreprises touchées, des subventions salariales versées aux travailleurs en chômage partiel, des transferts monétaires, l'octroi de reports de paiements financiers et des congés payés pour maladie ou raison familiale. L'assouplissement des conditions d'admissibilité à l'assurance chômage et l'amélioration de la couverture des travailleurs indépendants devraient également être envisagés dans le cadre des efforts visant à renforcer le dispositif de protection sociale dans son ensemble. Ces mesures ont déjà permis d'accroître le revenu disponible dans de nombreux pays avancés et, à un degré moindre, dans les pays émergents et les pays en développement, empêchant ainsi une baisse encore plus marquée des dépenses. Le cas échéant, des garanties de crédit temporaires et une restructuration des prêts peuvent aider les entreprises solvables mais illiquides à rester à flot et contribuer à préserver les relations de travail qui devraient rester viables après la pandémie.
- Dans le même temps, des programmes de reconversion et de recyclage devraient être mis en place dans la mesure du possible, afin que les travailleurs puissent, si nécessaire, chercher un emploi dans d'autres secteurs. Étant donné que la transition risque de prendre du temps, les travailleurs victimes de suppressions d'emplois auront besoin d'une aide au revenu de longue durée, adaptée au temps qu'il leur faudra pour se reconvertir et trouver un emploi.
- En complément des mesures ciblées mises en œuvre, une riposte globale sur le plan monétaire, financier,

réglementaire et budgétaire peut contribuer à prévenir des ralentissements plus profonds et plus durables, même si les restrictions aux déplacements entravent sa capacité à stimuler les dépenses à un niveau comparable à celui observé lors des autres récessions. Cette riposte globale peut dynamiser l'offre de crédit (par exemple par un appui de la banque centrale en matière de liquidités et des mécanismes ciblés de réaffectation des prêts en faveur des entreprises touchées ou par des mesures réglementaires visant à assouplir temporairement les normes de classement des prêts et les exigences en matière de provisionnement). L'augmentation des coûts d'emprunt peut être jugulée par des réductions des taux directeurs des banques centrales, lorsque les taux d'intérêt n'ont pas encore atteint leur borne inférieure effective, ou par des achats d'actifs et des cadrages prospectifs, lorsque les taux d'intérêt se situent déjà à cette limite. Les banques centrales des pays émergents qui procèdent à des achats d'actifs doivent communiquer clairement sur les objectifs de leur programme et sur leur cohérence avec les objectifs de stabilité des prix. Elles pourront ainsi atténuer les risques d'inflation, de fuite des capitaux et de perception d'une domination de la politique budgétaire sur la politique monétaire. Une relance budgétaire par des investissements dans les infrastructures publiques ou des réductions d'impôts généralisées (lorsque les conditions de financement le permettent) peut renforcer la confiance, préserver les flux de trésorerie des entreprises et limiter le nombre de faillites.

À mesure que la pandémie évolue, que ses effets sur les différents secteurs se font plus évidents et que les dirigeants savent mieux quelles interventions sont les plus efficaces, les mesures de politique économique visant à limiter les dégâts devront elles aussi être adaptées. Il faudra éviter de bloquer les personnes et les intrants dans des secteurs peu susceptibles de retrouver leur dynamisme d'avant la pandémie, tout en soutenant les plus vulnérables.

*Favoriser la reprise là où une réouverture est en cours.*

Comme indiqué plus haut, de nombreux pays qui avaient pris des mesures de réouverture en mai et juin ont depuis ralenti ou interrompu ce processus. Des fermetures de lieux de travail restent en vigueur, mais sont moins fréquentes qu'il y a quelques mois. À mesure que la réouverture se poursuit, les autorités doivent soutenir la reprise en veillant au caractère progressif du retrait des aides ciblées, en continuant de faciliter une réaffectation vers des secteurs moins touchés par la distanciation physique et en prévoyant autant que possible des mesures de relance.

- Le retrait de mesures telles que les subventions salariales, les transferts monétaires, la hausse des prestations d'assurance chômage et les garanties de crédit pour les petites et moyennes entreprises devrait se faire en fonction du rythme de la reprise et ne commencer qu'après un redressement durable de l'activité. Une suppression prématurée de ces éléments vitaux, en particulier lorsque les infections se multiplient et exigent éventuellement la prise de nouvelles mesures d'endiguement, risque de replonger l'économie dans la récession. En outre, le rythme auquel certaines mesures sont retirées doit dépendre de la structure de l'économie. Par exemple, dans les pays comptant une forte proportion de travailleurs indépendants et une vaste économie informelle, il peut se révéler nécessaire de poursuivre plus longtemps les transferts en espèces et en nature en faveur des ménages, tandis que d'autres mesures peuvent être abandonnées. Dans les pays où les moyennes et grandes entreprises représentent une part importante de l'emploi, il peut être nécessaire, pour éviter une augmentation soudaine du chômage, de maintenir les garanties de crédit et l'appui à la liquidité pour les entreprises ainsi que les subventions salariales pour les travailleurs salariés, même si d'autres mesures d'urgence sont progressivement supprimées.
- À mesure que des ressources budgétaires sont dégagées de l'aide ciblée, une partie de celles-ci devrait être réaffectée à l'investissement public. Les autorités peuvent par exemple investir dans les énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité du réseau électrique et la modernisation des bâtiments afin d'en réduire l'empreinte carbone (voir aussi le chapitre 2 de l'édition d'octobre 2020 du *Moniteur des finances publiques*). En outre, à mesure qu'elles mettent fin aux dispositifs d'urgence, elles devraient augmenter les dépenses sociales afin de protéger les personnes les plus vulnérables. Par exemple, lorsque des lacunes existent et selon les besoins, elles pourraient insister sur certaines mesures de protection sociale, notamment les congés payés pour maladie ou raison familiale, l'assouplissement des conditions d'admissibilité à l'assurance chômage et le renforcement de la couverture des prestations de santé.
- En complément de ces efforts, des subventions à l'embauche et une hausse des dépenses en faveur de la reconversion, associées à une aide au revenu pour les travailleurs victimes de suppressions d'emplois, peuvent contribuer à faciliter la transition. Les mesures visant à réduire les rigidités du marché du travail qui dissuadent les entreprises d'embaucher peuvent également contribuer à la réorientation des emplois vers des secteurs en

expansion. En outre, une partie importante de la réorientation consistera à assainir les bilans (pour des précisions, voir la partie sur les mesures permettant de relever les défis à moyen et long terme).

- Pendant la période de transition, dans les pays où les anticipations d'inflation sont ancrées, une politique monétaire accommodante peut être utile, car elle permettrait de faire en sorte que les coûts de l'emprunt restent faibles et les conditions de crédit favorables. Les perspectives d'une inflation relativement faible à moyen terme laissent penser que les banques centrales disposent d'une marge de manœuvre pour permettre à la reprise de s'enraciner fermement avant de sortir de leur cadre actuel.

*Limiter les dégâts dans les pays disposant d'une vaste économie informelle.* Bon nombre des mesures évoquées jusqu'à présent reposent sur des registres fiscaux bien établis et sur un accès généralisé aux comptes bancaires pour s'assurer que l'aide parvient à ceux qui en ont besoin. Or, ces infrastructures font souvent défaut dans les pays où l'emploi informel est très répandu. Dans ces pays, l'aide publique peut être fournie au moyen de systèmes de paiement numériques, comme cela a été fait au Bénin et en Côte d'Ivoire (voir aussi Díez *et al.*, 2020). Dans certains pays, des bases de données centralisées dotées de numéros d'identification ont été utilisées pour apporter une aide ciblée aux commerçants, aux chauffeurs de taxi et aux autres groupes les plus éprouvés pendant le confinement (par exemple au Togo). D'autres problèmes se posent lorsque les personnes ne possèdent pas de téléphone portable ou de numéro d'identification et ne peuvent donc pas recevoir de paiements numériques. Dans ces cas, les solutions peuvent consister en une aide en nature sous forme de nourriture, de médicaments ou d'autres produits de première nécessité fournis par les autorités locales, des organisations de proximité ou des magasins spécialisés qui stockent des produits subventionnés (Prady, 2020).

Pour faire face à d'autres chocs, les dirigeants devraient également renforcer les mécanismes permettant d'apporter automatiquement et rapidement une aide temporaire en cas de récession. Comme mentionné dans l'édition d'avril 2020 des PEM, les mesures de relance budgétaire fondées sur des règles et déclenchées en cas de détérioration de la situation macroéconomique (par exemple les transferts monétaires temporaires en faveur des ménages à faibles revenus dont les liquidités sont limitées qui sont mis en œuvre lorsque le chômage ou les demandes de prestations de chômage dépassent un certain seuil) peuvent contribuer à atténuer les ralentissements.

## Mesures permettant de relever les défis à moyen et à long terme

La pandémie de COVID-19 est un phénomène qui génère des mutations sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale. Les dommages causés au potentiel de l'offre, l'accumulation de la dette et les conséquences pour les inégalités dont il a été question plus haut sont susceptibles d'exacerber des problèmes antérieurs à la pandémie. Par ailleurs, le recul de l'accumulation de capital humain constitue une nouvelle difficulté. La présente partie traite des mesures prioritaires à prendre pour relever ces défis.

### Favoriser une croissance plus forte et viable sur le plan environnemental

*La croissance de la productivité* avait déjà ralenti dans les pays émergents et les pays en développement au cours des 15 années précédant la pandémie, et ce avant même la crise financière mondiale (Adler *et al.*, 2017 ; chapitre 2 de l'édition d'octobre 2018 des PEM). Dans les projections à moyen terme, les dommages causés au potentiel de l'offre s'expliquent en partie par la persistance des facteurs qui avaient entraîné un fléchissement de la croissance de la productivité dans les années précédant la pandémie : une croissance relativement lente des investissements, qui pèse sur l'accumulation de capital physique, des améliorations plus modestes du capital humain et un ralentissement des gains d'efficacité dans la combinaison des avancées technologiques et des facteurs de production disponibles, dû en partie à des inadéquations sectorielles.

Les initiatives qui peuvent contrecarrer ces facteurs consistent notamment à assainir les bilans et à se défaire des créances en souffrance afin que les investissements puissent se redresser rapidement. Les dirigeants devraient également s'attaquer aux rigidités du marché du travail et en réduire les barrières à l'entrée susceptibles d'entraver la réaffectation des ressources vers les secteurs en expansion. À cet égard, le bouleversement du secteur des entreprises provoqué par la pandémie, en particulier la sortie des petites entreprises, risque de renforcer la tendance à une augmentation généralisée de la concentration et du pouvoir de marché dans l'ensemble de l'économie (chapitre 3 de l'édition d'avril 2019 des PEM), ce qui constitue une menace pour le dynamisme de l'économie et l'innovation. Les cadres de concurrence et la surveillance des fusions d'entreprises doivent permettre de s'assurer que cette évolution ne conduit pas à des abus de pouvoir de marché et que les petites entreprises en démarrage puissent continuer de concurrencer les entreprises en place sur un pied d'égalité.

*Favoriser de nouvelles perspectives de croissance, notamment pour accélérer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.* En outre, comme indiqué au chapitre 3, un effort d'investissement vert visant à accroître le recours aux énergies renouvelables, à améliorer l'efficacité du réseau et à rénover les bâtiments pour accroître les économies d'énergie pourrait également stimuler les dépenses d'investissement dans certains secteurs, notamment ceux des matériaux de construction et des systèmes de chauffage à faible consommation d'énergie, tout en accélérant la transition vers une trajectoire de croissance plus sobre en carbone. L'accord de l'Union européenne visant à consacrer 30 % de l'instrument de relance « Next Generation EU » aux dépenses relatives au changement climatique constitue un pas dans cette direction. Plus généralement, les efforts destinés à promouvoir l'investissement dans de nouveaux domaines de croissance contribueraient également à la réorganisation post-pandémique de l'économie à mesure que les entreprises tirent profit des nouvelles possibilités offertes. Un ensemble de nouvelles perspectives de croissance est apparu pendant la pandémie du fait de l'accélération du passage au commerce électronique, de la numérisation croissante de l'économie et de possibles innovations concernant de nouveaux services fondés sur des données. Un autre ensemble de possibilités est lié à la médecine et à la biotechnologie.

### Stimuler l'accumulation de capital humain

Compte tenu de la fermeture des écoles et des universités pendant une grande partie de l'année 2020, la déscolarisation à l'échelle mondiale constituera probablement l'une des séquelles les plus durables de la crise de la COVID-19. L'apprentissage à distance pourrait ne pas suffire pour y remédier, même là où la connexion Internet à haut débit est généralisée, où les consommateurs ont un accès satisfaisant à l'apprentissage en ligne et où un enseignement complémentaire peut être dispensé à domicile. La déscolarisation peut avoir des conséquences durables pour les perspectives de revenu des individus tout au long de leur vie et pour la croissance de la productivité dans l'ensemble de l'économie. Les dirigeants devront élaborer des stratégies de rattrapage à appliquer lorsque la pandémie sera sous contrôle et qu'il sera possible de reprendre une scolarité à plein temps en toute sécurité. Les mesures envisageables pourraient consister à prévoir des fonds permettant de réajuster la durée de l'année scolaire, à former les enseignants aux méthodes de rattrapage pour remédier aux lacunes dues à la déscolarisation et à mettre en place ou généraliser des programmes

de soutien parascolaire (voir Banque mondiale, 2020b). Dans le même temps, les programmes éducatifs et professionnels devront répondre aux besoins de formation dans des domaines qui seront probablement très demandés (services d'urgence, infirmiers, techniciens de laboratoire et, plus généralement, connaissances informatiques permettant à davantage de personnes de profiter des possibilités de télétravail). Même s'il est procédé à ces adaptations, le taux de participation aux programmes professionnels peut demeurer insuffisant si la formation suppose l'acquisition d'un ensemble de compétences sensiblement différentes et difficiles, ce qui risque d'entraîner une augmentation persistante des abandons et du nombre de personnes sans emploi qui ne suivent ni études ni formation.

### Répartir les gains plus équitablement

Comme nous l'avons déjà mentionné, le recul de l'accumulation de capital humain est un élément qui risque d'accroître les inégalités en raison de la pandémie. Au-delà de l'enseignement, les mesures de dépenses sociales visant à lutter contre le creusement des inégalités consistent notamment à renforcer l'aide sociale (par exemple transferts monétaires conditionnels, bons alimentaires et vivres en nature, couverture des frais médicaux pour les ménages à faible revenu), à étendre l'assurance sociale (assouplissement des critères d'admissibilité à l'assurance chômage, extension de la couverture des congés payés pour maladie ou raison familiale) et à investir dans des programmes de reconversion et de recyclage permettant d'améliorer les perspectives de retrouver un emploi pour les travailleurs licenciés.

### Résoudre les situations de surendettement

La portée des mesures visant à stimuler la croissance de la productivité, à accélérer la transition vers une économie sobre en carbone et à réduire les inégalités est souvent limitée, car les niveaux d'endettement élevés observés au début de la crise vont encore augmenter.

*Surendettement des États.* Les États dont l'encours de la dette est élevé devront envisager des mesures permettant d'augmenter les recettes et de réduire progressivement les dépenses à moyen terme. Il s'agit notamment d'accroître la progressivité du code des impôts, comme nous l'avons évoqué plus haut. Les efforts visant à élargir l'assiette de l'impôt peuvent se traduire par une réduction des allègements fiscaux accordés aux entreprises, un plafonnement plus strict des déductions de l'impôt sur le revenu des

personnes physiques, l'instauration d'une taxe sur la valeur ajoutée lorsque celle-ci n'est pas prévue dans le code des impôts, et l'amélioration de la couverture des registres fiscaux et de la transmission électronique des déclarations. Pour ce qui est des dépenses, réduire celles liées notamment aux subventions mal ciblées et inutiles contribuerait à la consolidation. Dans certains cas, la restructuration de la dette souveraine peut être nécessaire pour atténuer les contraintes de financement et rétablir la viabilité de la dette, bien que cela pose d'autres problèmes, notamment des conséquences potentiellement durables pour la crédibilité d'un État. Le cas échéant, il peut se révéler nécessaire d'activer des clauses d'action collective pour accélérer le processus. La restructuration peut prendre la forme d'un allongement des échéances, d'une réduction des taux d'intérêt, d'une réduction du principal (décote) et d'autres échanges de créances (avec des conditions renégociées).

*Surendettement des entreprises.* Pour résoudre le problème du surendettement probable des grandes entreprises au sortir de la crise, il faudra d'abord déterminer quelles entreprises sont considérées comme viables et peuvent être restructurées et lesquelles ne le sont pas. Dans le cas des entreprises d'importance systémique, des injections de capitaux peuvent être envisagées. Si le modèle économique d'une entreprise semble viable à moyen terme, il convient de restructurer son bilan et de lui fournir des liquidités. Il peut être nécessaire de renforcer (ou de mettre en place) des dispositifs spéciaux de restructuration extrajudiciaire pour faire face au nombre élevé de cas attendus. Il faudra appliquer des solutions de restructuration normalisées et des mesures d'incitation (échéances pour les accords, amendes pour les créanciers, menace de liquidation pour les débiteurs) pour accélérer la restructuration (Liu, Garrido et DeLong, 2020). Pour contribuer à gérer une éventuelle augmentation des prêts improductifs, les autorités de contrôle devraient renforcer la surveillance réglementaire (par exemple en faisant preuve de plus de rigueur en ce qui concerne le provisionnement, les annulations de créances et la comptabilisation des recettes), tandis que les banques devraient améliorer leurs capacités internes de gestion des prêts improductifs. Le développement des marchés des créances en souffrance peut être soutenu en améliorant l'accès aux informations sur les débiteurs, en supprimant les obstacles réglementaires (par exemple en permettant à des entités non bancaires de détenir et de gérer des prêts improductifs) et en améliorant la qualité des évaluations de garanties. Les règles fiscales qui empêchent les restructurations ou les annulations de dettes devraient également être modifiées (Aiyar *et al.*, 2015 ; Awad *et al.*, 2020).



Compte tenu de l'ampleur du choc de la pandémie de COVID-19 et de la possibilité que les faillites aient des répercussions plus fortes que lors d'une récession traditionnelle, il convient de soutenir la solvabilité plus massivement que d'habitude, sauf pour les entreprises qui étaient déjà insolvables avant le début de la crise. Des mesures fiscales, notamment le report rétroactif des pertes, pourraient contribuer à aider les entreprises jusqu'alors viables. Pour les grandes entreprises, l'aide peut prendre la forme d'injections directes de fonds propres ou de créances de second rang assorties de garanties qui permettent aux finances publiques de bénéficier d'un éventuel retour à la rentabilité. Pour les petites et moyennes entreprises non cotées en bourse, pour lesquelles les injections directes de fonds propres ne sont pas envisageables, il pourrait s'agir de leur verser des subventions qui seront partiellement récupérées au moyen d'une augmentation temporaire du taux d'imposition des sociétés.

Lorsque les chaînes de consommation et de production connaissent des mutations durables ou structurelles et que les perspectives à moyen terme d'une entreprise sont mauvaises, il peut être nécessaire de procéder à une liquidation pour réaffecter le capital et la main-d'œuvre à de meilleurs usages. Pour les entreprises devenues non viables en raison de mutations structurelles persistantes, il est essentiel de disposer d'un régime de faillite efficace et équitable qui permette de répartir les pertes entre les investisseurs, les banques et les propriétaires.

### **Des mesures multilatérales pour assurer une reprise durable à l'échelle mondiale**

Au-delà de la pandémie actuelle, comme indiqué dans la partie sur les risques, l'intensification des tensions commerciales et technologiques entre les pays pourrait donner lieu à une croissance mondiale nettement

inférieure aux projections de référence. Une coopération multilatérale efficace permettant de désamorcer ces tensions et de combler les lacunes du système commercial multilatéral fondé sur des règles contribuerait grandement à prévenir cette dégradation.

Les pays doivent également agir collectivement pour tenir leurs engagements en matière d'atténuation des changements climatiques. Comme expliqué au chapitre 3, une action conjointe, menée en particulier par les plus gros émetteurs et combinant une hausse régulière des prix du carbone et le développement de l'investissement vert, est indispensable pour parvenir à des réductions d'émissions conformes à la limitation de l'augmentation de la température mondiale prévue dans les objectifs de l'Accord de Paris conclu en 2015. Un ensemble de mesures d'atténuation, largement adopté et porteur de croissance, pourrait accroître l'activité mondiale au moyen d'un investissement à court terme dans des infrastructures respectueuses de l'environnement, dont les coûts de production seraient modestes à moyen terme, car les pays abandonneraient progressivement les combustibles fossiles au profit de technologies plus propres. Par rapport au statu quo, cet ensemble de mesures donnerait un fort coup d'accélérateur aux revenus au cours de la deuxième moitié du siècle en permettant d'éviter des dommages et des risques de catastrophe imputables aux changements climatiques. La communauté internationale devrait également prendre de toute urgence des mesures visant à renforcer ses moyens de lutte contre des crises sanitaires calamiteuses, par exemple en augmentant les réserves d'équipements de protection et de fournitures médicales essentielles, en finançant la recherche et en assurant constamment une aide suffisante aux pays dont les capacités sanitaires sont limitées, notamment avec le concours d'organisations internationales.

## Encadré scénario 1. Autres scénarios possibles

Ici, le modèle G-20<sup>1</sup> est utilisé pour estimer les possibles répercussions sur l'activité de deux voies que peut prendre l'évolution de la lutte contre la COVID-19. Dans la première (défavorable), l'endiguement du virus se révèle être plus difficile et plus long que prévu jusqu'à ce qu'un vaccin soit largement disponible. Dans la seconde (favorable), la lutte contre le virus se déroule bien sur tous les plans.

### *Évolution défavorable : l'endiguement se révèle beaucoup plus difficile que prévu*

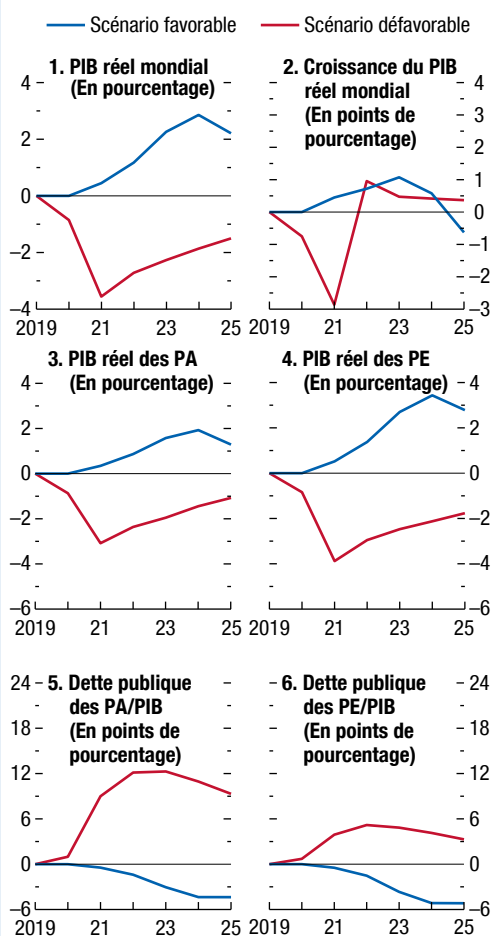
Dans le scénario défavorable (ligne rouge dans le graphique scénario 1), il est supposé que les mesures visant à endiguer la propagation (obligatoires ou facultatives) accroissent légèrement l'effet direct sur l'activité au cours du second semestre de 2020, car le virus se révèle plus difficile à maîtriser. En outre, il est supposé que, en 2021, les progrès sur tous les fronts de la lutte contre le virus sont plus lents que prévu dans le scénario de référence, notamment en ce qui concerne les vaccins, les traitements et le respect des consignes de distanciation physique visant à endiguer la propagation du virus. Cela entraîne une détérioration de l'activité dans les secteurs où les contacts sont nombreux, ce qui se répercute par un effet de revenu sur d'autres secteurs. Ces répercussions sur la demande intérieure sont ensuite amplifiées par les échanges commerciaux. Un resserrement des conditions financières est également supposé : les écarts de taux sur les obligations d'entreprises augmentent dans les pays avancés, et ces écarts ainsi que les écarts de rendement sur les obligations souveraines se creusent dans les pays émergents. L'augmentation en 2020 est assez modérée, mais plus marquée en 2021, car la faiblesse de l'activité persiste. Les conditions financières reviennent progressivement au niveau de référence au-delà de 2022. Selon les hypothèses retenues, les autorités budgétaires des pays avancés réagissent par une augmentation des transferts au-delà des stabilisateurs automatiques habituels, tandis que l'action de leurs homologues dans les pays émergents est plus restreinte, car seuls les stabilisateurs automatiques fonctionnent. Les autorités monétaires des pays avancés dont la marge de manœuvre conventionnelle est restreinte ont recours à des mesures

Les auteurs du présent encadré sont Ben Hunt et Susanna Mursula.

<sup>1</sup>Le modèle G-20 est un modèle global et structurel de l'économie mondiale qui tient compte des répercussions internationales et des principales relations économiques entre le secteur des ménages, le secteur des entreprises et le secteur public, y compris la politique monétaire.

## Graphique scénario 1. Autres évolutions possibles de la lutte contre le virus de la COVID-19

(Écart par rapport au scénario de référence)



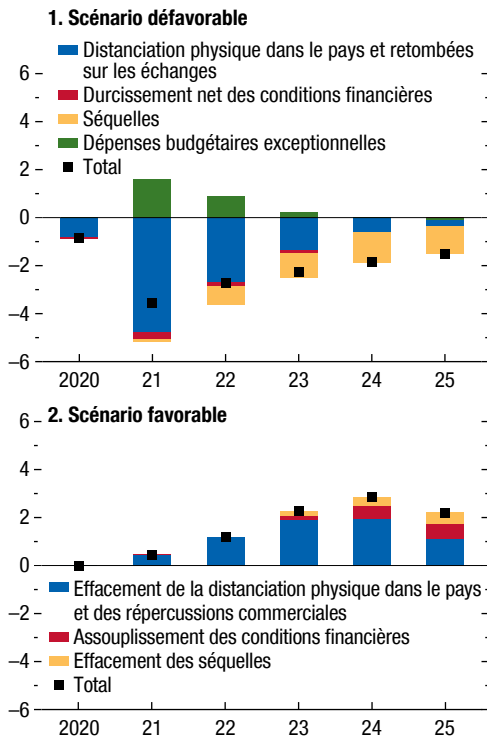
Source : FMI, simulations selon le modèle G-20.

Note : PA = pays avancés ; PE = pays émergents.

non conventionnelles pour juguler les hausses des taux d'intérêt à long terme. La faiblesse prolongée de l'activité est supposée nuire davantage et de manière persistante à la capacité d'offre des pays, ce qui se traduit par une perte de capital productif, une hausse durable du taux de chômage naturel et un ralentissement temporaire de la croissance de la productivité. Ces effets de cicatrisation devraient se faire largement sentir en 2022 et au-delà. La plage 1 du graphique 2 du scénario présente une décomposition de l'incidence sur le PIB mondial des quatre principaux éléments du scénario défavorable.

Encadré scénario 1 (suite)

**Graphique scénario 2. Scénarios favorable et défavorable : PIB réel mondial**  
(Écart en pourcentage par rapport au scénario de référence)



Source : FMI, simulations selon le modèle G-20.

Par rapport au scénario de référence, la croissance mondiale en 2020 est plus faible d'environ ¾ point de pourcentage et de près de 3 points de pourcentage en 2021 selon le scénario défavorable. Les pays émergents sont plus touchés que les pays avancés, car le faible espace budgétaire dont ils disposent restreint leur capacité à soutenir les revenus. Par conséquent, des conditions financières encore plus restrictives pour les pays émergents accentuent ce décalage, qui est amplifié par des séquelles plus profondes. Après 2021, la croissance dépasse le niveau de référence pendant plusieurs années, mais le niveau du PIB mondial est toujours inférieur d'environ 1,5 % au niveau de référence à la fin de la période considérée dans les *Perspectives de l'économie mondiale*, en 2025. L'incidence négative sur le niveau du PIB est environ deux fois plus forte pour les pays émergents que pour les pays avancés. Les effets néfastes plus prolongés sur l'activité, combinés aux dépenses budgétaires supplémentaires visant à soutenir les revenus, entraînent une nette augmentation de l'endettement public. Le ratio dette/PIB augmente en moyenne de plus

de 10 points de pourcentage dans les pays avancés et, plus modestement, de 5 points de pourcentage dans les pays émergents d'ici à 2022.

*Évolution favorable : la lutte contre le virus se déroule bien sur tous les plans*

Dans le scénario favorable (ligne bleue dans le graphique scénario 1), il est supposé que la lutte contre la COVID-19 se déroule en tout point beaucoup mieux que ce qui avait été envisagé dans le scénario de référence. En ce qui concerne les traitements, des progrès permettent de réduire rapidement le taux de mortalité, ce qui diminue le sentiment de peur et contribue à rétablir la confiance. Une augmentation rapide et sensible des investissements dans les capacités de production de vaccins et des accords de coopération dans la chaîne d'approvisionnement mondiale correspondante permettent de disposer de vaccins plus tôt que prévu et à grande échelle. Grâce à la franchise et à la transparence totales des travaux de recherche menés en la matière, la confiance dans l'efficacité et l'innocuité des vaccins est renforcée, ce qui permet de généraliser les vaccinations. Toutes ces avancées permettent aux secteurs où les contacts sont nombreux, qui ont été les plus touchés, de connaître une reprise de l'activité plus rapidement que prévu par rapport au scénario de référence. En outre, l'amélioration générale de la confiance entraîne une augmentation des dépenses dans d'autres secteurs à mesure que l'incertitude sur les perspectives de revenus futurs se dissipe. Une activité plus dynamique entraîne à son tour une amélioration des perspectives des entreprises et une détérioration moins forte de la situation budgétaire, ce qui conduit à une baisse des primes de risque. En outre, le redressement plus rapide que prévu permet de réduire le nombre de faillites, de limiter les perturbations sur le marché du travail et d'atténuer le ralentissement de la croissance de la productivité par rapport aux hypothèses du scénario de référence. L'amélioration de ces facteurs liés à l'offre commence en 2023 et se poursuit. Pour ce qui est des politiques publiques, avec l'amélioration de l'activité, il est supposé que le retrait de l'impulsion budgétaire ne se fait qu'au niveau des stabilisateurs automatiques et que les autorités monétaires sont partout en mesure de faire face à l'accélération de la croissance sans compromettre leurs objectifs de stabilité des prix. La plage 2 du graphique scénario 2 présente une décomposition de l'incidence sur le PIB mondial des trois principaux éléments du scénario favorable.

Dans le cadre du scénario favorable, la croissance mondiale s'accélère progressivement par rapport au scénario de référence : son taux est plus élevé d'environ

**Encadré scénario 1 (fin)**

½ point de pourcentage en 2021 et atteint environ 1 point de pourcentage de plus en 2023. La reprise devient plus modérée en 2024, et la croissance légèrement inférieure au niveau de référence en 2025. Si les pays avancés comme les pays émergents enregistrent une nette amélioration de l'activité, ces derniers en profitent davantage, car le scénario de référence suppose que le caractère limité des progrès observés dans la mise en œuvre des mesures de lutte contre le virus pèse davantage sur les pays émergents. En outre, la différence est amplifiée par une diminution relativement plus marquée des primes de risque et par un effacement plus prononcé des séquelles prévues dans le scénario de référence.

En 2025, le PIB mondial est supérieur d'environ 2 % au niveau de référence, et l'amélioration dans les pays émergents est presque deux fois plus forte que dans les pays avancés. L'accélération de la croissance entraîne une amélioration de la situation budgétaire : les pays avancés comme les pays émergents voient leur ratio dette/PIB diminuer d'environ 5 points de pourcentage d'ici à la fin de la période considérée dans les *Perspectives de l'économie mondiale*. Si les autorités budgétaires profitent également de cette accélération pour mettre fin aux mesures discrétionnaires plus rapidement que prévu dans le scénario de référence, le ratio dette/PIB pourrait enregistrer une amélioration encore plus nette.

### Encadré 1.1. Révision des parités de pouvoir d'achat dans les *Perspectives de l'économie mondiale*

Le Programme de comparaison internationale (PCI), géré et publié par la Banque mondiale en coordination avec l'Organisation de coopération et de développement économiques et d'autres organisations internationales, a permis de rendre publiques, en mai 2020, de nouvelles parités de pouvoir d'achat (PPA) pour l'année de référence 2017 dans les 176 pays participants. Des résultats révisés pour l'année de référence précédente, 2011, et des estimations des PPA annuelles pour la période 2012–16 ont également été publiés<sup>1</sup>. Les PPA sont utilisées pour convertir différentes monnaies en une monnaie commune et égaliser leur pouvoir d'achat en éliminant les différences de niveaux de prix entre les pays. Elles indiquent, par rapport à une économie de référence (celle

des États-Unis), le prix relatif d'un panier donné de biens et de services d'un pays à l'autre.

Les estimations de la production et de la croissance régionales et mondiales, ainsi que les prévisions en la matière, sont des indicateurs macroéconomiques essentiels dont font état de nombreuses publications phares du FMI, notamment les *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM). Les PPA révisées utilisées dans l'édition d'octobre 2020 des PEM sont basées sur les données 2011–17 de l'enquête 2017 du PCI, qui sont ensuite extrapolées dans un sens et dans l'autre en utilisant les taux de croissance des déflateurs relatifs du PIB (quotient du déflateur du PIB d'un pays par le déflateur du PIB des États-Unis). Ces données génèrent le PIB en PPA, qui sert de pondération pour calculer la croissance du PIB réel régional et mondial ainsi que d'autres agrégats du secteur réel, y compris l'inflation<sup>2</sup>.

Le présent encadré a pour auteurs Jungjin Lee et Evgenia Pugacheva, qui ont bénéficié des contributions d'Angela Espiritu et de Mahnaz Hemmati.

<sup>1</sup>Voir le rapport 2017 du PCI (en anglais) pour plus d'informations sur les résultats obtenus et la méthode employée.

<sup>2</sup>Voir la foire aux questions (en anglais) sur les PEM pour plus d'informations sur la méthode d'agrégation et l'utilisation des PPA dans les PEM.

**Tableau 1.1.1. Variations des parts du PIB mondial dues aux révisions des parités de pouvoir d'achat**  
(En pourcentage, sauf indication contraire)

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	Part du PIB mondial						Écart <sup>2</sup>	Part du PIB en USD
	Nouvelle (PCI 2017)			Ancienne (PCI 2011)				
	2011	2017	2019 <sup>1</sup>	2011	2017 <sup>1</sup>	2019 <sup>1</sup>	2019	2019
<b>Pays avancés</b>	<b>45,3</b>	<b>44,0</b>	<b>43,1</b>	<b>45,2</b>	<b>41,3</b>	<b>40,3</b>	<b>2,8</b>	<b>59,1</b>
États-Unis	16,3	16,1	15,9	16,3	15,2	15,1	0,9	24,4
Zone euro <sup>3</sup>	13,2	12,9	12,5	13,2	11,5	11,2	1,3	15,2
Japon	4,8	4,3	4,1	4,8	4,2	4,0	0,0	5,8
Autres pays avancés <sup>4</sup>	7,0	6,9	6,8	6,9	6,6	6,5	0,3	8,4
<b>Pays émergents et pays en développement</b>	<b>54,7</b>	<b>56,0</b>	<b>56,9</b>	<b>54,8</b>	<b>58,7</b>	<b>59,7</b>	<b>-2,8</b>	<b>40,9</b>
Pays émergents et pays en développement d'Asie	26,5	29,9	31,5	26,7	32,4	34,1	-2,6	24,1
Chine	14,4	16,3	17,4	14,5	18,1	19,2	-1,8	16,8
Inde	5,9	6,8	7,1	6,1	7,5	7,8	-0,7	3,5
Pays émergents et pays en développement d'Europe	7,5	7,6	7,6	7,7	7,2	7,1	0,5	4,5
Russie	3,4	3,1	3,1	3,6	3,2	3,1	0,0	1,9
Amérique latine et Caraïbes	8,7	8,0	7,6	8,7	7,7	7,2	0,3	5,9
Brésil	3,1	2,5	2,4	3,1	2,5	2,4	-0,1	2,1
Mexique	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	1,8	0,1	1,4
Moyen-Orient et Asie centrale	9,0	7,4	7,1	8,7	8,4	8,1	-0,9	4,5
Arabie saoudite	1,7	1,3	1,2	1,4	1,4	1,3	-0,1	0,9
Afrique subsaharienne	3,0	3,1	3,1	3,1	3,1	3,1	0,0	2,0
Nigéria	0,9	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	-0,1	0,5
Afrique du Sud	0,7	0,6	0,6	0,7	0,6	0,6	0,0	0,4

Sources : *Mise à jour des PEM* de juin 2020 ; calculs des services du FMI.

Note : Les nouvelles parts reposent sur la *Mise à jour des PEM* de juin 2020 révisée à l'aide du PCI 2017, et les anciennes parts sur la *Mise à jour des PEM* de juin 2020 ; PCI = Programme de comparaison internationale ; PEM = *Perspectives de l'économie mondiale* ; USD = dollar américain.

<sup>1</sup>Extrapolations.

<sup>2</sup>Écart entre colonne 3 et colonne 6 ; en points de pourcentage.

<sup>3</sup>Agrégat des pays membres.

<sup>4</sup>Hors Groupe des Sept et pays de la zone euro.



### Encadré 1.1 (suite)

#### Variations des PPA dans les régions et les pays

Le tableau 1.1.1 montre que la part des pays émergents et des pays en développement dans le PIB mondial augmente, tandis que celle des pays avancés diminue au cours de la période 2011–19 sur la base du PCI 2017 (colonnes 1 à 3) ; c'était également le cas sur la base du PCI 2011 (colonnes 4 à 6). Toutefois, l'accent est mis ici sur les révisions des pondérations pour une année donnée, et le principal changement consiste en une variation de la pondération relative des pays avancés, dont la part dans l'économie mondiale pour 2019 est désormais estimée à 43 %, contre 40 % selon le calcul précédent. Si l'on considère les variations pour les différents pays et régions, on constate que les pays de la zone euro et les États-Unis ont des parts plus élevées en 2019 qu'auparavant. Parallèlement, les révisions pour la Chine et l'Inde prises ensemble absorbent pour l'essentiel les variations plus faibles des pays émergents d'Asie et de l'ensemble des pays émergents et des pays en développement dans les nouvelles pondérations. L'Amérique latine et les Caraïbes ainsi que les pays émergents d'Europe ont une pondération mondiale légèrement supérieure, tandis que la région du Moyen-Orient et de l'Asie centrale affiche une pondération inférieure. La pondération de l'Afrique subsaharienne reste pratiquement inchangée.

Les parts des pays dans le PIB mondial qui servent de pondérations pour calculer la croissance de la production mondiale peuvent différer selon que les parts du PIB sont établies à partir de la PPA ou des taux de change du marché<sup>3</sup>. Malgré les révisions des PPA, la part des pays émergents et des pays en développement dans le PIB mondial en 2019 est beaucoup plus faible selon les taux de change du marché (41 %) que selon la PPA (57 %), ce qui illustre le caractère plus limité de leur pouvoir d'achat sur les marchés internationaux.

#### Facteurs déterminants de la révision des PPA

Des écarts sensibles peuvent apparaître entre les PPA d'un nouveau cycle et les PPA extrapolées à partir d'un cycle précédent, car le nouveau cycle présente des données supplémentaires et actualisées sur le monde. Les six années écoulées entre les cycles du PCI donnent lieu à des différences notables pour certains pays<sup>4</sup>. L'une des

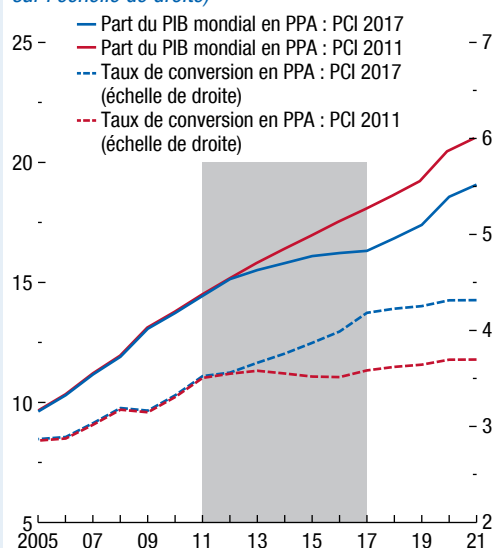
<sup>3</sup>Le tableau 1.1 des PEM présente les deux mesures de la production mondiale.

<sup>4</sup>Bien que la méthode d'extrapolation utilisée soit robuste, les estimations fondées sur l'extrapolation (par exemple, la valeur de 2017 dérivée du PCI 2011) ne devraient pas nécessairement coïncider avec l'année correspondante dans la nouvelle enquête du PCI 2017. Voir McCarthy (2013) et Deaton et Aten (2017).

hypothèses sur lesquelles reposent les extrapolations des PPA pour le PIB est que la structure de l'économie de chaque pays est similaire à celle du pays de référence et évolue de la même manière dans le temps. Dans la pratique, toutefois, les structures et les évolutions peuvent être très différentes. Il s'agit là d'un point important, en particulier lorsque des pays en développement sont comparés à un pays avancé. L'économie chinoise, par exemple, s'est développée rapidement ces dernières années, et la manière dont sa structure a évolué est très différente de celle observée aux États-Unis.

Bien que le PCI présente des valeurs révisées des PPA de 2011 à partir des résultats du PCI 2017, les révisions par rapport à 2011 sont mineures, et les nouvelles estimations de 2017 entraînent des variations dans les trajectoires des PPA au cours de la période 2011–17 par rapport à celles extrapolées à partir des données du PCI 2011. Le graphique 1.1.1 montre que la part de la Chine dans le PIB de 2019 a été révisée à la baisse et que le taux de conversion en PPA s'est déprécié par rapport aux estimations précédentes. Cela laisse entendre que l'augmentation du niveau général des prix en Chine a été sous-estimée

**Graphique 1.1.1. Révision des parités de pouvoir d'achat pour la Chine**  
(En pourcentage ; en monnaie nationale par dollar sur l'échelle de droite)



Sources : Mise à jour des *Perspectives de l'économie mondiale* de juin 2020 ; calculs des services du FMI.  
Note : La zone grisée indique les années des nouvelles estimations tirées de l'enquête PCI 2017. PCI = Programme de comparaison internationale ; PPA = parités de pouvoir d'achat.

**Encadré 1.1 (fin)**

dans les données extrapolées à partir du PCI 2011. Dans le PCI 2017, le niveau des prix relatifs en Chine en 2019 est désormais plus élevé, et le PIB converti au taux de PPA est donc plus faible. La part de la Chine en PPA dans l'économie mondiale en 2019 (17,4 %), établie à partir du PCI 2017, est par conséquent inférieure à celle estimée à partir du PCI 2011 (19,2 %). Cela signifie que les augmentations des prix globaux dépassent les différences entre les déflateurs du PIB.

*Incidence de la révision des PPA sur la croissance globale*

Pour illustrer la manière dont la modification des pondérations peut influencer sur le calcul des taux de croissance globale, le tableau 1.1.2 compare l'agrégation des prévisions par pays présentées dans la *Mise à jour des PEM* de juin 2020, basées sur le PCI 2011, avec celles basées sur le PCI 2017. La pondération plus faible des pays émergents d'Asie à croissance rapide et la pondération plus élevée des pays avancés dans le cadre du PCI 2017 laissent supposer que la croissance mondiale calculée à partir des nouvelles pondérations est légèrement plus

faible. La croissance mondiale moyenne est estimée à 3,2 % pour 2018–19 et à 3,6 % pour 2011–17, soit environ 0,1 point de pourcentage de moins que les taux obtenus avec les anciennes pondérations. Pour 2020, l'agrégation des prévisions par pays de la *Mise à jour des PEM* de juin 2020 avec les nouvelles pondérations donne une projection du taux de croissance globale à l'échelle mondiale de –5,2 % pour 2020 (par rapport à la projection de –4,9 % dans la *Mise à jour des PEM* de juin 2020, qui reposait sur les anciennes pondérations)<sup>5</sup>. La réduction de la pondération relative de la région qui connaît la croissance la plus rapide, selon les pondérations du PCI 2017, suppose également une croissance moyenne légèrement inférieure pour les pays émergents et les pays en développement par rapport à l'estimation fondée sur les pondérations du PCI 2011.

<sup>5</sup>Les calculs de la part du PIB et de la croissance globale fondés sur le PCI 2017 présentés ici sont basés sur les données les plus récentes de la *Mise à jour des PEM* de juin 2020 et peuvent différer des estimations finales de l'édition d'octobre 2020 des PEM.

**Tableau 1.1.2. Révisions de la croissance du PIB réel des agrégats des Perspectives de l'économie mondiale**  
(En pourcentage, sauf indication contraire)

	2011–17	2018	2019	2020	2021
<b>PEM de juin 2020 révisées à l'aide du PCI 2017</b>					
Monde	3,6	3,5	2,8	–5,2	5,4
Pays avancés	1,9	2,2	1,7	–8,1	4,8
Pays émergents et pays en développement	5,0	4,5	3,6	–3,1	5,8
<b>PEM de juin 2020 fondées sur le PCI 2011</b>					
Monde	3,7	3,6	2,9	–4,9	5,4
Pays avancés	1,9	2,2	1,7	–8,0	4,8
Pays émergents et pays en développement	5,1	4,5	3,7	–3,0	5,9
<b>Écart (en points de pourcentage)</b>					
Monde	–0,05	–0,08	–0,08	–0,24	–0,04
Pays avancés	0,00	0,00	0,00	–0,07	0,04
Pays émergents et pays en développement	–0,04	–0,03	–0,05	–0,13	–0,05

Sources : *Mise à jour des PEM* de juin 2020 ; calculs des services du FMI.

Note : PCI = Programme de comparaison internationale ; PEM = *Perspectives de l'économie mondiale*.

## Encadré 1.2. Croissance inclusive dans les pays émergents et les pays en développement : incidence de la COVID-19

Le présent encadré décrit les conséquences possibles de la pandémie sur la réduction de la pauvreté, l'allongement de l'espérance de vie et la diminution des inégalités dans les pays émergents et les pays en développement. Le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté devrait augmenter considérablement cette année, pour la première fois depuis plus de vingt ans, et les inégalités de revenu dans ces pays pourraient, en moyenne, revenir aux niveaux observés en 2008, ce qui annihilerait les progrès réalisés depuis la crise financière mondiale. L'espérance de vie devrait moins varier, malgré des risques de détérioration dus à la fragilité des systèmes de santé et aux interruptions des traitements administrés pour d'autres maladies mortelles.

Au cours des deux décennies qui ont précédé la crise de la COVID-19, les pays émergents et les pays en développement ont connu une croissance moyenne de 4,1 %, soit 1 point de pourcentage de plus que pendant les deux décennies précédentes (1980–99). Avec le ralentissement de la croissance démographique, le contraste est encore plus marqué au niveau de la croissance par habitant : 2,4 % en 2000–19, contre 1,0 % en 1980–99. Aussi, il est essentiel de savoir quels progrès ont été réalisés au cours des vingt dernières années pour rendre la croissance plus inclusive dans ces pays (réduction de la pauvreté, allongement de l'espérance de vie et diminution des inégalités)<sup>1</sup>.

Avec la pandémie, le PIB réel des pays émergents et des pays en développement devrait diminuer de 3,3 % en 2020. Cette crise touche de manière disproportionnée les travailleurs vulnérables, ce qui met en péril une grande partie des progrès réalisés avant la crise et risque d'exacerber les écarts qui subsistent. Dans ce contexte, une deuxième question fondamentale consiste à savoir comment la pandémie pèsera sur le caractère inclusif de la croissance dans ces pays.

Le présent encadré a pour auteurs Gabriela Cugat et Futoshi Narita, qui ont bénéficié des contributions des auteurs de Brussevich, Dabla-Norris et Khalid (2020), de ceux de Bannister et Mourmouras (2017), ainsi que d'Albe Gjonbalaj. Il relève d'un projet de recherche sur la politique macroéconomique dans les pays à faible revenu appuyé par le ministère des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement du Royaume-Uni (FCDO). Les avis qui y sont exprimés ne correspondent pas forcément à ceux du FCDO.

<sup>1</sup>Pour une réflexion plus approfondie sur les pays en développement à faible revenu, voir Fabrizio *et al.* (2017) ; le chapitre 1 de l'édition d'avril 2020 des *Perspectives économiques régionales de l'Afrique subsaharienne* traite des progrès accomplis dans les pays de la région.

### *État des lieux : avancées en matière de croissance inclusive avant la pandémie*

Des progrès remarquables de réduction de la pauvreté ont été accomplis entre 2000 et le début de la pandémie<sup>2</sup>. La proportion de personnes vivant avec moins de 1,90 dollar par jour (en parité de pouvoir d'achat de 2011) par rapport à la population totale est passée de 25 % en 2002 à 12 % en 2018, en moyenne, et les progrès ont été plus nets dans les pays en développement à faible revenu (graphique 1.2.1, page 1)<sup>3</sup>. En plus des améliorations concernant la marge extensive de la pauvreté (mesure de l'effectif), l'indice d'écart de pauvreté (la distance au-dessous du seuil de pauvreté à laquelle se trouvent les pauvres dans un pays donné) met en évidence des avancées en ce qui concerne la marge intensive (distance moyenne par rapport au seuil de 1,90 dollar/jour parmi les personnes vivant dans la pauvreté), ce qui indique que le montant moyen du transfert monétaire annuel à effectuer pour chaque personne vivant dans la pauvreté afin de mettre fin à l'extrême pauvreté est passé de 240 à 184 dollars (pour des transferts parfaitement ciblés).

Les indicateurs liés à la santé ont également mis en évidence des progrès notables avant la crise. Une forte « convergence » a été constatée en ce qui concerne l'espérance de vie : les niveaux ont considérablement augmenté dans presque tous les pays émergents et les pays en développement, et l'augmentation a été plus forte pour les pays présentant une espérance de vie plus faible, dont la plupart sont des pays en développement à faible revenu (graphique 1.2.1, page 2)<sup>4</sup>. La convergence peut également être observée à l'intérieur des pays : l'inégalité en matière d'espérance de vie entre les habitants d'un même pays a été réduite, mais dans une moindre mesure. D'autres indicateurs de santé ont en outre révélé des progrès sensibles, notamment en ce qui concerne la mortalité des moins de cinq ans, la mortalité maternelle et l'accès à l'eau potable. Néanmoins, des difficultés subsistent en ce qui concerne les systèmes de santé de nombre de ces pays, ce qui les rend particulièrement vulnérables à la pandémie (voir Banque mondiale, 2019).

Malgré les avancées en matière de réduction de la pauvreté et d'allongement de l'espérance de vie, la diminution

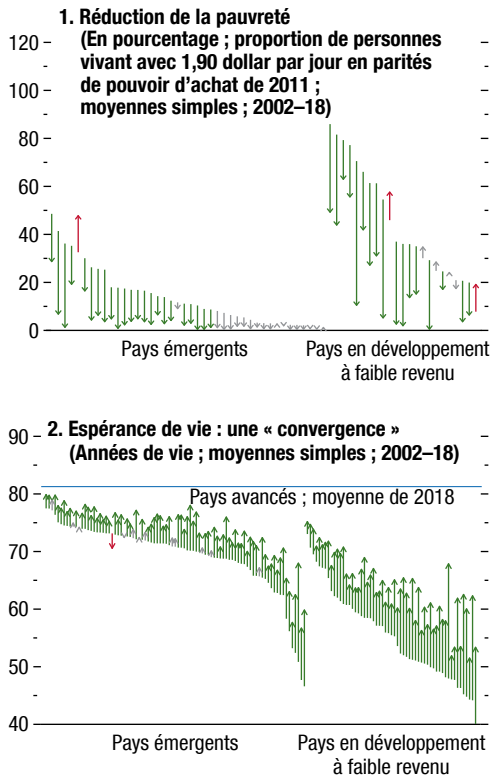
<sup>2</sup>Pour plus de précisions, voir Banque mondiale (2018).

<sup>3</sup>Étant donné que les données analysées dans le présent encadré sont pour la plupart sporadiques, les points de données d'une année spécifique sont établis à partir d'une moyenne sur l'année en question et les quatre années précédentes.

<sup>4</sup>Pour plus de précisions, voir PNUD (2019).

Encadré 1.2 (suite)

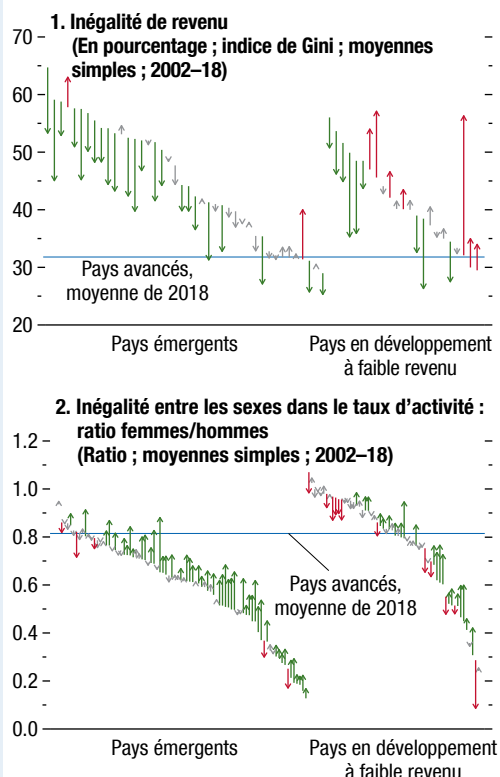
Graphique 1.2.1. Évolution positive



Source : Banque mondiale, base de données des indicateurs de développement dans le monde.  
 Note : Chaque flèche représente un pays, commence au niveau de la variable correspondante en 2002 et se termine au niveau de 2018. Une flèche verte (rouge) indique une amélioration (dégradation) supérieure à un demi écart-type. Pour chaque année, les points de données indiquent la moyenne sur l'année et les quatre années précédentes.

des inégalités de revenu a été lente au cours des deux dernières décennies. Le coefficient de Gini (un indicateur de la dispersion statistique visant à représenter les inégalités de revenus) n'a diminué que progressivement, de 3 points de pourcentage en moyenne (44 à 41), au cours de cette période (graphique 1.2.2, page 1). Pour de nombreux pays émergents et pays en développement, de larges écarts par rapport au niveau moyen des pays avancés subsistent, tandis que d'autres pays de ce groupe ont déjà atteint ce niveau. Les progrès ont été plus faibles dans les pays en développement à faible revenu ; dans un tiers d'entre eux, les inégalités de revenus se sont accrues. De même, le ratio de Palma montre que le revenu total des 10 % les plus riches est deux fois plus élevé que le revenu total des 40 % les plus pauvres dans les pays émergents et les pays en

Graphique 1.2.2. Écarts restants



Sources : Banque mondiale, base de données des indicateurs de développement dans le monde ; Organisation internationale du travail ; calculs des services du FMI.  
 Note : Chaque flèche représente un pays, commence au niveau de la variable correspondante en 2002 et se termine au niveau de 2018. Une flèche verte (rouge) indique une amélioration (dégradation) supérieure à un demi écart-type. Pour chaque année, les points de données indiquent la moyenne sur l'année et les quatre années précédentes. La définition de l'indice de Gini varie selon les enquêtes nationales auprès des ménages (revenu ou consommation, par exemple).

développement, alors que la différence n'est que de 25 % en moyenne dans les pays avancés.

Plusieurs autres aspects de la croissance inclusive, liés à l'inégalité des chances, ont également connu de lentes avancées. La part des jeunes inactifs (c'est-à-dire des jeunes qui ne sont ni scolarisés ni employés) a oscillé autour de 20 %<sup>5</sup>. L'inégalité en matière d'enseignement (c'est-à-dire l'inégalité au niveau des années de scolarité au sein d'un pays) n'a que très peu diminué, ce qui signifie que la

<sup>5</sup>Pour plus de précisions sur les marchés de l'emploi des jeunes dans ces pays, voir Ahn *et al.* (2019). Pour plus de précisions sur les politiques du marché du travail dans ces pays, voir Duval et Loungani (2019).

### Encadré 1.2 (suite)

plupart de ces pays présentent des écarts très marqués par rapport à la moyenne des pays avancés<sup>6</sup>. L'égalité femmes–hommes a été encouragée ces dernières années, mais l'écart entre les sexes reste prononcé en ce qui concerne le taux d'activité (graphique 1.2.2, page 2)<sup>7</sup>. Dans certains pays, l'absence de progrès pour ce qui est de la participation des femmes à la population active est liée à une hausse du taux de scolarisation de ces dernières. Cependant, le niveau d'instruction des femmes reste également inférieur à celui des hommes dans la plupart de ces pays, en particulier dans les pays à faible revenu.

#### *Incidence de la pandémie sur le caractère inclusif de la croissance*

La pandémie de COVID-19 devrait à la fois mettre un terme aux améliorations observées et creuser les écarts en matière d'inclusion. La Banque mondiale estime que, par rapport aux projections antérieures, la pandémie de COVID-19 fera augmenter de 1,14 point de pourcentage la proportion mondiale de personnes vivant avec moins de 1,90 dollar par jour, ce qui représente une hausse de près de 90 millions du nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté (première augmentation depuis 1998)<sup>8</sup>. En ce qui concerne l'espérance de vie, l'incidence de la COVID-19 devrait être modérée<sup>9</sup>. Toutefois, la fragilité accrue des systèmes de santé par rapport aux pays avancés et l'interruption d'autres services de soins visant à traiter et à prévenir le VIH, le paludisme et la tuberculose (voir Hogan *et al.*, 2020) constituent des facteurs de risque. Les inégalités de revenu se sont accentuées lors des pandémies précédentes, surtout à moyen terme (voir Furceri *et al.*, 2020). En outre, les effets sur les inégalités devraient être beaucoup plus prononcés que par le passé, car la crise de la COVID-19 et les mesures d'endiguement correspondantes touchent de manière disproportionnée les personnes les plus vulnérables (voir Adams *et al.*, 2020, et Shibata, 2020). L'égalité femmes–hommes est également mise à mal et pourrait connaître un net recul dans le contexte actuel (voir Alon *et al.*, 2020, et Georgieva *et al.*, 2020).

<sup>6</sup>L'indice des inégalités en matière d'éducation est établi par le Bureau du Rapport sur le développement humain de l'ONU. Pour plus de précisions, voir PNUD (2019).

<sup>7</sup>Pour plus de précisions sur les inégalités femmes–hommes dans ces pays, voir Brussevich *et al.* (2018), Ostry *et al.* (2018) et Sahay et Cihak (2018).

<sup>8</sup>Voir Banque mondiale (2020a). L'estimation correspond aux projections de référence sans modification en ce qui concerne les inégalités.

<sup>9</sup>Étant donné que les populations plus jeunes (d'un âge médian de 27 ans) sont moins vulnérables à la maladie jusqu'à présent, la charge de mortalité est plusieurs fois moindre que dans les pays avancés (Decerf *et al.*, 2020).

Bien qu'il soit difficile de quantifier sur une base comparable les effets de la pandémie dans de nombreux pays, une estimation parcimonieuse fondée sur le fait que la capacité à télétravailler est plus faible pour les emplois moins bien rémunérés révèle un fort recul des progrès réalisés en matière de réduction des inégalités de revenu depuis la crise financière mondiale. En effet, en estimant la capacité à télétravailler dans 35 pays, Brussevich, Dabla-Norris et Khalid (2020) constatent qu'elle est généralement plus faible pour les personnes à faible revenu que pour les personnes à revenu élevé (graphique 1.2.3, page 1). D'autres données d'enquête en temps réel montrent également que les secteurs où le télétravail est plus facile à mettre en place ont perdu moins d'emplois entre février et mai 2020 aux États-Unis (voir Bick, Blandin et Mertens, 2020). En extrapolant ces résultats aux pays émergents et aux pays en développement, la baisse globale de revenu (tirée des dernières projections du FMI relatives au PIB réel) peut être distribuée parmi les groupes de personnes subdivisés par quintile de revenu pour chaque pays, en fonction de leur capacité à télétravailler<sup>10</sup>. L'effet qui en résulte (sans tenir compte des politiques de redistribution ou d'autres facteurs) sur les parts de revenu par quintile de revenu est utilisé pour estimer une variation en pourcentage du coefficient de Gini en 2020. Il en ressort que le coefficient de Gini moyen des pays émergents et des pays en développement augmenterait de 2,6 points de pourcentage pour atteindre 42,5, soit un niveau globalement comparable à celui de 2008, ce qui suppose que les progrès accomplis depuis la crise financière mondiale pourraient être annulés (graphique 1.2.3, page 2).

Selon un indicateur simple des conditions de vie qui va au-delà du PIB, de réels progrès ont été réalisés avant la pandémie et un fort revirement dû à cette crise peut être attendu. Cet indicateur, proposé par Jones et Klenow (2016), prend en considération quatre facteurs : 1) la consommation réelle par habitant ; 2) l'espérance de vie ; 3) le temps de loisir ; 4) les inégalités de consommation<sup>11</sup>. En combinant ces facteurs, l'amélioration

<sup>10</sup>La manière dont le choc influe sur les parts des quintiles de revenu en fonction de la capacité à télétravailler est calibrée à partir du coefficient estimé de la capacité à télétravailler dans la régression de la perte d'emplois dans les différents secteurs en utilisant les données de Bick *et al.* (2020, tableau C1 de l'appendice). La moyenne du groupe de pays (le plus proche) est utilisée lorsque l'indice de capacité à télétravailler n'est pas établi.

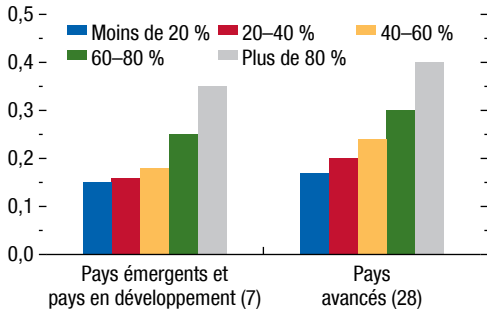
<sup>11</sup>Voir Jones et Klenow (2016), dans lequel les auteurs proposent un indicateur des conditions de vie exprimé en pourcentage de la consommation annuelle, sur la base de l'utilité escomptée d'une personne imaginaire juste avant sa naissance dans un pays au cours d'une année donnée, en s'appuyant sur de nombreuses hypothèses



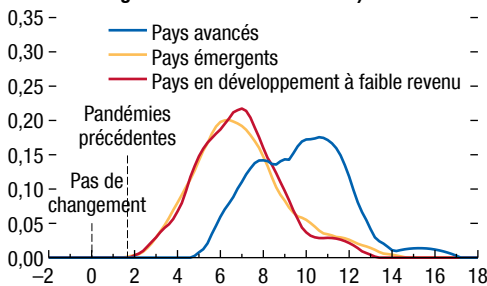
Encadré 1.2 (suite)

**Graphique 1.2.3. Capacité à télétravailler et inégalités de revenu**

**1. Capacité à télétravailler, par quintile de revenu**  
(Indice sur une fourchette de 0 à 1 ; moyennes simples divisées par le nombre de pays entre parenthèses dans les libellés des abscisses ; chaque barre correspond à la moyenne divisée par le nombre de travailleurs dans chaque quintile de revenu de l'échantillon)



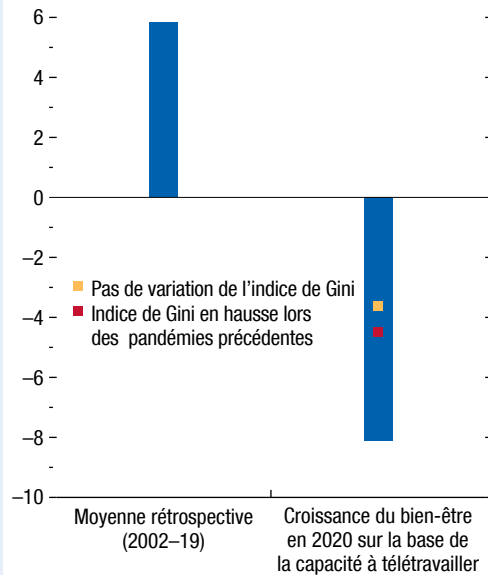
**2. Incidence estimée sur les inégalités de revenu**  
(Variation en pourcentage de l'indice de Gini ; densité estimée à l'aide du noyau d'Epanechnikov avec la largeur de bande de Silverman)



Sources : Banque mondiale, base de données des indicateurs de développement dans le monde ; Bick, Blandin et Mertens, 2020 ; Brussevich *et al.*, 2020 ; calculs des services du FMI.  
Note : À la page 2, l'incidence sur l'indice de Gini est estimée en répartissant le choc global sur le revenu (sur la base des projections du FMI pour le PIB réel) entre les parts des quintiles de revenu, en proportion de la capacité à télétravailler, dont l'ampleur est calibrée au moyen du coefficient estimé de la capacité à télétravailler dans la régression des pertes d'emplois dans tous les secteurs, à partir des données de Bick, Blandin et Mertens (2020, tableau C1 de l'appendice). Les variations de l'indice de Gini en pourcentage sont obtenues en tant que les variations d'un indice de Gini approximatif se fondant seulement sur les parts des quintiles de revenu. La moyenne du groupe de pays (le plus proche) est utilisée lorsque l'indice de capacité à télétravailler n'est pas établi. Pour chaque année, les points de données indiquent la moyenne sur l'année et les quatre années précédentes. La ligne verticale « pandémies précédentes » correspond à 1¼ % sur la base des conclusions de Furceri *et al.* (2020) relatives à l'indice de Gini net.

**Graphique 1.2.4. Amélioration du bien-être au-delà du PIB**

(En pourcentage ; croissance annualisée par habitant par rapport à 2002 ; moyennes simples pour 45 pays)



Sources : Banque mondiale, base de données des indicateurs de développement dans le monde ; Penn World Table (9.1) ; calculs des services du FMI.

Note : L'indicateur du bien-être se fonde sur Jones et Klenow (2016, équation 7). Pour différents scénarios relatifs aux inégalités en 2020, le scénario « Pas de variation de l'indice de Gini » utilise les dernières observations ; le scénario « Indice de Gini en hausse lors des pandémies précédentes » applique une hausse de 1¼ % à tous les pays, selon les conclusions de Furceri *et al.* (2020) sur l'indice de Gini net ; et le scénario « Capacité à télétravailler » se fonde sur des estimations parcimonieuses utilisant divers degrés de capacité à télétravailler selon les groupes de revenu au sein des pays (graphique 1.2.3, page 2). Les données macroéconomiques sont extrapolées à partir des dernières projections du FMI. L'estimation des impacts sur l'espérance de vie et l'emploi est calculée au moyen d'un modèle multigroupes « prédisposé/infecté/éliminé ». Pour chaque année, les points de données indiquent la moyenne sur l'année et les quatre années

moyenne des conditions de vie dans 56 pays émergents et pays en développement entre 2002 et 2019, selon les données disponibles, équivaut à une augmentation de 6 % des niveaux de consommation annuels chaque année (graphique 1.2.4). Au cours de la même période,

solides nécessaires au calcul de cet indicateur pour un large ensemble de pays ne disposant que de données au niveau agrégé. Voir l'annexe en ligne de Jones et Klenow (2016) pour une explication détaillée des réserves concernant cet indicateur. En outre, pour approfondir la question en tenant compte de la dégradation nette des conditions de vie due aux problèmes environnementaux, voir Bannister et Mourmouras (2017).

### Encadré 1.2 (*fin*)

ce chiffre est supérieur de 1,3 point de pourcentage à la croissance du PIB réel par habitant. Cette amélioration des conditions de vie s'explique presque entièrement par un allongement de l'espérance de vie. En 2020, ces conditions pourraient connaître un recul d'une valeur supérieure à 8 %, principalement en raison de la variation excessive des inégalités, comme le montrent des estimations parcimonieuses.

Depuis 2000, les pays émergents et les pays en développement ont fait des progrès notables en matière de

réduction de la pauvreté et d'allongement de l'espérance de vie. La COVID-19 risque de contrecarrer ces progrès, notamment en ce qui concerne la réduction de la pauvreté, et de creuser les écarts existants pour ce qui est des inégalités de revenu, de l'accès à l'enseignement et de l'égalité femmes–hommes. Les politiques de redistribution et les mesures visant à venir en aide aux personnes et aux entreprises touchées sont essentielles pour atténuer les effets négatifs considérables de la pandémie sur les inégalités et sur les conditions de vie en général.

### Encadré 1.3. Hausse des risques de faillite et d'insolvabilité pour les petites et moyennes entreprises : évaluation et possibilités d'action

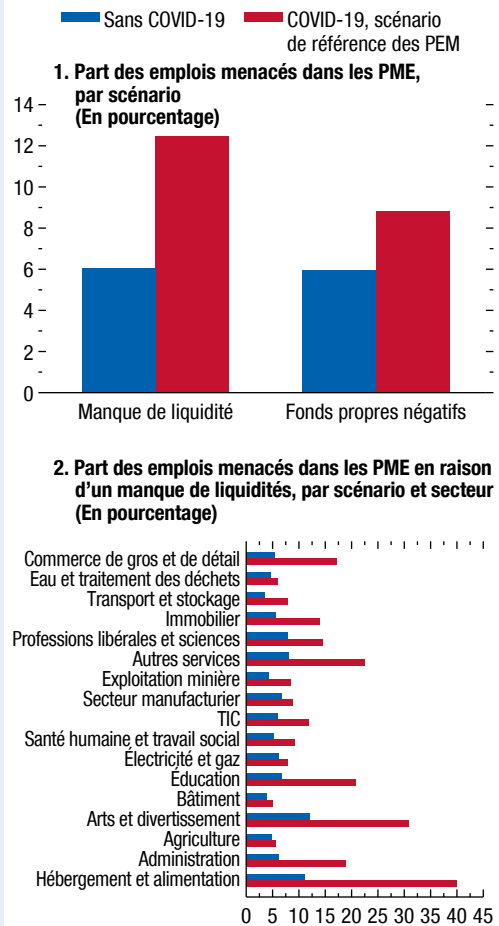
La récession due à la COVID-19 touchera tout particulièrement les petites et moyennes entreprises (PME). Celles-ci sont généralement plus exposées que les entreprises de plus grande taille, ce qui s'explique notamment par le niveau restreint de leurs réserves et de leur accès au crédit. Cela dit, les effets de la crise actuelle sur les PME risquent d'être encore plus graves que lors des crises précédentes, car les PME sont principalement présentes dans les secteurs les plus durement touchés, notamment la restauration, l'hôtellerie et les arts et spectacles. Par conséquent, les risques liés à la liquidité et à la solvabilité ne peuvent qu'augmenter, ce qui mettra en péril les emplois et la dette des PME. Le présent encadré vise à dresser un bilan des emplois menacés et à examiner les possibilités d'action permettant de faire face à la hausse des risques de faillite pour les PME. En s'appuyant sur les mêmes données et le même dispositif, le chapitre 1 de l'édition d'octobre 2020 du Rapport sur la stabilité financière dans le monde (*Global Financial Stability Report*) permet d'évaluer les conséquences de la crise pour la stabilité financière, en mettant particulièrement l'accent sur la dette des PME en péril.

L'analyse s'appuie sur la méthode proposée par Gourinchas *et al.* (2020) et sur les données d'Orbis concernant les PME de 21 pays (pour la plupart des pays avancés)<sup>1</sup>. Pour évaluer les risques de liquidité, ses auteurs examinent si une entreprise dispose de suffisamment de liquidités à la fin de l'année 2020 pour couvrir ses dépenses opérationnelles et financières, en supposant qu'elle puisse renouveler les dettes arrivant à échéance, mais ne puisse pas s'endetter davantage. De même, pour les risques d'insolvabilité, il s'agit de savoir si, selon les projections, les fonds propres effectifs d'une entreprise devraient devenir négatifs à la fin de l'année 2020. L'analyse montre que les entreprises en difficulté représentent de 9 à 13 % de l'emploi total des PME (de l'échantillon), selon la mesure choisie (insolvabilité ou illiquidité). Cela représente presque un doublement des emplois des PME menacés en raison de risques de liquidité (et une augmentation de 50 % en raison de risques d'insolvabilité) par rapport à un scénario sans pandémie (voir graphique 1.3.1, page 1). En choisissant l'illiquidité comme mesure, la part des emplois à risque grimpe à 30 % dans le secteur des arts et spectacles et à 40 % dans celui de la restauration et de

Les auteurs du présent encadré sont Federico Díez et Chiara Maggi.

<sup>1</sup>Les pays concernés sont l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Japon, la Pologne, le Portugal, la République de Corée, la République slovaque, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovénie et la Suède.

**Graphique 1.3.1. Problèmes de liquidité et de solvabilité des PME dans le contexte de la COVID-19 en 2020**



Sources : Orbis ; calculs des services du FMI.

Note : Les barres indiquent la proportion d'emplois menacés dans les PME, car les entreprises risquent de manquer de liquidités ou de présenter des fonds propres négatifs, dans un scénario sans COVID-19 en 2020 (barres bleues) et dans un scénario avec COVID-19 utilisant les projections de référence des PEM à l'échelon des pays (barres rouges). Les données sont agrégées du niveau des entreprises à celui des pays en fonction de pondérations sectorielles, et entre les pays en fonction de pondérations par le PIB. PEM = *Perspectives de l'économie mondiale* ; PME = petites et moyennes entreprises ; TIC = technologies de l'information et de la communication.

**Encadré 1.3 (fin)**

l'hébergement, ce qui traduit une baisse de production comparativement plus forte et une plus grande intensité d'emploi (graphique 1.3.1, page 2)<sup>2</sup>.

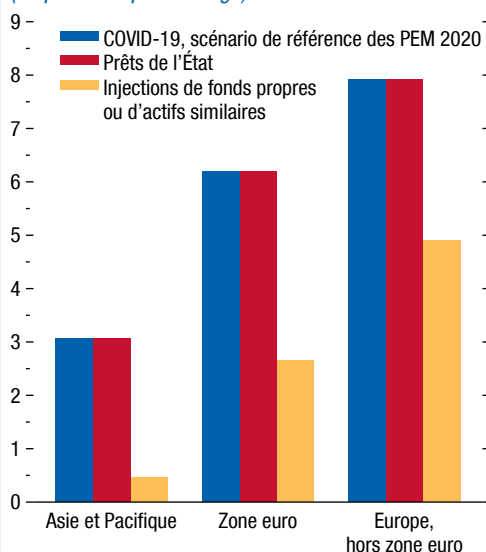
La forte augmentation des risques prévue justifie une aide publique supplémentaire. S'il est généralement conseillé de fournir des liquidités aux entreprises illiquides mais solvables et de restructurer les entreprises insolubles pour favoriser une réaffectation rapide des ressources, cette fois-ci, la situation est différente. L'ampleur du choc, l'incertitude quant à sa durée et les amplificateurs macrofinanciers associés aux faillites massives justifient un recours plus important que d'habitude à des mesures d'appui à la solvabilité. Cela vient s'ajouter à la nécessité de réduire les coûts juridiques et financiers des procédures de faillite afin d'atténuer les risques d'engorgement des tribunaux chargés de prononcer les faillites.

Les multiples façons dont les pouvoirs publics apportent un appui à la solvabilité des entreprises peuvent se traduire par d'importants arbitrages, par exemple en équilibrant la portée et le rapport coût-efficacité de l'aide fournie, en réduisant au minimum les faillites injustifiées, en limitant les coûts budgétaires et en favorisant la préservation des entreprises (et des emplois) et la réaffectation des ressources. Le graphique 1.3.2 illustre l'incidence sur les taux d'insolvabilité prévus de deux scénarios : dans le premier, il s'agit de fournir à toutes les PME l'équivalent de 5 % de leurs recettes annuelles antérieures à la pandémie (ce qui représente plus de 4 % du PIB) sous forme de prêts publics ; dans le deuxième, la démarche est la même, mais sous forme d'injections de fonds propres (ou d'actifs similaires). Seules les injections de fonds propres (ou d'actifs similaires) réduiraient les risques d'insolvabilité (elles réduiraient en outre la part des emplois menacés de près de 3 points de pourcentage par rapport à la page 1 du graphique 1.3.1)<sup>3</sup>. Ce gain se fait au prix de risques budgétaires plus élevés, en particulier si les entreprises finissent toujours par faire défaut, étant donné que les créances sur fonds propres (ou d'actifs similaires) seraient alors de rang inférieur par rapport aux créances sur dettes.

<sup>2</sup>La prise en considération de l'aide publique massive fournie dans la plupart des pays tempère ces projections. Cette aide est difficile à quantifier, car elle a pris de multiples formes, et les taux d'utilisation varient considérablement selon les entreprises et les pays. Compte tenu de ces limites, les simulations préliminaires semblent indiquer que l'aide publique annoncée pourrait avoir considérablement atténué la hausse des pénuries de liquidités et des taux d'insolvabilité dans certains pays européens (chapitre 3 de l'édition d'octobre 2020 des Perspectives économiques régionales pour l'Europe (*Regional Economic Outlook: Europe*)).

<sup>3</sup>Dans les deux scénarios, le transfert monétaire est d'un montant similaire, ce qui permet d'atténuer les risques de liquidité de manière tout aussi efficace dans un cas comme dans l'autre.

**Graphique 1.3.2. Variation de la proportion de PME dont les fonds propres sont négatifs, par scénario et région**  
(En points de pourcentage)



Sources : Orbis ; calculs des services du FMI.

Note : Les barres indiquent la variation de la proportion des PME en situation de fonds propres négatifs dans des scénarios sans intervention des pouvoirs publics (barres bleues), avec des prêts de l'État (barres rouges), et avec des injections de fonds propres ou d'actifs similaires (barres jaunes). Les variations sont calculées en comparant le scénario de référence des PME, avec la COVID-19, à un scénario fictif pour 2020 sans la COVID-19. Les données sont agrégées du niveau des entreprises à celui des pays en fonction de pondérations sectorielles, et entre les pays en fonction de pondérations par le PIB. PEM = *Perspectives de l'économie mondiale* ; PME = petites et moyennes entreprises.

Dans l'ensemble, compte tenu de l'augmentation des risques et du frein à la reprise qui l'accompagne, il convient de continuer d'aider les entreprises sur une plus longue période et d'intervenir au moyen de fonds propres (ou d'actifs similaires), du moins dans les pays disposant d'un espace budgétaire suffisant. Pour les grandes entreprises, les solutions possibles consisteraient, par exemple, en des injections directes de fonds propres ou en des créances de rang inférieur assorties de garanties. Pour les PME, une combinaison entre des dons et une future hausse temporaire du taux d'imposition des sociétés aurait l'effet d'une injection de fonds propres ; une démarche de ce type pourrait poser des problèmes d'administration fiscale et devrait être soigneusement calibrée. Toutes ces possibilités présenteraient toutefois des risques sur le plan budgétaire, étant donné que les injections de fonds propres dans les PME peuvent attirer non seulement les entreprises viables, mais aussi celles qui ne le sont pas et qui misent sur une « résurrection ».

### Encadré 1.4. Troubles sociaux pendant la pandémie de COVID-19

Les troubles sociaux ont diminué au cours de ces derniers mois en raison de la réduction des déplacements. Cela correspond à ce qui a été observé dans le passé, immédiatement après une épidémie. Toutefois, les troubles étaient nombreux et en hausse avant le début de la crise de la COVID-19. Au fur et à mesure que la crise se prolonge, ils peuvent réapparaître dans les pays où les progrès sur des questions sociales et politiques fondamentales sont au point mort et où la crise met en évidence ou exacerbe des problèmes préexistants.

Le mécontentement social a nettement diminué avec la mise en place de mesures de confinement et de distanciation physique. L'indice des troubles sociaux signalés (RSUI), qui recense les troubles sociaux rapportés par les médias, a chuté de façon spectaculaire depuis mars 2020<sup>1</sup>. La fréquence des troubles de grande ampleur (illustrés par des envolées de l'indice RSUI pour un pays donné) est tombée à son plus bas niveau en près de cinq ans. La diminution des troubles sociaux est étroitement liée à une baisse généralisée des déplacements due aux réglementations mises en place, notamment en ce qui concerne l'interdiction de quitter son domicile et la distanciation physique volontaire, comme le montre le graphique 1.4.1 (conformément aux conclusions du chapitre 2). Les États-Unis, où les protestations contre les violences policières se sont rapidement intensifiées au début du mois de juin (graphique 1.4.2), et le Liban font figure d'exceptions notables à cet égard<sup>2</sup>.

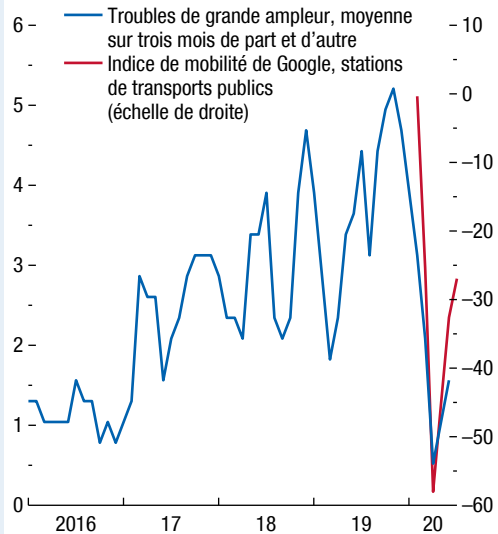
Avant la flambée de COVID-19, les troubles s'étaient accentués depuis plusieurs années. Fin 2019 et début 2020, de grandes manifestations ont eu lieu, en particulier au Moyen-Orient et en Amérique du Sud, mais aussi ailleurs, notamment au Bélarus, en Bolivie, au Chili, en France, dans la Région administrative spéciale de Hong Kong, en Inde, en Iran et en Iraq. Elles s'inscrivaient dans le prolongement d'une longue tendance observée depuis 2016 (graphique 1.4.1), qui a elle-même inversé la baisse progressive des troubles après un pic atteint à la suite des printemps arabes de 2011.

Les auteurs du présent encadré sont Philip Barrett et Sophia Chen. Luisa Calixto leur a apporté son concours pour les activités de recherche.

<sup>1</sup>L'indice RSUI mesure le mécontentement social à partir des informations communiquées par les médias. Dans Barrett *et al.* (2020), des précisions sont apportées sur cet indice et sur la manière dont il peut être utilisé pour déterminer les principaux faits.

<sup>2</sup>La forte réaction des médias face à la situation aux États-Unis prouve également que cette méthode permet de prendre en compte les protestations même si d'autres sujets font l'actualité.

**Graphique 1.4.1. Proportion mensuelle de pays connaissant des troubles, calculée selon l'indice des troubles sociaux signalés**  
(En pourcentage ; écart en pourcentage par rapport au scénario de référence sur l'échelle de droite)



Sources : Factiva ; Google Community Mobility Reports ; calculs des services du FMI.

Note : L'indice de mobilité de Google est une moyenne simple de l'écart par rapport au scénario de référence en matière d'usage des transports publics, pour tous les pays, sur une base mensuelle.

Historiquement, les pays où les épidémies sont plus fréquentes connaissent plus souvent des troubles sociaux que les autres. Le tableau 1.4.1 présente des données transversales sur le nombre de conflits sociaux et d'épidémies enregistrés depuis 1990. Les données sur les épidémies proviennent de l'EM-DAT, une base de données contenant des informations sur le moment et le lieu de plus de 1 200 épisodes épidémiques pays-année depuis 1990. Les résultats révèlent une relation positive et statistiquement significative d'un pays à l'autre entre les deux variables. Cette relation vaut pour toutes les régions et elle est robuste tant pour la fréquence des épidémies que pour leur gravité.

Cela dit, cette relation transversale ne présente probablement pas de lien de cause à effet. Par exemple, malgré des facteurs en commun, tels que la géographie ou le niveau de revenu, les troubles peuvent être plus nombreux et les épidémies plus fréquentes ou plus graves. Pour étudier cette possibilité, le tableau 1.4.2 présente les résultats



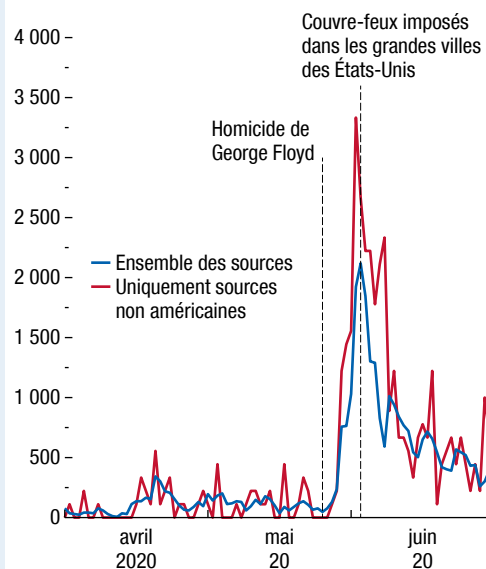
**Encadré 1.4 (suite)**

d'une régression de panel dynamique<sup>3</sup>. Il est ainsi tenu compte de certains des facteurs communs, notamment les effets spécifiques à un pays ou à un moment et les récentes manifestations. Les résultats obtenus présentent des preuves statistiques très faibles d'une augmentation de la probabilité que des troubles se produisent à la suite d'une épidémie. Au contraire, dans un pays donné, la probabilité de troubles sociaux diminue légèrement à la suite d'une épidémie (voir en particulier les spécifications 2 et 3). À ce jour, la situation résultant de la COVID-19 est conforme à ce schéma historique.

L'histoire récente compte également quelques exemples de troubles manifestement causés par des épidémies. Les préoccupations en matière de santé publique ont rarement été un facteur déterminant des grands épisodes de troubles sociaux au cours des deux dernières décennies, malgré les nombreuses épidémies (souvent virales) survenues pendant cette période. Si les revendications

<sup>3</sup>Plus précisément, le modèle de probabilité linéaire suivant est appliqué :  $y_{i,t} = \alpha_i + \eta_t + \sum_{j=1}^n \beta_j x_{i,t-j} + \gamma' z_{i,t} + e_{i,t}$ . Dans ce modèle,  $y_{i,t}$  est un indicateur d'un épisode de troubles sociaux dans un pays  $i$  au cours d'une année  $t$ ,  $\alpha_i$  et  $\eta_t$  sont des effets fixes pour le pays et le moment en question,  $x_{i,t}$  est une variable indicatrice qui prend une valeur de 1 si la dernière catastrophe s'est produite  $j$  périodes auparavant (en pratique, nous regroupons les retards passés pour améliorer la puissance), et  $z_{i,t}$  est un vecteur de contrôle. Les modèles non linéaires sont évités afin d'admettre une vaste série d'effets fixes par pays et par moment. Dans Barrett *et al.* (2020), il est démontré que les troubles sociaux récents, au niveau national et dans les pays voisins, sont corrélés à des troubles sociaux à l'avenir, qui sont donc utilisés comme éléments de contrôle. Cette analyse à court terme n'exclut pas les effets à plus long terme des épidémies sur les troubles, tels que ceux recensés dans l'édition d'octobre 2020 des Perspectives économiques régionales pour l'Asie et le Pacifique (*Asia and Pacific Regional Economic Outlook*).

**Graphique 1.4.2. Articles quotidiens sur des manifestations aux États-Unis, avril–juin 2020**  
(Indice, avril 2020 = 100)



Sources : Factiva ; calculs des services du FMI.

spécifiques varient, les motivations déclarées des manifestants lors de manifestations aussi diverses que les printemps arabes de 2011, les contestations en Amérique latine à la fin de 2019, les rassemblements anti-austérité en Europe après la Grande Récession et divers épisodes en Asie sont toutes liées, au moins en surface, au mécontentement lié à des questions sociales ou politiques, et non à la santé publique. Dans le même temps, plusieurs crises majeures de santé publique se sont produites, bien

**Tableau 1.4.1. Régressions transversales**  
(Relation transversale entre les troubles sociaux et les épidémies)

	Variable dépendante : nombre de troubles sociaux 1990–2019			
	(1)	(2)	(3)	(4)
Nombre d'épidémies	0,056*** (0,013)	0,044** (0,019)		
Morts dues à une épidémie			0,0002*** (0,00005)	0,0001* (0,0001)
Effets fixes régionaux	Non	Oui	Non	Oui
Observations	128	128	128	128
R <sup>2</sup>	0,080	0,109	0,058	0,097
R <sup>2</sup> ajusté	0,072	0,072	0,050	0,060

Sources : EM-DAT ; Indice des troubles sociaux signalés (Reported Social Unrest Index) ; calculs des services du FMI.

Note : Les erreurs-types robustes sont indiquées entre parenthèses.

\* $p < ,05$  ; \*\* $p < ,01$  ; \*\*\* $p < ,001$ .

## Encadré 1.4 (fin)

**Tableau 1.4.2. Régressions dynamiques : épidémies**  
(Probabilités conditionnelles de troubles sociaux à la suite d'une épidémie)

	Variable dépendante : incident de trouble social					
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Épidémie, mois en cours		-0,003 (0,003)	-0,006** (0,003)	0,0003 (0,003)	0,002 (0,004)	0,003 (0,005)
Épidémie, derniers 2 à 3 mois		-0,003 (0,003)	-0,006* (0,003)	-0,001 (0,003)	-0,001 (0,005)	-0,003 (0,005)
Épidémie, derniers 4 à 6 mois		-0,005* (0,003)	-0,009*** (0,003)	-0,003 (0,003)	-0,003 (0,004)	-0,003 (0,005)
Nombre de mois depuis le dernier trouble social					0,00000 (0,00002)	-0,00000 (0,00003)
Nombre de mois depuis le dernier trouble social, pays voisin						0,00002 (0,00003)
Constante	0,014*** (0,001)	0,015*** (0,001)				
Effets fixes pays		Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Effets fixes temps		Non	Non	Oui	Oui	Oui
R <sup>2</sup>	0,014	0,015	0,019	0,036	0,044	0,049
Observations	27 223	27 223	27 223	27 223	17 893	14 952

Sources : EM-DAT ; Indice des troubles sociaux signalés (Reported Social Unrest Index) ; calculs des services du FMI.

Note : Toutes les spécifications comportent aussi des décalages supplémentaires des épidémies ne présentant pas de tendances statistiques robustes. Les erreurs-types à doubles noyaux sont indiquées entre parenthèses.

\* $p < ,05$  ; \*\* $p < ,01$  ; \*\*\* $p < ,001$ .

qu'à une échelle moindre par rapport à la pandémie de la COVID-19, notamment le SRAS (2002–04), la grippe aviaire H5N1 (2003–présent), la grippe porcine H1N1 (2009–10), le MERS (2012–présent) et l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest (2013–16).

Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'absence de lien à court terme entre les épidémies et les troubles sociaux. Les crises humanitaires entravent probablement les communications et les transports nécessaires à l'organisation de grands rassemblements. L'opinion publique peut privilégier la cohésion et la solidarité en période de crise. Ou encore, les régimes en place peuvent profiter d'une situation d'urgence pour consolider leur pouvoir et réprimer la dissidence.

Les troubles sociaux risquent de réapparaître à mesure que la pandémie s'atténue. La présente analyse montre

que l'agitation était forte avant le début de la crise de la COVID-19, mais qu'elle a diminué à mesure que cette dernière se prolongeait. Il est raisonnable de s'attendre à ce que, à mesure que la crise s'estompe, des troubles réapparaissent là où ils s'étaient produits auparavant, non pas à cause de la crise de la COVID-19 en soi, mais simplement parce que les problèmes sociaux et politiques de fond n'ont pas été résolus. La probabilité que ces troubles surviennent de nouveau peut également être plus élevée là où la crise met en évidence ou exacerbe des problèmes tels que le manque de confiance dans les institutions, la mauvaise gouvernance, la pauvreté ou les inégalités<sup>4</sup>.

<sup>4</sup>De nombreuses études traitent de la manière dont ces facteurs peuvent conduire à une instabilité politique (Alesina et Perotti, 1996) et à des conflits civils (enquête menée par Blattman et Miguel, 2010).

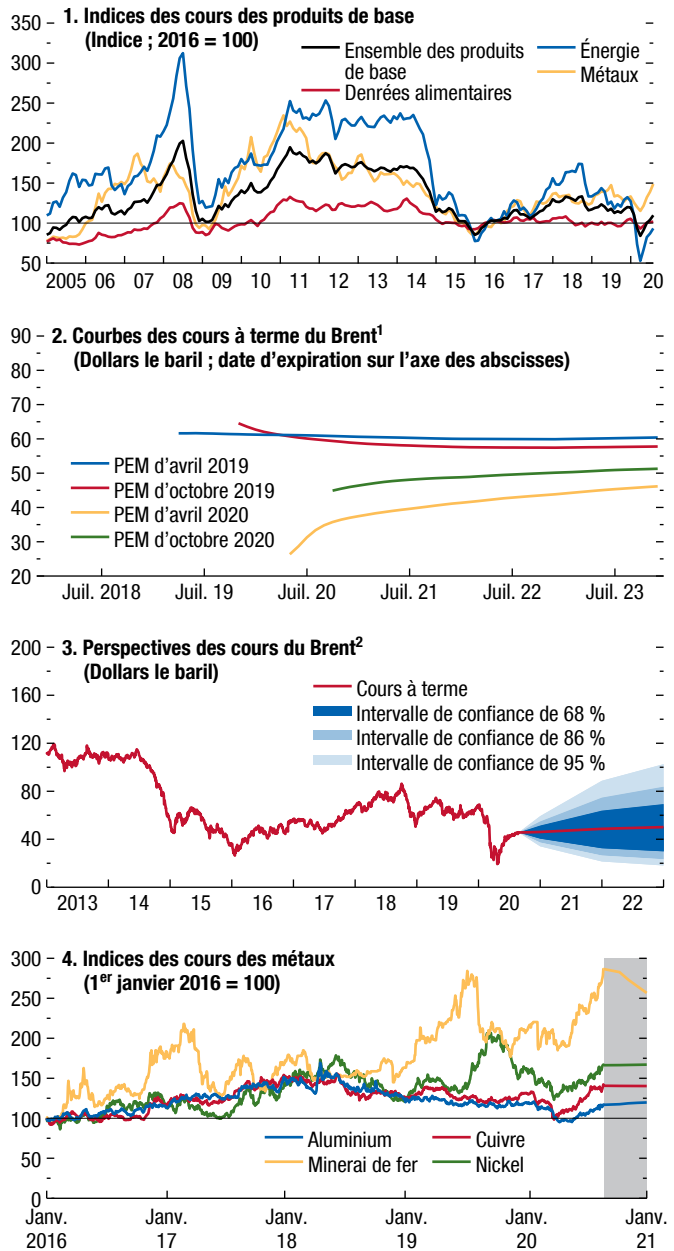
## Dossier spécial — Marchés des produits de base : évolution et prévisions

En dépit d'un regain de volatilité, l'indice des cours des produits de base établi par le FMI est resté à peu près stable entre février 2020 et août 2020, les deux mois de référence utilisés respectivement pour l'édition d'avril 2020 et la présente édition des Perspectives de l'économie mondiale (PEM) (graphique 1.DS.1, page 1). Deux phases sont à distinguer : entre février et avril, l'indice a chuté de 24 % sur fond d'intensification de la pandémie de COVID-19 ; entre avril et août, l'indice a regagné environ 31 % avec l'assouplissement des mesures de confinement dans de nombreux pays et la reprise de l'activité. Le rebond a toutefois été différent selon les produits considérés et en fonction de la situation dans les secteurs d'utilisation finale et des régions touchées par l'épidémie, ainsi que de la capacité de stockage des produits considérés et de l'élasticité de l'offre. Les cours de l'énergie et de certaines matières premières agricoles ont rebondi plus tard que ceux des métaux. Les effets sur les cours des denrées alimentaires ont été plus tenus, avec toutefois une forte dispersion des variations selon les matières premières agricoles. Ce dossier spécial contient également une analyse approfondie du secteur du charbon.

### Les cours de l'énergie se sont redressés à compter d'avril

Les cours du pétrole ont baissé de 60 % entre février et avril 2020, la pandémie ayant entraîné un effondrement de la demande mondiale de pétrole et suscité des inquiétudes au sujet des capacités de stockage (voir graphique 1.DS.2). En mars, les membres de l'OPEP+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole, avec la Russie et d'autres exportateurs de pétrole non membres de l'OPEP) n'ont pas réussi à s'entendre sur les restrictions qui remettraient de l'ordre sur le marché, mais, quand la chute des cours s'est intensifiée, le cartel a décidé, à la mi-avril, de réduire la production de 9,7 millions de barils par jour en mai et juin (puis jusqu'en juillet), de 7,7 millions de barils par jour jusqu'en décembre 2020 et de 5,8 millions de barils par jour jusqu'en avril 2022. Les producteurs de pétrole brut américains n'ont pas non plus été épargnés, puisque les cours à terme (mois le plus rapproché) du West Texas Intermediate ont brièvement plongé à -37 dollars en avril. La baisse prolongée des cours a entraîné des arrêts de production, une nette réduction des activités de forage et une forte augmentation des déclarations de faillite chez les producteurs américains de gaz de schiste. Ceci s'est traduit en mai 2020 par une diminution sans précédent de

Graphique 1.DS.1. Évolution des marchés des produits de base



Sources : Bloomberg Finance L.P. ; FMI, système des cours des produits de base ; Refinitiv Datastream ; estimations des services du FMI.

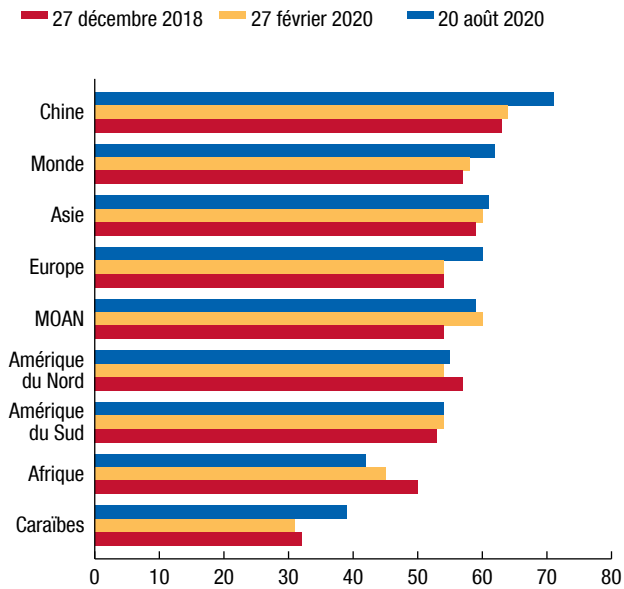
Note : PEM = Perspectives de l'économie mondiale.

<sup>1</sup>Les cours à terme utilisés dans les PEM sont des hypothèses de référence propres à chaque rapport des PEM et sont dérivés des cours à terme. Les PEM d'octobre 2020 ont été établies à partir des cours du 21 août 2020 (heure de clôture).

<sup>2</sup>Établies à partir des cours des options sur contrats à terme du 27 août 2020.

### Graphique 1.DS.2. Taux d'utilisation des capacités de stockage pétrolier

(En pourcentage)

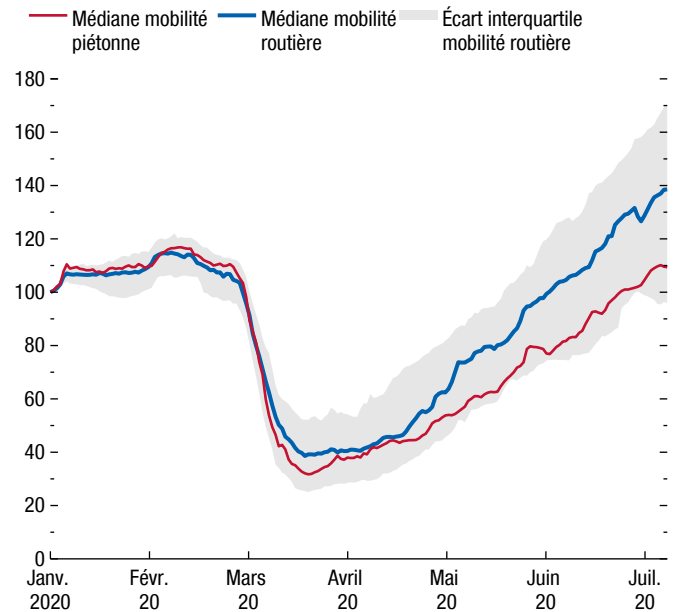


Sources : URSA Space Systems ; calculs des services du FMI.

Note : MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord. Pays et régions tels que définis par URSA.

### Graphique 1.DS.3. Indices de la mobilité en voiture et à pied dans le monde

(Indice ; 13 janvier 2020 = 100)



Sources : Apple ; calculs des services du FMI.

Note : Les données correspondent à la moyenne mobile sur sept jours des indices Apple de mobilité.

la production journalière de pétrole brut aux États-Unis (-2 millions de barils).

Les réductions de l'offre ont permis une remontée des cours dès la fin du mois d'avril, d'environ 15 dollars à plus de 40 dollars le baril au début du mois de juin. En août, cependant, ils demeuraient inférieurs d'environ 25 dollars aux cours de début janvier. De nombreuses sociétés pétrolières ont donc subi des pertes importantes, procédé à des vagues de licenciements et enregistré des dépréciations d'actifs après une réévaluation des perspectives de cours et des investissements.

Du côté de la demande, l'épidémie de COVID-19 a fait chuter les cours du pétrole, car les restrictions de voyage ont lourdement pesé sur la demande mondiale de carburants liquides au premier semestre 2020. Certes, le trafic routier a repris dans de nombreux pays (voir graphique 1.DS.3), mais le volume du trafic aérien, en particulier les vols internationaux, demeure très modéré. D'après l'Agence internationale de l'énergie, la demande de pétrole devrait donc diminuer de 8,1 millions de barils par jour cette année, pour s'établir à 91,9 millions, puis augmenter de 5,2 millions en 2021 ; il s'agit d'une révision à la hausse notable par rapport à la réduction de 9,3 millions de barils par jour que l'Agence prévoyait en avril pour 2020.

Sur le marché du gaz naturel, les cours au comptant ont avoisiné leurs niveaux les plus bas ces derniers mois, les stocks restant substantiels en raison d'un hiver peu rigoureux, d'une faible demande et de cours pétroliers modérés. La situation a conduit les producteurs à procéder au torchage de grosses quantités de rejets gazeux produits par l'extraction, soit l'équivalent de 400 tonnes métriques de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) en 2019, ce qui, d'après la Banque mondiale, constitue un record depuis 2009. À la fin du mois d'août, les cours du gaz naturel ont augmenté à la suite d'une hausse attendue de la demande hivernale, de l'incertitude concernant l'approvisionnement en Asie et des modèles techniques de négociation. En concurrence avec le gaz naturel pour la production d'électricité, le charbon a également subi une pression à la baisse notable sur ses cours, même si les perturbations de l'approvisionnement en Afrique du Sud et la forte demande des industriels indiens ont soutenu les cours du charbon sud-africain, tandis que le durcissement apparent des restrictions à l'importation imposées par la Chine et le projet des autorités japonaises de supprimer progressivement les centrales au charbon inefficaces d'ici 2030 ont pesé sur les cours australiens (voir la section sur le charbon).

À début septembre, les contrats à terme sur le pétrole indiquent que les cours du Brent atteindront 50 dollars

d'ici la fin de 2023, soulignant les inquiétudes relatives à la demande à moyen terme (graphique 1.DS.1, page 2). Les hypothèses de référence, également fondées sur les cours à terme, laissent entrevoir un cours annuel moyen du baril de 41,7 dollars en 2020 — en recul de 32 % par rapport à 2019 — et 46,7 dollars en 2021 pour le cours au comptant moyen établi par le FMI. À l'heure actuelle, le marché du pétrole est en proie à une forte incertitude, car la pandémie de COVID-19 n'est pas encore maîtrisée (graphique 1.DS.1, pages 2 et 3). Dans l'ensemble, toutefois, les perspectives s'équilibrent. Les facteurs d'augmentation des cours sont, entre autres, l'aggravation de la situation géopolitique au Moyen-Orient et l'endigement plus rapide de la pandémie, mais aussi la réduction excessive des investissements en amont dans les secteurs pétrolier et gazier et les nouvelles faillites dans le secteur de l'énergie. Le principal risque de baisse des cours réside dans un nouveau ralentissement de l'activité économique mondiale, car l'importance des stocks demeure préoccupante. Les autres facteurs de risque à la baisse comprennent l'accélération de la production pétrolière dans plusieurs pays hors OPEP+, une normalisation plus rapide de la production libyenne et un échec de l'accord OPEP+. À moyen et à long terme, les mesures prises à l'échelle mondiale pour abaisser les émissions de CO<sub>2</sub> risquent également de faire diminuer la demande de pétrole (voir l'encadré 1.DS.1).

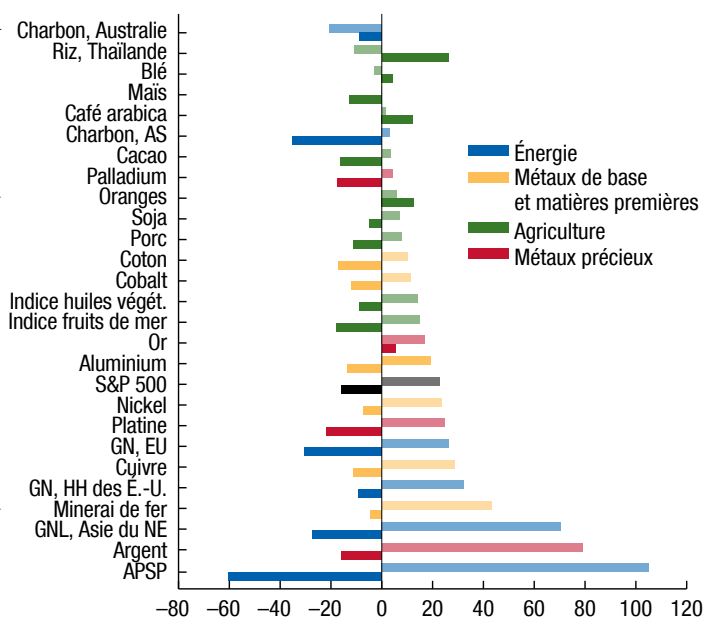
### Les cours des métaux se sont redressés sur fond de perspectives économiques incertaines

Les cours des métaux de base ont augmenté de 18,2 % entre février et août 2020. L'atonie de l'activité industrielle mondiale a lourdement pesé sur les cours au premier trimestre 2020 (voir le graphique 1.DS.4). Depuis, des ruptures d'approvisionnement dans le secteur minier liés à la COVID-19 et un regain d'activité industrielle en Chine, pays qui représente la moitié de la demande de métaux de base, ont aidé les cours à revenir à leurs niveaux d'avant la pandémie. Des mesures de relance sans précédent et un épisode d'euphorie boursière ont renforcé la confiance des marchés dans les métaux. Dans un contexte marqué par la crainte d'une deuxième vague pandémique qui entraînerait la prolongation des mesures de relance monétaire, les cours des métaux précieux ont continué d'augmenter, soutenus par la demande croissante d'actifs considérés comme des valeurs-refuges.

S'agissant des métaux de base, les cours qui ont le plus progressé entre février et août sont ceux du minerai de fer (hausse record de 37,0 % sur l'année), tandis que les cours du cuivre augmentaient de 14,4 % dans un contexte

### Graphique 1.DS.4. Cours des produits de base pendant la pandémie de COVID-19

(En pourcentage)



Sources : Argus ; Bloomberg L.P. ; FMI, système des cours des produits de base ; Thomson Reuters Datastream ; calculs des services du FMI.

Note : Les barres sombres et claires représentent la variation en pourcentage des cours des produits de base pour février-avril 2020 et pour avril-août 2020, respectivement. APSP = cours moyen du pétrole sur le marché au comptant (average petroleum spot price) ; AS = Afrique du Sud ; É.-U. = États-Unis ; EU = Europe ; GN = gaz naturel ; GNL = gaz naturel liquéfié ; HH = Henry Hub ; NE = Nord-Est.

marqué par l'optimisme croissant relatif à la reprise économique en Chine, la baisse des stocks et les perturbations de l'offre dans les principaux pays producteurs (Chili et Pérou). L'aluminium (+3,0 %), dont l'approvisionnement a moins souffert de la pandémie puisque la majorité des pays se le procurent sur leur marché intérieur, n'a pas vu ses cours augmenter compte tenu de l'effondrement des ventes mondiales d'automobiles. Les cours du nickel et du cobalt, deux intrants essentiels pour la fabrication de l'acier inoxydable et des batteries de véhicules électriques, ont respectivement augmenté de 14,6 % et chuté de 1,9 %.

L'indice annuel des cours des métaux de base établi par le FMI devrait progresser d'en moyenne 0,8 % en 2020 et d'environ 3,0 % en 2021, dans un climat d'inquiétude concernant l'impact à long terme de la pandémie. L'éventualité d'une seconde vague de COVID-19, le maintien d'une demande soutenue en Chine et les tensions entre cette dernière et les États-Unis sont les aléas principaux pour une baisse des cours des métaux et ils l'emportent largement sur le risque de perturbations de l'offre dans les principaux pays producteurs de métaux. L'indice des cours

des métaux précieux devrait augmenter de 28,4 % en 2020 et de 10,4 % en 2021 sous l'effet conjugué des perspectives plus incertaines au niveau mondial et de la poursuite des politiques monétaires accommodantes.

### Les cours des denrées alimentaires ont baissé dans un contexte d'offre alimentaire mondiale abondante

L'indice des cours des aliments et des boissons établi par le FMI a augmenté de 0,7 %, reflétant l'évolution de la demande et de l'offre consécutive à la pandémie, avec des effets variables sur les cours des denrées alimentaires en fonction des régions et des produits agricoles considérés. En raison du ralentissement de l'activité économique lié à la COVID-19, la demande de matières premières agricoles et d'aliments pour animaux a d'abord diminué. Les cours de la plupart des cultures de base, dont le blé, le maïs, le soja et l'huile de palme, n'ont pas varié ou ont baissé depuis le début de la pandémie du fait de l'importance des stocks alimentaires mondiaux et de l'effondrement initial des cours du pétrole brut (voir graphique 1.DS.4).

Entraîné par le cours du porc, l'indice des cours de la viande a chuté de 7,1 % par rapport au niveau de référence d'avril. L'offre fermière saisonnière était abondante et a amplifié la tendance : les prix de gros de la viande porcine ont baissé de 4,5 % après la fermeture de plusieurs usines de transformation aux États-Unis, où des salariés avaient été infectés par le coronavirus. La baisse résultante des capacités de transformation a pesé sur l'approvisionnement des circuits de détail et créé un écart entre les prix de gros et de détail, qui a augmenté de manière générale<sup>1</sup>. Le recul des prix de gros s'est répercuté sur d'autres viandes et sur les fruits de mer, pour lesquels des tendances baissières similaires ont été observées.

D'abord soutenus par la constitution de stocks par les consommateurs, les cours des aliments de base (blé, riz, etc.) se sont redressés, mais, après l'augmentation initiale de la demande, l'offre pléthorique a entraîné une contraction des cours. Globalement, cependant, le cours du riz reste en hausse (12,6 %). Avec la disparition de la demande d'éthanol, les cours du maïs ont dégringolé de 13,0 % pour atteindre en mai leur niveau le plus bas depuis 10 ans. Les cours du soja ont baissé de 13,0 % au

<sup>1</sup>Le sous-indice harmonisé des prix à la consommation pour les denrées alimentaires et les boissons non alcooliques, par exemple, a augmenté de 4,5 % entre février et juin aux États-Unis et de 1,3 % dans la zone euro. En Chine, en revanche, le sous-indice des prix à la consommation des produits alimentaires a baissé de 9,7 %.

début du mois de février en raison de l'abondance des stocks mondiaux, même si les achats chinois ont augmenté en juin comme le prévoyait l'accord commercial signé avec les États-Unis en 2020.

Les cours des denrées alimentaires devraient légèrement progresser, de 0,4 % en glissement annuel en 2020, puis de 4,3 % l'année suivante, car l'offre (de viande, par exemple) diminuera, notamment en raison de retards probables dans la chaîne d'approvisionnement. Les perturbations d'ordre logistique et les restrictions à l'exportation imposées aux gros exportateurs de produits alimentaires sont des facteurs notables de risques de révision à la hausse. Le regain de tensions entre les États-Unis et la Chine pourrait perturber le commerce des produits alimentaires et faire baisser le cours de ces denrées aux États-Unis tout en les poussant à la hausse chez leurs concurrents.

### Charbon : passé, présent et futur

En quête d'un avenir plus durable, de nombreux pays prennent des mesures pour réduire leur dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles, en particulier le charbon. Du fait de sa forte teneur en carbone, le charbon est à l'origine d'un peu moins de la moitié des émissions mondiales de CO<sub>2</sub> et de près des trois quarts des émissions de CO<sub>2</sub> de l'ensemble du secteur de l'énergie. En l'absence de systèmes de dépollution, il contribue à la pollution atmosphérique locale et à ses effets potentiellement néfastes pour la santé humaine (Smith, Mehta et Maeusezahl-Feuz, 2004). La chute sans précédent de la demande d'électricité observée en 2020 a favorisé les énergies renouvelables par rapport aux sources fossiles traditionnelles telles que le charbon et le gaz naturel. En Europe, où la consommation d'électricité a diminué de plus de 10 % en avril, la part du charbon (des combustibles fossiles) dans la production électrique est passée sous la barre historique de 8 (30) %. Avec le redémarrage de la demande d'électricité, la consommation mondiale de charbon est repartie à la hausse.

Pourquoi le charbon reste-t-il donc populaire malgré ses coûts externes élevés ? Quels sont les pays et les secteurs économiques qui en sont le plus tributaires ? Certains pays ont renoncé au charbon. Comment s'y sont-ils pris et leur expérience est-elle transposable ailleurs ? La pandémie accélérera-t-elle ou ralentira-t-elle la sortie du charbon ? Nous tentons de répondre à ces questions en examinant l'utilisation du charbon depuis ses débuts et jusqu'à la pandémie récente, ainsi que les tendances internationales de production et de consommation de ce combustible.



## Utilisation du charbon, industrialisation et transition énergétique vers les combustibles fossiles

### L'âge d'or

Le charbon a commencé à être utilisé en Angleterre pendant la révolution industrielle, au XVIII<sup>e</sup> siècle, puis son utilisation s'est répandue sur le continent européen et aux États-Unis aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Une série d'innovations technologiques (machine à vapeur, hauts-fourneaux pour la sidérurgie) ont radicalement transformé le secteur de la fabrication, l'extraction du charbon et les transports (avec, par exemple, les locomotives et les bateaux à vapeur). La croissance économique rapide, l'industrialisation et l'urbanisation qui en ont découlé ont considérablement stimulé la demande. En Europe, la transition vers le charbon a également contribué à inverser un modèle de déforestation excessive résultant de siècles d'exploitation forestière intensive ; dans le cadre de cette transition énergétique majeure, les pays industriels se sont détournés de la biomasse (c'est-à-dire du bois utilisé comme combustible<sup>2</sup>,<sup>3</sup>). Jusqu'au début de l'entre-deux-guerres, la consommation de charbon et sa part dans le bouquet énergétique ont donc augmenté à un rythme soutenu dans la quasi-totalité des pays.

### Déclin et renaissance

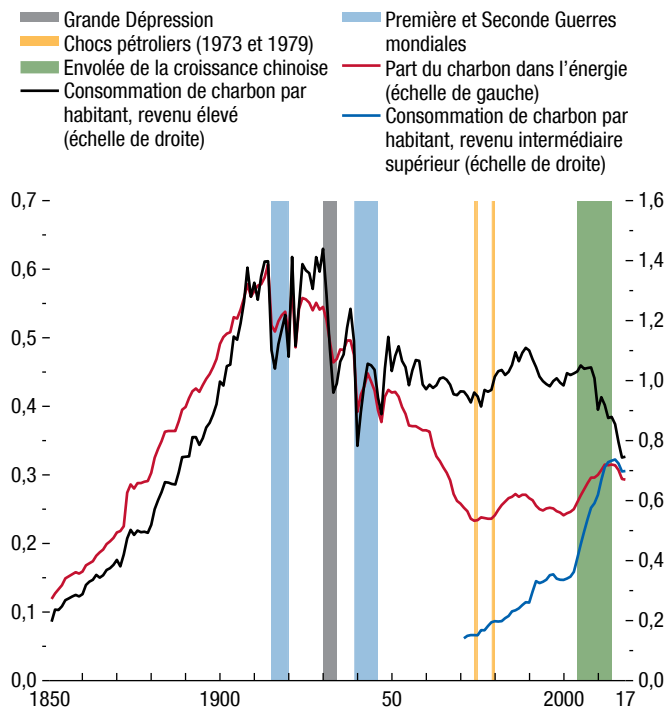
Pendant les années 30 et en particulier après la Seconde Guerre mondiale, d'autres combustibles fossiles plus propres comme le pétrole et ensuite le gaz naturel ont été de plus en plus souvent substitués au charbon dans différents secteurs : transport, logement, commerce et même production d'électricité (graphique 1.DS.5). Le charbon, surtout celui de mauvaise qualité à forte teneur en soufre, coûtait peu cher mais constituait un facteur important de pollution atmosphérique et d'atteintes à l'environnement<sup>4</sup>. Par conséquent, la consommation de charbon par habitant, et en particulier la part du charbon

<sup>2</sup>En effet, le couvert forestier européen est aujourd'hui plus haut qu'il ne l'a été en un siècle (Fuchs *et al.*, 2015). Nonobstant le reboisement, les forêts primitives sont extrêmement rares en Europe de l'Ouest. Pour une représentation saisissante de la forêt italienne à l'ère préindustrielle, voir le tableau d'Horace Vernet *Hunting in the Pontine Marshes* (1883).

<sup>3</sup>De même, l'essor de l'industrie pétrolière américaine au XIX<sup>e</sup> siècle a aidé à sauver plusieurs espèces de baleines menacées d'extinction, quand les lampes au kérosène ont rapidement remplacé les lampes et les bougies qui utilisaient l'huile extraite de ce cétacé.

<sup>4</sup>Pendant le grand smog de Londres (5-9 décembre 1952), en raison des conditions météorologiques, la pollution atmosphérique créée par la combustion de charbon et le moteur diesel des autobus publics a recouvert la ville d'une épaisse couche de smog. D'après les rapports médicaux du gouvernement britannique, 4 000 personnes seraient décédées directement des suites de ce phénomène et 100 000 autres seraient tombées malades.

Graphique 1.DS.5. Charbon, 1850–2017



Sources : B.R. Mitchell ; base de données du projet Maddison (2018) ; Organisation des Nations Unies ; calculs des services du FMI.

Note : L'envolée de la croissance chinoise correspond aux années 2003 à 2011, période où le PIB augmentait de plus de 12 % par an (sauf en 2009). Les groupes de revenu sont tels que définis par la Banque mondiale.

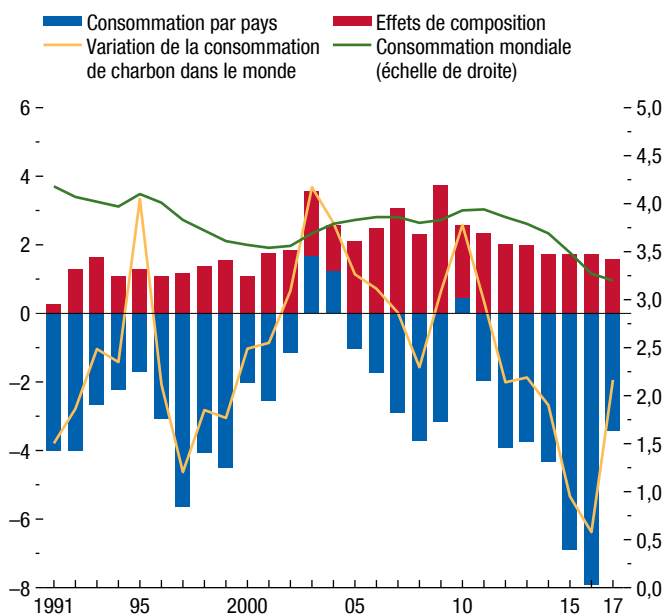
dans le bouquet énergétique, a diminué rapidement et s'est contractée encore davantage quand le secteur automobile, gros consommateur d'essence, s'est développé.

Le déclin du charbon s'est interrompu étonnamment dans les années 70 et la tendance baissière s'est partiellement inversée sous l'effet de trois facteurs notables (graphique 1.DS.5) : 1) les questions de sécurité énergétique (en raison du double choc pétrolier des années 70), 2) la part croissante de l'électricité dans les utilisations finales de l'énergie et 3) la croissance économique rapide dans les pays émergents. La combinaison des deux premiers facteurs a contribué à une demande accrue de charbon pour la production d'électricité dans de nombreux pays avancés qui souhaitaient réduire leur dépendance à l'égard du pétrole<sup>5</sup>. Puis, au début du siècle suivant, quand la croissance économique s'est déplacée vers les pays consommant davantage de charbon (consommation par unité de PIB) et présentant une élasticité de la demande de charbon par rapport au revenu (Chine

<sup>5</sup>À l'échelle mondiale, la part du charbon dans le total de l'énergie a atteint son plus bas niveau en 1973.

### Graphique 1.DS.6. Variation de la consommation de charbon dans le monde : décomposition

(En pourcentage)



Sources : Agence internationale de l'énergie ; Banque mondiale, Indicateurs de développement dans le monde ; calculs des services du FMI.

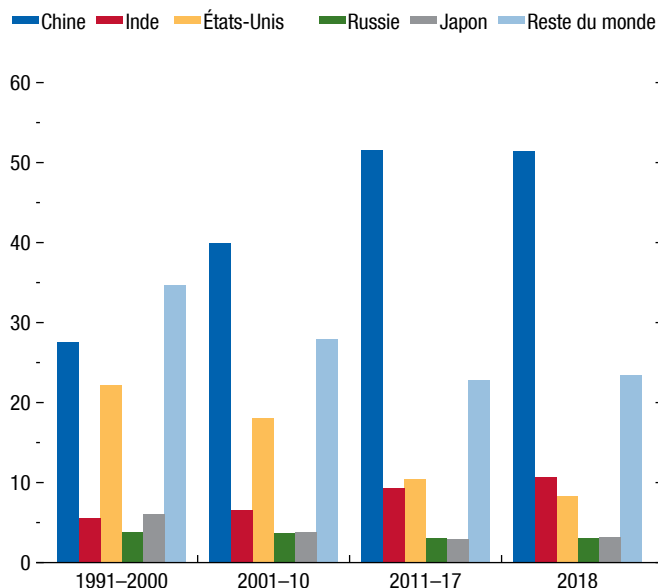
et Inde, par exemple), la demande s'est envolée dans les pays émergents, compensant largement le déclin du charbon dans les pays avancés<sup>6</sup>. On a donc observé une renaissance du charbon : la consommation mondiale de charbon par habitant, la part de ce combustible dans le bouquet énergétique et même l'intensité de son utilisation sont reparties à la hausse (graphique 1.DS.6).

À l'heure actuelle, les cinq plus gros consommateurs de charbon (Chine, Inde, États-Unis, Russie et Japon) représentent 76,7 % de la consommation mondiale (graphique 1.DS.7). Environ la moitié du charbon mondial est consommé par la Chine, où la demande de charbon pour l'industrie et la production d'électricité a augmenté particulièrement vite au milieu de la première décennie 2000 à la faveur d'une forte expansion des infrastructures. Aujourd'hui, tirés par la Chine, les pays émergents — dont la demande de charbon industriel demeure importante — représentent la plus grande part de la consommation de charbon (76,8 %). Les utilisations industrielles représentent environ 20 % de la consommation totale (tableau 1.DS.1).

<sup>6</sup>Avec l'accélération de leur activité économique, la Chine et l'Inde ont eu de plus en plus recours au charbon pour couvrir leurs besoins énergétiques croissants (Steckel, Edenhofer et Jakob, 2015).

### Graphique 1.DS.7. Consommation de charbon par pays

(En pourcentage)



Sources : Agence internationale de l'énergie, *World Energy Balances* ; calculs des services du FMI.

### Tableau 1.DS.1. Consommation de charbon par secteur

(En pourcentage)

	OCDE	Hors OCDE	Total
Production d'électricité	20,1	50,7	70,8
Industrie	2,2	19,4	21,6
Autres	0,9	6,7	7,6
Total	23,2	76,8	100,0

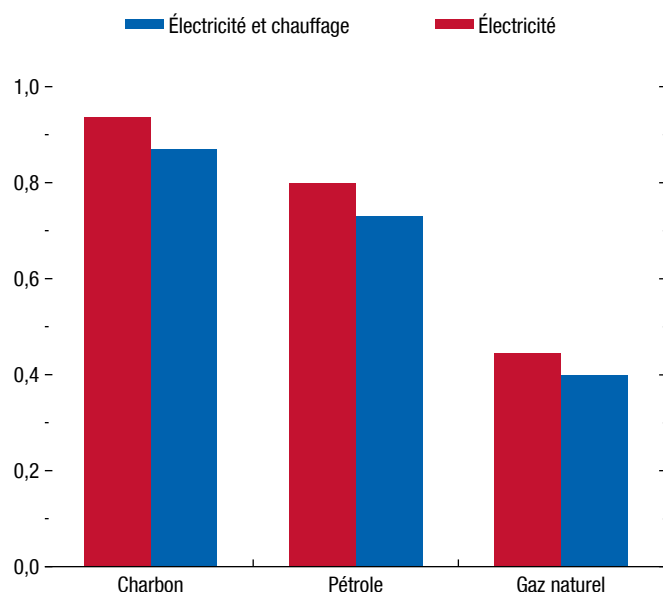
Sources : Agence internationale de l'énergie ; calculs des services du FMI. Note : Autres = utilisations domestiques, commerciales et à des fins non énergétiques. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques.

Dans les pays avancés, la demande de charbon est essentiellement liée à la production d'électricité compte tenu du déclin des secteurs comme l'acier et le ciment, qui utilisent beaucoup de charbon. Comme l'électrification des filières économiques est en cours, la demande d'énergie pour la production d'électricité devrait augmenter dans les pays avancés, où l'on observe une stabilisation de la demande d'énergie totale<sup>7</sup>. Il n'existe pas de solutions économiques intéressantes pour remplacer le charbon à coke dans l'industrie (pour la fabrication de l'acier ou du ciment, par exemple) ; en revanche, pour les investissements dans de nouvelles centrales électriques, le

<sup>7</sup>Le rôle de l'électricité dans la fourniture de services d'énergie progresse régulièrement. En 2017, la production d'électricité représentait environ 41 % de la demande totale d'énergie, contre 26 % en 1971.

**Graphique 1.DS.8. Facteurs d'émission**

(Tonnes métriques de dioxyde de carbone par mégawattheure)



Sources : Agence internationale de l'énergie ; calculs des services du FMI.

charbon est en concurrence avec des solutions sobres en carbone, tout particulièrement dans les pays émergents, où les capacités de production d'électricité devraient le plus se développer.

**Coûts externes du charbon : santé, environnement, émissions de carbone**

Les centrales thermiques au charbon rejettent plusieurs substances, dont du dioxyde de soufre, de l'oxyde d'azote, des particules et du mercure, dans l'air, les cours d'eau et les lacs. Ces émissions présentent un danger pour la santé humaine (toxines) et l'environnement (polluants)<sup>8</sup>. La pollution atmosphérique provoquée par la combustion du charbon et autres combustibles fossiles a longtemps été considérée comme le problème le plus grave pour l'environnement dans les pays avancés<sup>9</sup>. En Europe et aux États-Unis, par exemple, des réglementations ont commencé à être mises en place dans les années 80 et 90 pour encourager l'adoption de techniques de dépollution de l'environnement comme les épurateurs et réduire ainsi

<sup>8</sup>Les émissions engendrées par la combustion du charbon peuvent entraîner chez l'humain des lésions au niveau des systèmes respiratoire, cardiovasculaire et nerveux (Smith, Mehta et Maeusezahl-Feuz, 2004).

<sup>9</sup>D'après Fouquet (2011), en 1880, l'extraction, le transport et la combustion du charbon nécessaires à l'économie britannique avaient entraîné des externalités dont le coût avoisinait 20 % du PIB.

les émissions des centrales au charbon<sup>10</sup>. D'autres pays ont décidé de (lentement) renoncer à utiliser le charbon au profit d'autres sources d'énergie : le nucléaire, l'hydroélectricité, le gaz naturel et, plus récemment, les énergies renouvelables remplacent peu à peu le charbon.

Même si des mesures ont été prises pour atténuer les effets directs du charbon sur l'environnement, sa combustion produit également du CO<sub>2</sub>. Sa teneur en carbone est supérieure à celle de tout autre combustible primaire. Substituer d'autres sources d'énergie au charbon permet donc de décarboner la filière énergétique et le degré de décarbonation dépend du substitut choisi. Pour classer les sources d'énergie en fonction de leur intensité en carbone, on peut comparer leurs coefficients d'émission : exprimés en tonnes de CO<sub>2</sub> par unité d'électricité produite, ces coefficients tiennent compte à la fois de l'intensité intrinsèque en carbone du combustible par unité d'énergie et du rendement énergétique de la technologie en question. Quand il est brûlé pour produire de la chaleur et de l'électricité, le charbon a une intensité en carbone 2,2 fois supérieure à celle du gaz naturel, qui constitue l'unique combustible de substitution envisageable dans le secteur de l'électricité (graphique 1.DS.8). Avec son coefficient d'émission élevé et sa part importante dans la consommation d'énergie mondiale, le charbon contribue à environ 44 % de l'ensemble des émissions de CO<sub>2</sub> et 72 % de l'ensemble des émissions du secteur de l'électricité (graphique 1.DS.9)<sup>11</sup>.

**À quel rythme et quand les pays réduisent-ils leur dépendance vis-à-vis du charbon ?**

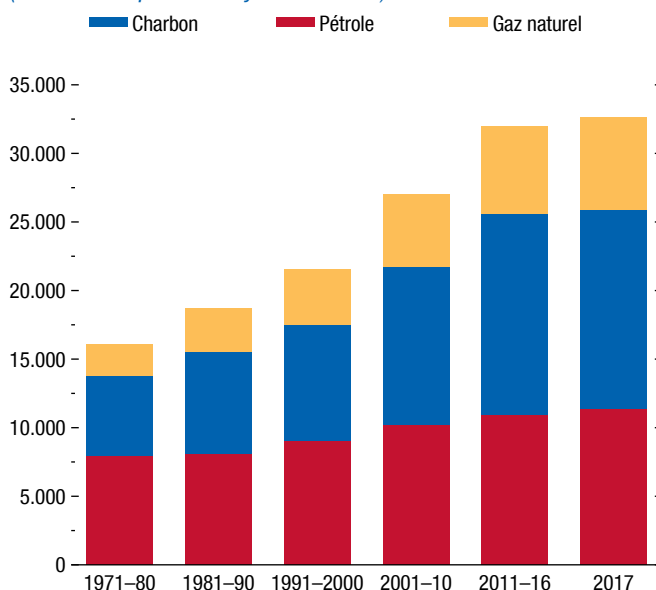
Avec l'introduction et l'essor de nouvelles sources d'énergie, surtout après la Seconde Guerre mondiale, le bouquet énergétique s'est étoffé dans de nombreux pays, qui sont devenus moins tributaires du charbon. À l'heure actuelle, la consommation de charbon par habitant a déjà atteint son pic dans 73 des 84 pays dont la part du charbon dans la consommation d'énergie totale a franchi à un moment donné le seuil de 5 %. Nonobstant le niveau de dépendance absolue atteint au pic de consommation, la baisse moyenne mesurée dans ces pays a été de 2,3 % par an entre 1971 et 2017 (graphique 1.DS.10).

<sup>10</sup>Une étape importante a été franchie dans ce contexte, avec la Convention des Nations Unies sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance. Premier traité consacré à la pollution atmosphérique à l'échelle régionale, la Convention est entrée en vigueur en 1983.

<sup>11</sup>D'après l'Agence internationale de l'énergie, la part de l'énergie dans le total des émissions de gaz à effet de serre était de 74,2 % en 2015. Le reste correspond aux émissions produites par l'agriculture, la déforestation et, plus largement, la réaffectation des terres.

### Graphique 1.DS.9. Émissions annuelles moyennes de dioxyde de carbone

(Tonnes métriques de dioxyde de carbone)



Sources : Agence internationale de l'énergie ; calculs des services du FMI.

Une fois atteint le pic de consommation par habitant, il faut donc en moyenne 43 ans pour sortir du charbon.

La comparaison du paysage énergétique des pays en fonction du groupe de revenus met en lumière des différences frappantes (tableau 1.DS.2). Les pays pauvres exploitent principalement la biomasse pour couvrir leurs besoins énergétiques, tandis que les pays à revenu intermédiaire sont très dépendants du charbon<sup>12</sup>. Dans les pays à revenu élevé, la part du charbon dans la palette énergétique décroît, tandis que les options du nucléaire et du gaz naturel progressent.

<sup>12</sup>Au sujet du lien entre niveau de revenu et consommation de biomasse, voir le chapitre 1 de l'édition d'octobre 2018 des PEM.

L'hypothèse de l'échelle de qualité peut contribuer à expliquer la relation qui est observée entre le revenu et le bouquet énergétique : lorsque le revenu augmente, les sources d'énergie seraient choisies non plus seulement en fonction de leur coût et de leur disponibilité, mais de plus en plus pour des raisons de rendement, de commodité, de faible impact sur l'environnement et de sécurité<sup>13</sup>. Les biocarburants sont situés en bas de l'échelle, le charbon, le pétrole et l'hydroélectricité au niveau intermédiaire, et les sources à forte intensité de capital comme le nucléaire, le gaz naturel et les énergies renouvelables en haut de l'échelle. En raison de son faible coût, la production d'électricité à partir de charbon (graphique 1.DS.11) fait que ce dernier pèse lourd dans le panier énergétique des pays à revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure, car il constitue une source d'énergie financièrement abordable et souvent abondante (tableau 1.DS.2)<sup>14, 15</sup>. La dotation de chaque pays en sources d'énergie concurrentes (potentiel hydroélectrique, par exemple) pourrait aussi jouer sur l'attractivité du charbon aux différents stades de développement.

#### Analyse empirique

Une régression sur données de panel est utilisée pour vérifier la relation entre le revenu par habitant et la

<sup>13</sup>Voir Stokey (1998) pour un modèle théorique de la demande de qualité environnementale.

<sup>14</sup>Même aujourd'hui, le coût marginal d'exploitation d'une centrale électrique au charbon est l'un des moins élevés. Le coût de l'éolien et du solaire a considérablement diminué à l'échelle de la centrale, mais une pleine montée en puissance des énergies renouvelables dans le réseau électrique est assortie d'un risque de rendements décroissants compte tenu de l'intermittence de ces productions.

<sup>15</sup>Pour comparer les différentes solutions de production d'électricité qui sont envisageables, on se sert souvent du coût moyen actualisé de l'électricité, défini comme la valeur actualisée du prix de l'énergie électrique produite (généralement exprimée en cents par kilowattheure), en tenant compte de la durée de vie économique de la centrale et des coûts de construction, d'exploitation et de maintenance, ainsi que du coût des combustibles.

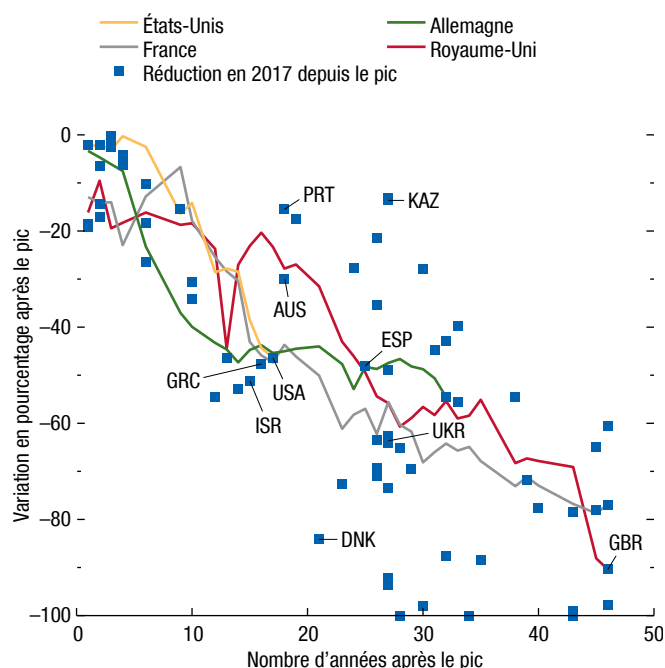
**Tableau 1.DS.2. Bouquets énergétiques en 2017, par groupe de revenu**  
(En pourcentage)

Parts des sources d'énergie primaire :	Biomasse	Charbon	Pétrole brut	Gaz naturel	Hydroélectricité	Énergies	
						renouvelables	Nucléaire
Pays à faible revenu	80,8	2,3	13,3	0,9	2,8	1,6	0,0
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	26,2	26,9	26,6	14,4	1,8	2,3	1,8
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	5,2	40,9	25,0	21,5	3,4	1,4	2,5
Pays à revenu élevé	5,7	15,8	36,6	29,0	2,1	1,6	9,2
Monde	12,9	28,0	29,9	23,3	2,6	1,6	1,6

Sources : Agence internationale de l'énergie ; Banque mondiale ; calculs des services du FMI.

Note : Les groupes de revenu sont tels que définis par la Banque mondiale.

## Graphique 1.DS.10. Sorties progressives du charbon



Sources : Agence internationale de l'énergie ; calculs des services du FMI.  
 Note : Pour chaque pays, le pic correspond à l'année où la consommation de charbon par habitant a été la plus élevée. Les carrés bleus représentent la baisse de la consommation par habitant en 2017 après le pic. Le graphique illustre la trajectoire de sortie du charbon de différents pays. Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

dépendance au charbon, qui est définie comme la part du charbon dans l'approvisionnement total en énergie primaire (dépendance *relative* au charbon) ou comme la consommation de charbon par habitant (dépendance *absolue* au charbon). L'analyse neutralise l'effet des facteurs propres au pays, y compris la part du secteur manufacturier dans la valeur ajoutée nominale, les réserves de charbon par habitant et le potentiel hydroélectrique (pour une discussion approfondie sur ce point, voir l'annexe I en ligne, consultable à l'adresse [www.imf.org/en/Publications/WEO](http://www.imf.org/en/Publications/WEO)).

Les résultats corroborent clairement l'existence d'une relation en « U » inversé entre le revenu et la part du charbon dans le panier énergétique, le charbon atteignant sa part maximale à un niveau de revenu de 9 600 dollars par habitant, ce qui correspond au seuil du statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. D'après notre principale spécification, par exemple, entre 1971 et 2017, le revenu par habitant a contribué à abaisser la part du charbon de 6,4 points aux États-Unis et de 5,2 points au Japon, et à la relever de respectivement 12,2 et 11,3 points en Inde et en Chine.

Les résultats montrent aussi que la dotation énergétique des pays, notamment leur potentiel hydroélectrique et leurs réserves de charbon, joue un rôle important sur le plan quantitatif, plus important que le secteur manufacturier et la réglementation dans le domaine de l'environnement, dont les effets constatés sont minimes. Les hivers plus rigoureux sont également associés à une consommation accrue de charbon.

À l'instar de la relation entre la part du charbon et le revenu, le lien entre consommation de charbon par habitant et revenu est très peu linéaire. La spécification privilégiée montre une relation en « S » avec le revenu par habitant : la croissance de la consommation de charbon s'accélère quand le revenu est faible, culmine au niveau de revenu intermédiaire et se stabilise ensuite. Le point d'inflexion de la dépendance absolue, après lequel la consommation décline, se situe entre 35 000 et 39 000 dollars.

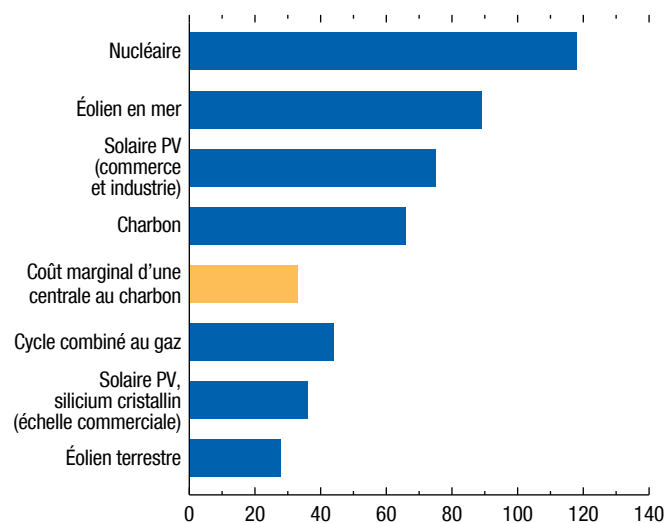
Il ressort de la comparaison des points d'inflexion respectifs des deux mesures de la dépendance au charbon que le « point d'inflexion en fonction de la part » (ou point d'inflexion relatif) précède le « point d'inflexion par habitant » (ou point d'inflexion absolu). En effet, aux niveaux de revenu intermédiaire et élevé, le charbon tend à être supplanté par des combustibles en forte croissance et de meilleure qualité comme le pétrole, le nucléaire et le gaz naturel, ce qui réduit d'autant sa part dans le bouquet énergétique. Toutefois, la consommation de charbon par habitant continue d'augmenter ensuite (mais moins vite que certaines autres sources d'énergie) pour satisfaire la demande d'énergie qui croît rapidement. Si le revenu par habitant progresse de 4 % par an, il faut encore 33 ans pour passer du point d'inflexion relatif au point d'inflexion absolu. Ces résultats confirment l'hypothèse que les nouveaux combustibles énergétiques ne remplacent que lentement les plus anciens.

Si l'on combine les estimations du rythme de déclin moyen et l'intervalle de temps estimé entre les pics de dépendance relative et absolue, il faut en moyenne 76 ans pour éliminer le charbon une fois qu'il a atteint sa part maximale dans le bouquet énergétique. Le Royaume-Uni est en passe d'avoir éliminé le charbon, mais il lui a fallu près de 100 ans pour réaliser cette prouesse (graphique 1.DS.10). En Chine, où la part du charbon a culminé en 2013, cela signifie encore au moins 38 ans de consommation de charbon au rythme actuel. Mais le cas britannique illustre la pertinence des mesures décidées par les pouvoirs publics, pertinence accrue par l'introduction de la tarification du carbone au niveau du fournisseur ; le Royaume-Uni a enregistré l'une des baisses les



### Graphique 1.DS.11. Coût actualisé de l'électricité pour les nouveaux investissements, 2019

(En dollars par mégawattheure)



Source : Lazard (2019).

Note : bas de la fourchette des estimations tirées de Lazar, *Levelized Cost of Energy Comparison—Unsubsidized Analysis*. La barre jaune représente le point médian du coût marginal d'exploitation d'une centrale électrique au charbon existante. PV = photovoltaïque.

plus rapides de la consommation de charbon entre 2013 et 2018, avec le remplacement de ce dernier par le gaz naturel (tableau 1.DS.3)<sup>16</sup>. Aux États-Unis, une baisse comparable mais plus modeste a été constatée grâce aux mécanismes du marché, puisque la révolution du gaz de schiste a fait baisser les cours du gaz naturel. Le gaz naturel et parfois les énergies renouvelables ont été le moteur des transitions les plus rapides engagées récemment pour sortir du charbon (tableau 1.DS.3).

Sans surprise, la pandémie de COVID-19 a entraîné une réduction très sensible de la consommation de charbon dans de nombreux pays (voir chapitre 3). Comme les coûts marginaux des énergies renouvelables sont extrêmement bas, le gaz naturel et le charbon ont représenté l'essentiel de la baisse de la production électrique. Dans certaines régions, cela s'est traduit par une part record des énergies renouvelables dans la production

<sup>16</sup>En 2013, le Royaume-Uni a été le premier pays de l'Union européenne à introduire un soutien au prix du carbone. Il s'agit d'une taxe acquittée par les entreprises qui produisent de l'électricité à partir de combustibles fossiles. Elle s'ajoute au système européen d'échange de quotas d'émission en vertu duquel les entreprises du secteur de l'énergie achètent des autorisations pour émettre du dioxyde de carbone. La taxe avait d'abord été fixée à 9 livres par tonne métrique de CO<sub>2</sub> avant d'être progressivement multipliée par deux, à 18 livres.

### Tableau 1.DS.3. Sortie rapide du charbon : quelques exemples récents

Pays	Année	Réduction sur 5 ans (en %)	Part initiale (en %)	Substitut principal
Royaume-Uni	2018	-12,4	17,0	Gaz naturel
Israël	2018	-9,4	29,8	Gaz naturel
Grèce	2018	-8,9	29,9	Gaz naturel
Kazakhstan	2016	-8,1	51,3	Gaz naturel
Espagne	2010	-6,8	12,8	Mixte
Australie	2014	-6,5	39,7	Gaz naturel
Portugal	2010	-6,3	13,5	Gaz naturel
Chine	2017	-6,2	69,7	Mixte
Danemark	2018	-5,9	15,7	Biocarburants
Ukraine	2017	-5,8	35,8	Nucléaire
États-Unis	2018	-5,3	19,6	Gaz naturel

Sources : Agence internationale de l'énergie ; calculs des services du FMI.

Note : Mixte = gaz naturel, nucléaire et énergies renouvelables.

d'électricité (graphique 1.DS.12). Néanmoins, il est encore trop tôt pour déclarer « mission accomplie ». En premier lieu, la pression à la baisse sur les cours du gaz naturel a été encore plus puissante que sur le charbon, notamment en raison du manque de sites de stockage (graphique 1.DS.13). Deuxièmement, là où la demande d'électricité a redémarré, la consommation de charbon a repris.

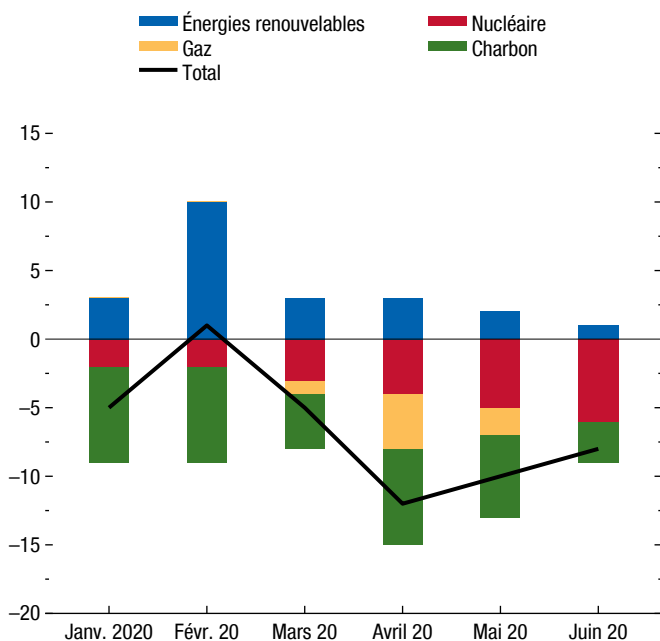
Au vu de ces considérations ainsi que des exemples et de l'analyse économétrique qui précèdent, la disparition complète du charbon sera effective longtemps après que les sources d'énergie à faible émission de carbone commenceront à peser dans le panier énergétique. Il y a principalement deux raisons à cette persistance du charbon. Premièrement, dans l'industrie, il est difficile de lui substituer d'autres sources d'énergie, et le charbon industriel représente toujours 33 % de la consommation de charbon dans les pays émergents, où se concentrent la plupart des utilisations industrielles du minerai. Deuxièmement, et c'est extrêmement important, les centrales au charbon sont des actifs à long terme, avec une durée de vie spécifiée d'au moins 30 à 40 ans. De ce fait, le rythme d'obsolescence d'une centrale au charbon de construction récente est très bas en l'absence de variations importantes du coût moyen actualisé de l'électricité issue de sources renouvelables ou en l'absence de mesures des pouvoirs publics.

La pandémie et ses effets sur l'activité économique modifient à plus d'un égard les perspectives à moyen terme du charbon et des centrales électriques au charbon, mais, globalement, l'impact n'est pas clair. D'un côté, si la baisse de la demande d'électricité revêt un caractère plus permanent, les centrales au charbon existantes devraient être moins utilisées, ce qui incitera à les fermer, en particulier dans les



### Graphique 1.DS.12. Contribution à l'augmentation de la production électrique en Europe

(Glissement annuel, en pourcentage)



Source : EMBER.

Note : Les données se rapportent aux 27 pays membres de l'Union européenne.

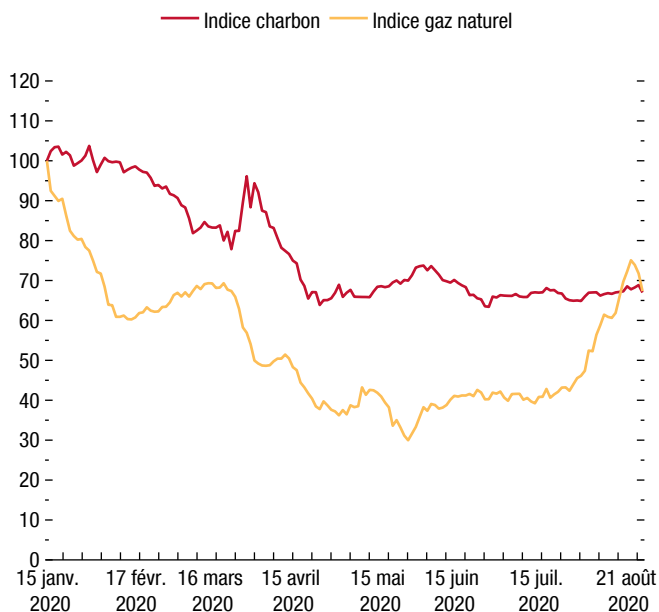
pays avancés. Dans les pays émergents, en revanche, même si la demande d'électricité ne revient pas complètement à son niveau tendanciel d'avant la pandémie, elle devrait encore augmenter fortement. En l'absence de mesures des pouvoirs publics, la baisse éventuelle des cours du charbon associée à une baisse des prix de gros de l'électricité pourrait ralentir l'investissement dans les énergies renouvelables, au profit du charbon.

Enfin, il convient de noter que, malgré les études consacrées à la consommation totale d'énergie, la variation de la dépendance à l'égard du charbon est largement inexplicée<sup>17</sup>. Ceci est sans doute en partie lié à des facteurs d'économie politique, qui incitent les pays à faire des choix différents en termes de politiques énergétiques. Dans certains pays, les réserves de charbon représentent en valeur plusieurs fois le PIB national, ce qui accroît le risque de voir ces actifs devenir inexploitable. En outre, des intérêts puissants dans le secteur minier des grands pays consommateurs et producteurs de charbon, notamment asiatiques comme la Chine et l'Inde, pourraient encore compliquer la donne et retarder la sortie du

<sup>17</sup>Pour une analyse de la demande d'énergie, voir le dossier spécial sur les produits de base dans l'édition d'octobre 2018 des PEM.

### Graphique 1.DS.13. Cours du charbon et du gaz naturel en 2020

(2-15 janvier = 100)



Sources : FMI, système des cours des produits de base ; calculs des services du FMI.

Note : L'indice des cours du charbon est la moyenne simple des cours australiens et sud-africains. L'indice des cours du gaz naturel est la moyenne simple des cours du Title Transfer Facility néerlandais et des cours du gaz naturel liquéfié asiatique.

charbon des principaux pays qui en consomment ou en produisent (pour une discussion approfondie, voir l'annexe II en ligne).

## Conclusion

Réduire les émissions de carbone liées au charbon contribuerait considérablement à la lutte contre les changements climatiques. De plus, la décarbonation du secteur de la production d'électricité amplifierait les avantages d'une transition mondiale vers les véhicules électriques et, plus largement, la mobilité électrique, puisque les nouveaux véhicules utiliseraient une électricité à faible émission de carbone.

La sortie du charbon démarre généralement dans les pays à revenu élevé et elle n'est effective qu'au bout de plusieurs décennies. La pandémie a pu freiner la consommation de charbon, mais ce n'est sans doute que temporaire. De surcroît, les pays qui viennent d'atteindre ou n'ont pas encore atteint leur pic de consommation par habitant (dont la Chine, l'Inde et l'Indonésie) représentent la majeure partie de la consommation mondiale de charbon ; il faudra donc des années pour que cette consommation

diminue si aucune mesure notable n'est prise par les autorités. De nouvelles baisses considérables du prix des substituts à faible émission de carbone (solaire, éolien, par exemple) pourraient être utiles, mais, pour éviter le problème de l'intermittence des sources renouvelables, le gaz naturel (plus proche substitut du charbon) pourrait être nécessaire, même si la demande d'électricité ne remonte pas à ses niveaux prépandémiques.

Bien que les technologies de captage et de stockage du carbone puissent être une solution viable, en l'absence de tarification substantielle du carbone, la mise à niveau des centrales existantes et la construction de nouvelles centrales équipées de ces technologies coûtent cher à l'heure actuelle (pour une analyse détaillée des avantages de la tarification du carbone, voir FMI, 2019). De plus, certains considèrent que les coûts d'opportunité des émissions de CO<sub>2</sub> qui seraient associés à de nouveaux investissements dans le captage et le stockage du carbone pourraient être importants, car les technologies qui ont fait leurs preuves, comme l'éolien et le solaire, peuvent déjà être utilisées pour diminuer les émissions de carbone

(voir par exemple Jacobson, 2020). Néanmoins, il serait sans doute judicieux de multiplier les stratégies d'atténuation et d'investir dans ces stratégies ; en effet, le caractère intermittent des sources renouvelables, en particulier quand leur taux de pénétration dans le système électrique est élevé, reste problématique et pourrait contraindre à continuer d'utiliser du charbon pour produire de l'électricité dans certaines régions.

Le déclin du charbon pourrait être accéléré si les autorités étaient prêtes à indemniser les acteurs pénalisés par la sortie progressive du charbon et voyaient dans la pandémie de COVID-19 une occasion de progresser plus vite dans ce domaine. Dans les pays émergents, le degré de maintien du charbon peut diminuer si l'on réduit les obstacles à l'investissement dans les énergies renouvelables. La communauté internationale peut fournir une assistance financière et technique (à l'édification de réseaux alimentés par intermittence en électricité renouvelable) et limiter le financement de nouvelles centrales au charbon, tout au moins quand d'autres solutions sont disponibles.

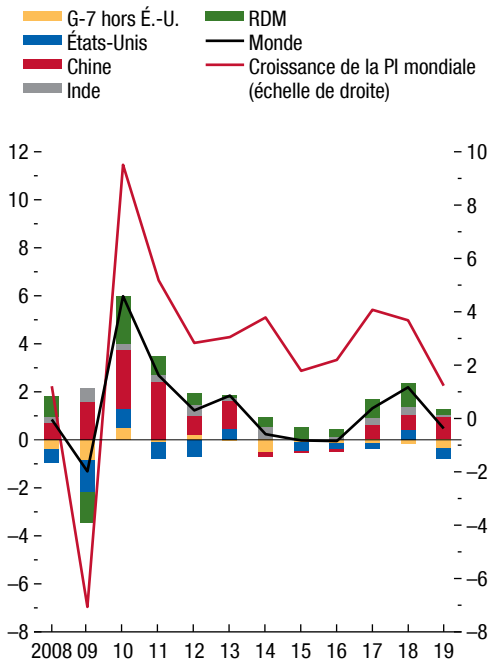
### Encadré 1.DS.1. Bilan des émissions mondiales de carbone en 2019

Le présent encadré est une mise à jour de l'évaluation des émissions mondiales de carbone présentée dans les *Perspectives de l'économie mondiale* d'octobre 2019. Les chiffres les plus récents pour la fin de 2019 montrent que les émissions mondiales ont augmenté de moins de 0,5 %, après un rebond alarmant de plus de 2 % en 2017 et 2018 (graphique 1.DS.1.1).

La Chine demeure l'un des principaux moteurs de la croissance des émissions et son influence s'est renforcée en 2019, après une période de déclin progressif. La contribution de l'Inde et d'autres pays émergents a considérablement diminué en 2019 et les émissions ont baissé dans l'ensemble des pays du Groupe des Sept.

Le recul des émissions mondiales en 2019 résulte principalement d'une chute de l'intensité énergétique et d'une

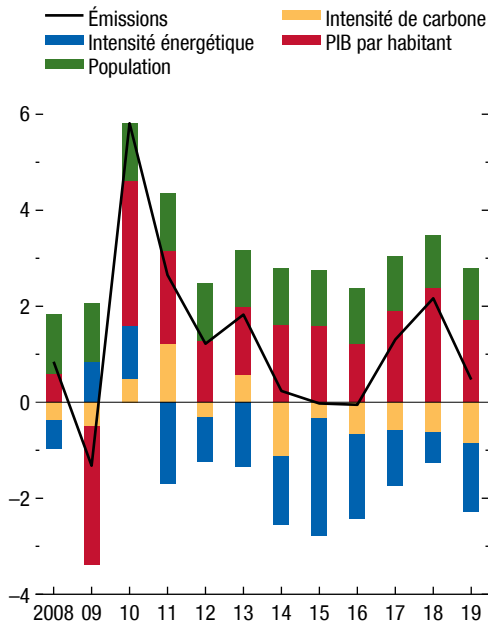
**Graphique 1.DS.1.1. Contribution aux émissions mondiales, par pays/région**  
(Variation en pourcentage)



Sources : British Petroleum ; Agence internationale de l'énergie ; calculs des services du FMI.  
Note : G-7 = Groupe des Sept (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni) ; PI = production industrielle ; RDM = reste du monde ; É.-U. = États-Unis.

Les auteurs de cet encadré sont Claire Li et Nico Valckx.

**Graphique 1.DS.1.2. Contribution aux émissions mondiales, par source**  
(Variation en pourcentage)



Sources : British Petroleum ; Agence internationale de l'énergie ; Banque mondiale, Indicateurs de développement dans le monde ; calculs des services du FMI.

moins de croissance des revenus (graphique 1.SF.1.2)<sup>1</sup>. C'est une évolution comparable à celle des années précédentes et probablement le reflet du ralentissement cyclique de la production industrielle mondiale en 2019. La décarbonation a encore été un facteur d'atténuation non négligeable en 2019 : l'éolien, le solaire et le gaz naturel ont continué de remplacer le charbon comme source d'énergie privilégiée pour la production électrique dans les principaux pays émetteurs de carbone.

En 2020, la pandémie de COVID-19 et les confinements qu'elle a entraînés feront sans doute chuter les émissions, même si l'essentiel de la baisse sera probablement transitoire, le temps que la croissance économique mondiale revienne à la normale. Les autorités devraient profiter de la crise pour investir dans une croissance plus verte axée sur une réduction permanente des émissions (Georgieva, 2020).

<sup>1</sup>Les *Perspectives de l'économie mondiale* d'octobre 2019 montrent que les émissions totales peuvent être exprimées comme le produit de l'intensité carbone (émissions de carbone par unité d'énergie), de l'intensité énergétique (énergie par unité de PIB), du PIB par habitant et de la population.

**Tableau de l'annexe 1.1.1. Pays européens : PIB réel, prix à la consommation, solde extérieur courant et chômage**  
(Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)

	PIB réel			Prix à la consommation <sup>1</sup>			Solde extérieur courant <sup>2</sup>			Chômage <sup>3</sup>		
	2019	Projections		2019	Projections		2019	Projections		2019	Projections	
		2020	2021		2020	2021		2020	2021		2020	2021
<b>Europe</b>	<b>1,6</b>	<b>-7,0</b>	<b>4,7</b>	<b>3,0</b>	<b>2,0</b>	<b>2,4</b>	<b>2,1</b>	<b>1,7</b>	<b>1,9</b>	...	...	...
<b>Pays avancés</b>	<b>1,4</b>	<b>-8,1</b>	<b>5,2</b>	<b>1,3</b>	<b>0,5</b>	<b>1,0</b>	<b>2,3</b>	<b>2,1</b>	<b>2,3</b>	<b>6,6</b>	<b>8,0</b>	<b>8,5</b>
Zone euro <sup>4,5</sup>	1,3	-8,3	5,2	1,2	0,4	0,9	2,7	1,9	2,4	7,6	8,9	9,1
Allemagne	0,6	-6,0	4,2	1,3	0,5	1,1	7,1	5,8	6,8	3,1	4,3	4,2
France	1,5	-9,8	6,0	1,3	0,5	0,6	-0,7	-1,9	-1,8	8,5	8,9	10,2
Italie	0,3	-10,6	5,2	0,6	0,1	0,6	3,0	3,2	3,0	9,9	11,0	11,8
Espagne	2,0	-12,8	7,2	0,7	-0,2	0,8	2,0	0,5	0,9	14,1	16,8	16,8
Pays-Bas	1,7	-5,4	4,0	2,7	1,2	1,5	9,9	7,6	9,0	3,4	5,5	4,5
Belgique	1,4	-8,3	5,4	1,2	0,6	1,2	-1,2	0,0	-0,8	5,4	6,1	7,6
Autriche	1,6	-6,7	4,6	1,5	1,2	1,8	2,6	2,4	2,5	4,5	5,8	5,5
Irlande	5,9	-3,0	4,9	0,9	-0,2	0,6	-11,4	5,0	5,5	5,0	5,6	6,2
Portugal	2,2	-10,0	6,5	0,3	0,0	1,1	-0,1	-3,1	-3,5	6,5	8,1	7,7
Grèce	1,9	-9,5	4,1	0,5	-0,6	0,7	-2,1	-7,7	-4,5	17,3	19,9	18,3
Finlande	1,1	-4,0	3,6	1,1	0,7	1,3	-0,5	-1,8	-0,7	6,8	8,4	8,6
République slovaque	2,4	-7,1	6,9	2,8	1,5	1,5	-2,9	-3,1	-4,1	5,8	7,8	7,1
Lituanie	3,9	-1,8	4,1	2,2	1,3	1,7	4,3	7,2	4,5	6,3	8,2	7,5
Slovénie	2,4	-6,7	5,2	1,6	0,5	1,8	5,7	4,5	3,9	4,6	8,0	6,0
Luxembourg	2,3	-5,8	5,9	1,7	0,4	1,4	4,5	3,8	4,3	5,4	6,5	7,0
Lettonie	2,2	-6,0	5,2	2,7	0,6	1,8	-0,5	2,0	-0,8	6,3	9,0	8,0
Estonie	5,0	-5,2	4,5	2,3	0,2	1,4	2,6	4,0	2,0	4,4	7,8	6,1
Chypre	3,2	-6,4	4,7	0,6	-0,6	1,0	-6,7	-10,6	-9,1	7,1	8,0	7,0
Malte	4,9	-7,9	4,8	1,5	0,8	1,1	9,6	7,6	8,3	3,6	4,2	4,2
Royaume-Uni	1,5	-9,8	5,9	1,8	0,8	1,2	-4,0	-2,0	-3,8	3,8	5,4	7,4
Suisse	1,2	-5,3	3,6	0,4	-0,8	0,0	11,5	8,5	9,0	2,3	3,2	3,6
Suède	1,3	-4,7	3,5	1,6	0,8	1,4	4,2	3,2	4,2	6,8	8,7	9,3
République tchèque	2,3	-6,5	5,1	2,9	3,3	2,4	-0,4	-0,7	-0,5	2,0	3,1	3,4
Norvège	1,2	-2,8	3,6	2,2	1,4	3,3	4,1	2,8	4,4	3,7	4,5	4,3
Danemark	2,3	-4,5	3,5	0,7	0,4	0,9	7,8	6,4	6,6	5,0	6,2	6,0
Islande	1,9	-7,2	4,1	3,0	2,7	2,8	6,2	0,0	0,2	3,6	7,2	7,0
Saint-Marin	1,1	-11,0	5,7	1,0	0,5	0,8	0,7	-4,5	-1,2	7,7	10,1	8,4
<b>Pays émergents et pays en développement d'Europe<sup>6</sup></b>	<b>2,1</b>	<b>-4,6</b>	<b>3,9</b>	<b>6,6</b>	<b>5,2</b>	<b>5,2</b>	<b>1,4</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,1</b>	...	...	...
Russie	1,3	-4,1	2,8	4,5	3,2	3,2	3,8	1,2	1,8	4,6	5,6	5,2
Turquie	0,9	-5,0	5,0	15,2	11,9	11,9	1,2	-3,7	-0,9	13,7	14,6	12,4
Pologne	4,1	-3,6	4,6	2,3	3,3	2,3	0,4	3,0	1,8	3,3	3,8	5,1
Roumanie	4,1	-4,8	4,6	3,8	2,9	2,5	-4,6	-5,3	-4,5	3,9	7,9	6,0
Ukraine <sup>7</sup>	3,2	-7,2	3,0	7,9	3,2	6,0	-2,7	4,3	-3,0	8,5	11,0	9,6
Hongrie	4,9	-6,1	3,9	3,4	3,6	3,4	-0,8	-1,6	-0,9	3,4	6,1	4,7
Bélarus <sup>7</sup>	1,2	-3,0	2,2	5,6	5,1	5,1	-1,8	-3,3	-2,2	0,3	1,4	1,1
Bulgarie <sup>5</sup>	3,4	-4,0	4,1	2,5	1,2	1,7	4,0	1,9	2,3	4,2	5,6	4,5
Serbie	4,2	-2,5	5,5	1,9	1,5	1,9	-6,9	-6,4	-6,5	10,9	13,4	13,0
Croatie	2,9	-9,0	6,0	0,8	0,3	0,8	2,8	-3,2	-3,1	7,8	9,3	10,3

Source : services du FMI.

Note : Les données indiquées pour certains pays sont calculées sur la base des exercices budgétaires. Veuillez vous reporter au tableau F de l'appendice statistique pour une liste des pays ayant des périodes de référence exceptionnelles.

<sup>1</sup>Les variations des prix à la consommation sont données en moyennes annuelles. Les variations de décembre à décembre sont indiquées dans les tableaux A5 et A6 de l'appendice statistique.

<sup>2</sup>En pourcentage du PIB.

<sup>3</sup>En pourcentage. Les définitions nationales du chômage peuvent varier.

<sup>4</sup>Solde extérieur courant corrigé des discordances constatées entre les informations communiquées sur les opérations effectuées au sein de la zone.

<sup>5</sup>Sur la base de l'indice des prix à la consommation harmonisé d'Eurostat, sauf pour la Slovaquie.

<sup>6</sup>Inclut l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, la République de Moldova, la Macédoine du Nord et le Monténégro.

<sup>7</sup>Voir la note pour le Bélarus et l'Ukraine dans la section des notes de l'appendice statistique.

**Tableau de l'annexe 1.1.2. Pays d'Asie et Pacifique : PIB réel, prix à la consommation, solde extérieur courant et chômage**  
(Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)

	PIB réel			Prix à la consommation <sup>1</sup>			Solde extérieur courant <sup>2</sup>			Chômage <sup>3</sup>		
	2019	Projections		2019	Projections		2019	Projections		2019	Projections	
		2020	2021		2020	2021		2020	2021		2020	2021
<b>Asie</b>	<b>4,6</b>	<b>-2,2</b>	<b>6,9</b>	<b>2,7</b>	<b>2,5</b>	<b>2,5</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>	<b>1,3</b>	...	...	...
<b>Pays avancés</b>	<b>1,2</b>	<b>-4,2</b>	<b>2,9</b>	<b>0,7</b>	<b>0,2</b>	<b>0,7</b>	<b>4,3</b>	<b>3,6</b>	<b>3,5</b>	<b>3,1</b>	<b>4,0</b>	<b>3,8</b>
Japon	0,7	-5,3	2,3	0,5	-0,1	0,3	3,6	2,9	3,2	2,4	3,3	2,8
Corée	2,0	-1,9	2,9	0,4	0,5	0,9	3,6	3,3	3,4	3,8	4,1	4,1
Australie	1,8	-4,2	3,0	1,6	0,7	1,3	0,6	1,8	-0,1	5,2	6,9	7,7
Taiwan (province chinoise de)	2,7	0,0	3,2	0,5	-0,1	1,0	10,7	9,6	9,8	3,8	3,9	3,8
Singapour	0,7	-6,0	5,0	0,6	-0,4	0,3	17,0	15,0	14,5	2,3	3,0	2,6
Hong Kong (RAS)	-1,2	-7,5	3,7	2,9	0,3	2,4	6,2	4,4	4,7	3,0	5,2	4,4
Nouvelle-Zélande	2,2	-6,1	4,4	1,6	1,7	0,6	-3,4	-2,0	-2,4	4,1	6,0	7,0
Macao (RAS)	-4,7	-52,3	23,9	2,8	1,7	1,8	34,8	-23,5	-6,7	1,7	2,3	2,0
<b>Pays émergents et pays en développement d'Asie</b>	<b>5,5</b>	<b>-1,7</b>	<b>8,0</b>	<b>3,3</b>	<b>3,2</b>	<b>2,9</b>	<b>0,6</b>	<b>1,0</b>	<b>0,3</b>	...	...	...
Chine	6,1	1,9	8,2	2,9	2,9	2,7	1,0	1,3	0,7	3,6	3,8	3,6
Inde <sup>4</sup>	4,2	-10,3	8,8	4,8	4,9	3,7	-0,9	0,3	-0,9	...	...	...
<b>ASEAN-5</b>	<b>4,9</b>	<b>-3,4</b>	<b>6,2</b>	<b>2,1</b>	<b>1,5</b>	<b>2,3</b>	<b>1,1</b>	<b>0,8</b>	<b>0,1</b>	...	...	...
Indonésie	5,0	-1,5	6,1	2,8	2,1	1,6	-2,7	-1,3	-2,4	5,3	8,0	6,8
Thaïlande	2,4	-7,1	4,0	0,7	-0,4	1,8	7,1	4,2	4,6	1,0	1,0	1,0
Malaisie	4,3	-6,0	7,8	0,7	-1,1	2,4	3,4	0,9	1,8	3,3	4,9	3,4
Philippines	6,0	-8,3	7,4	2,5	2,4	3,0	-0,1	1,6	-1,5	5,1	10,4	7,4
Viet Nam	7,0	1,6	6,7	2,8	3,8	4,0	3,4	1,2	1,7	2,2	3,3	2,7
<b>Autres pays émergents et pays en développement d'Asie<sup>5</sup></b>	<b>6,6</b>	<b>-1,7</b>	<b>7,8</b>	<b>5,3</b>	<b>5,3</b>	<b>5,4</b>	<b>-2,5</b>	<b>-3,4</b>	<b>-3,7</b>	...	...	...
<i>Pour mémoire</i>												
<b>Pays émergents d'Asie<sup>6</sup></b>	<b>5,4</b>	<b>-1,7</b>	<b>8,0</b>	<b>3,2</b>	<b>3,1</b>	<b>2,8</b>	<b>0,7</b>	<b>1,1</b>	<b>0,4</b>	...	...	...

Source : services du FMI.

Note : Les données indiquées pour certains pays sont calculées sur la base des exercices budgétaires. Veuillez vous reporter au tableau F de l'appendice statistique pour une liste des pays ayant des périodes de référence exceptionnelles.

<sup>1</sup>Les variations des prix à la consommation sont données en moyennes annuelles. Les variations de décembre à décembre sont indiquées dans les tableaux A5 et A6 de l'appendice statistique.<sup>2</sup>En pourcentage du PIB.<sup>3</sup>En pourcentage. Les définitions nationales du chômage peuvent varier.<sup>4</sup>Voir la note pour l'Inde dans la section des notes de l'appendice statistique.<sup>5</sup>Les autres pays émergents et pays en développement d'Asie incluent les pays suivants : Bangladesh, Bhoutan, Brunei Darussalam, Cambodge, Fidji, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Maldives, Micronésie, Mongolie, Myanmar, Nauru, Népal, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République démocratique populaire lao, Samoa, Sri Lanka, Timor-Leste, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.<sup>6</sup>Les pays émergents d'Asie incluent les pays de l'ASEAN-5 (Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Viet Nam), la Chine et l'Inde.

**Tableau de l'annexe 1.1.3. Pays de l'Hémisphère occidental : PIB réel, prix à la consommation, solde extérieur courant et chômage**  
(Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)

	PIB réel			Prix à la consommation <sup>1</sup>			Solde extérieur courant <sup>2</sup>			Chômage <sup>3</sup>		
	2019	Projections		2019	Projections		2019	Projections		2019	Projections	
		2020	2021		2020	2021		2020	2021		2020	2021
<b>Amérique du Nord</b>	<b>1,9</b>	<b>-4,9</b>	<b>3,3</b>	<b>2,0</b>	<b>1,6</b>	<b>2,7</b>	<b>-2,1</b>	<b>-2,0</b>	<b>-2,0</b>	...	...	...
États-Unis	2,2	-4,3	3,1	1,8	1,5	2,8	-2,2	-2,1	-2,1	3,7	8,9	7,3
Canada	1,7	-7,1	5,2	1,9	0,6	1,3	-2,0	-2,0	-2,4	5,7	9,7	7,9
Mexique	-0,3	-9,0	3,5	3,6	3,4	3,3	-0,3	1,2	-0,1	3,5	5,2	5,8
Porto Rico <sup>4</sup>	2,0	-7,5	1,5	0,1	-1,6	0,6	...	...	...	8,3	12,0	11,5
<b>Amérique du Sud<sup>5</sup></b>	<b>-0,2</b>	<b>-8,1</b>	<b>3,6</b>	<b>10,1</b>	<b>7,9</b>	<b>8,6</b>	<b>-2,3</b>	<b>-0,6</b>	<b>-0,7</b>	...	...	...
Brésil	1,1	-5,8	2,8	3,7	2,7	2,9	-2,8	0,3	0,0	11,9	13,4	14,1
Argentine	-2,1	-11,8	4,9	53,5	...	...	-0,9	0,7	1,2	9,8	11,0	10,1
Colombie	3,3	-8,2	4,0	3,5	2,4	2,1	-4,2	-4,0	-3,9	10,5	17,3	15,8
Chili	1,1	-6,0	4,5	2,3	2,9	2,7	-3,8	-1,6	-2,9	7,2	11,4	10,2
Pérou	2,2	-13,9	7,3	2,1	1,8	1,9	-1,4	-1,1	-0,3	6,6	12,5	8,8
Venezuela	-35,0	-25,0	-10,0	19 906	6 500	6 500	8,4	-4,1	-4,1	47,6	54,4	57,3
Équateur	0,1	-11,0	4,8	0,3	0,0	1,0	-0,1	-2,0	-0,1	3,8	8,1	5,6
Paraguay	0,0	-4,0	5,5	2,8	2,9	3,2	-1,0	-0,7	0,0	6,1	7,0	6,1
Bolivie	2,2	-7,9	5,6	1,8	1,7	4,1	-3,3	-2,6	-3,5	4,0	8,0	4,0
Uruguay	0,2	-4,5	4,3	7,9	10,0	8,2	0,6	-1,7	-3,3	8,9	9,7	9,0
<b>Amérique centrale<sup>6</sup></b>	<b>3,2</b>	<b>-5,9</b>	<b>3,6</b>	<b>2,0</b>	<b>1,8</b>	<b>2,2</b>	<b>-1,2</b>	<b>-3,1</b>	<b>-2,9</b>	...	...	...
<b>Caraïbes<sup>7</sup></b>	<b>0,7</b>	<b>-5,4</b>	<b>3,9</b>	<b>4,2</b>	<b>7,1</b>	<b>7,8</b>	<b>-2,4</b>	<b>-9,9</b>	<b>-7,5</b>	...	...	...
<i>Pour mémoire</i>												
Amérique latine et Caraïbes <sup>8</sup>	0,0	-8,1	3,6	7,7	6,2	6,7	-1,7	-0,5	-0,8	...	...	...
Union monétaire des Caraïbes orientales <sup>9</sup>	2,8	-15,1	5,8	0,8	0,6	1,5	-7,7	-21,0	-20,5	...	...	...

Source : services du FMI.

Note : Les données indiquées pour certains pays sont calculées sur la base des exercices budgétaires. Veuillez vous reporter au tableau F de l'appendice statistique pour une liste des pays ayant des périodes de référence exceptionnelles.

<sup>1</sup>Les variations des prix à la consommation sont données en moyennes annuelles. Le Venezuela est exclu des agrégats. Les variations de décembre à décembre sont indiquées dans les tableaux A5 et A6 de l'appendice statistique.

<sup>2</sup>En pourcentage du PIB.

<sup>3</sup>En pourcentage. Les définitions nationales du chômage peuvent varier.

<sup>4</sup>L'État libre de Porto Rico est classé parmi les pays avancés. Il s'agit d'un territoire des États-Unis, mais ses données statistiques sont tenues à jour de manière séparée et indépendante.

<sup>5</sup>Voir les notes pour l'Argentine et le Venezuela dans la section des notes de l'appendice statistique.

<sup>6</sup>Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama et République dominicaine.

<sup>7</sup>Antigua-et-Barbuda, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie, Suriname et Trinité-et-Tobago.

<sup>8</sup>Inclut le Mexique et les pays d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud et des Caraïbes. Voir les notes pour l'Argentine et le Venezuela dans la section des notes de l'appendice statistique.

<sup>9</sup>Antigua-et-Barbuda, Dominique, Grenade, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Sainte-Lucie, ainsi qu'Anguilla et Montserrat, qui ne sont pas membres du FMI.



**Tableau de l'annexe 1.1.4. Pays du Moyen-Orient et d'Asie centrale : PIB réel, prix à la consommation, solde extérieur courant et chômage**
*(Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)*

	PIB réel			Prix à la consommation <sup>1</sup>			Solde extérieur courant <sup>2</sup>			Chômage <sup>3</sup>		
	2019	Projections		2019	Projections		2019	Projections		2019	Projections	
		2020	2021		2020	2021		2020	2021		2020	2021
<b>Moyen-Orient et d'Asie centrale</b>	<b>1,4</b>	<b>-4,1</b>	<b>3,0</b>	<b>7,8</b>	<b>9,3</b>	<b>9,3</b>	<b>0,7</b>	<b>-3,7</b>	<b>-2,7</b>	...	...	...
<b>Pays exportateurs de pétrole<sup>4</sup></b>	<b>0,3</b>	<b>-6,0</b>	<b>3,3</b>	<b>6,3</b>	<b>7,3</b>	<b>8,0</b>	<b>2,9</b>	<b>-3,3</b>	<b>-2,0</b>	...	...	...
Arabie saoudite	0,3	-5,4	3,1	-2,1	3,6	3,7	5,9	-2,5	-1,6	5,6	...	...
Iran	-6,5	-5,0	3,2	41,0	30,5	30,0	1,1	-0,5	0,3	10,7	12,2	12,4
Émirats arabes unis	1,7	-6,6	1,3	-1,9	-1,5	1,5	8,4	3,6	7,5	...	...	...
Iraq	4,4	-12,1	2,5	-0,2	0,8	1,0	1,1	-12,6	-12,1	...	...	...
Algérie	0,8	-5,5	3,2	2,0	3,5	3,8	-10,1	-10,8	-16,6	11,4	14,1	14,3
Kazakhstan	4,5	-2,7	3,0	5,2	6,9	6,2	-3,6	-3,3	-2,8	4,8	7,8	5,8
Qatar	0,8	-4,5	2,5	-0,6	-2,2	1,8	2,4	-0,6	2,6	...	...	...
Koweït	0,4	-8,1	0,6	1,1	1,0	2,3	9,4	-6,8	-2,8	...	...	...
Oman	-0,8	-10,0	-0,5	0,1	1,0	3,4	-4,6	-14,6	-12,9	...	...	...
Azerbaïdjan	2,2	-4,0	2,0	2,7	3,0	3,1	9,1	-3,6	-4,4	4,8	6,5	5,8
Turkménistan	6,3	1,8	4,6	5,1	8,0	6,0	5,1	1,0	1,8	...	...	...
<b>Pays importateurs de pétrole<sup>5</sup></b>	<b>3,2</b>	<b>-1,1</b>	<b>2,5</b>	<b>10,3</b>	<b>12,4</b>	<b>11,3</b>	<b>-5,8</b>	<b>-4,5</b>	<b>-4,7</b>	...	...	...
Égypte	5,6	3,5	2,8	13,9	5,7	6,2	-3,6	-3,2	-4,2	8,6	8,3	9,7
Pakistan	1,9	-0,4	1,0	6,7	10,7	8,8	-4,9	-1,1	-2,5	4,1	4,5	5,1
Maroc	2,2	-7,0	4,9	0,2	0,2	0,8	-4,1	-7,3	-5,2	9,2	12,5	10,5
Ouzbékistan	5,6	0,7	5,0	14,5	13,0	10,7	-5,6	-6,4	-7,4	...	...	...
Soudan	-2,5	-8,4	0,8	51,0	141,6	129,7	-15,1	-12,7	-10,7	22,1	25,0	22,0
Tunisie	1,0	-7,0	4,0	6,7	5,8	5,3	-8,5	-8,3	-8,7	14,9	...	...
Jordanie	2,0	-5,0	3,4	0,7	-0,3	1,4	-2,3	-6,8	-5,7	19,1	...	...
Liban	-6,9	-25,0	...	2,9	85,5	...	-27,4	-16,3	...	...	...	...
Afghanistan	3,9	-5,0	4,0	2,3	5,4	4,8	11,7	9,5	7,8	...	...	...
Géorgie	5,1	-5,0	5,0	4,9	5,3	2,5	-5,1	-10,8	-8,5	11,6	...	...
Tadjikistan	7,5	1,0	6,0	7,8	8,1	7,0	-2,3	-7,1	-4,5	...	...	...
Arménie	7,6	-4,5	3,5	1,4	0,9	2,0	-8,2	-8,8	-7,3	18,9	22,3	21,1
République kirghize	4,5	-12,0	9,8	1,1	8,0	5,5	-5,6	-13,4	-12,8	6,6	6,6	6,6
<i>Pour mémoire</i>												
Caucase et Asie centrale	4,8	-2,1	3,9	6,6	7,6	6,4	-1,5	-4,1	-3,8	...	...	...
Moyen-Orient et Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan	0,9	-4,4	2,9	8,0	9,5	9,7	0,9	-3,6	-2,6	...	...	...
Moyen-Orient et Afrique du Nord	0,8	-5,0	3,2	8,2	9,4	9,9	1,3	-3,9	-2,7	...	...	...
Israël <sup>6</sup>	3,4	-5,9	4,9	0,8	-0,5	0,2	3,4	3,5	3,5	3,8	6,0	5,6
Maghreb <sup>7</sup>	2,1	-8,1	7,8	2,3	3,4	3,7	-7,0	-12,7	-12,3	...	...	...
Mashreq <sup>8</sup>	4,3	1,2	2,4	11,8	8,3	8,3	-6,8	-4,4	-4,7	...	...	...

Source : services du FMI.

Note : Les données indiquées pour certains pays sont calculées sur la base des exercices budgétaires. Veuillez vous reporter au tableau F de l'appendice statistique pour une liste des pays ayant des périodes de référence exceptionnelles.

<sup>1</sup>Les variations des prix à la consommation sont données en moyennes annuelles. Les variations de décembre à décembre sont indiquées dans les tableaux A5 et A6 de l'appendice statistique.

<sup>2</sup>En pourcentage du PIB.

<sup>3</sup>En pourcentage. Les définitions nationales du chômage peuvent varier.

<sup>4</sup>Ce groupe comprend aussi le Bahreïn, la Libye et le Yémen.

<sup>5</sup>Ce groupe comprend aussi la bande de Gaza et la Cisjordanie, Djibouti, la Mauritanie et la Somalie. La Syrie est exclue en raison de l'incertitude qui entoure sa situation politique. Voir la note pour le Liban dans la section des notes de l'appendice statistique.

<sup>6</sup>Israël, qui n'est pas membre de la région économique, est inclus pour des raisons de géographie. Les chiffres relatifs à Israël ne sont toutefois pas inclus dans les agrégats de la région.

<sup>7</sup>Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie.

<sup>8</sup>Bande de Gaza et Cisjordanie, Égypte, Jordanie et Liban. La Syrie est exclue en raison de l'incertitude qui entoure sa situation politique.

**Tableau de l'annexe 1.1.5. Pays d'Afrique subsaharienne : PIB réel, prix à la consommation, solde extérieur courant et chômage***(Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)*

	PIB réel			Prix à la consommation <sup>1</sup>			Solde extérieur courant <sup>2</sup>			Chômage <sup>3</sup>		
	2019	Projections		2019	Projections		2019	Projections		2019	Projections	
		2020	2021		2020	2021		2020	2021		2020	2021
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>3,2</b>	<b>-3,0</b>	<b>3,1</b>	<b>8,5</b>	<b>10,6</b>	<b>7,9</b>	<b>-3,6</b>	<b>-4,8</b>	<b>-4,1</b>	...	...	...
<b>Pays exportateurs de pétrole<sup>4</sup></b>	<b>1,6</b>	<b>-4,1</b>	<b>2,0</b>	<b>11,7</b>	<b>13,4</b>	<b>13,3</b>	<b>-2,1</b>	<b>-3,7</b>	<b>-2,2</b>	...	...	...
Nigéria	2,2	-4,3	1,7	11,4	12,9	12,7	-3,8	-3,6	-2,0	...	...	...
Angola	-0,9	-4,0	3,2	17,1	21,0	20,6	5,7	-1,3	0,1	...	...	...
Gabon	3,8	-2,7	2,1	2,0	3,0	3,0	-0,3	-9,1	-6,0	...	...	...
République du Congo	-0,6	-7,0	-0,8	2,2	2,5	2,6	3,5	-5,7	-1,9	...	...	...
Tchad	3,0	-0,7	6,1	-1,0	2,8	3,0	-4,9	-13,3	-9,7	...	...	...
<b>Pays à revenu intermédiaire<sup>5</sup></b>	<b>2,2</b>	<b>-5,1</b>	<b>3,8</b>	<b>4,0</b>	<b>4,3</b>	<b>4,4</b>	<b>-3,2</b>	<b>-3,1</b>	<b>-2,9</b>	...	...	...
Afrique du Sud	0,2	-8,0	3,0	4,1	3,3	3,9	-3,0	-1,6	-1,8	28,7	37,0	36,5
Ghana	6,5	0,9	4,2	7,2	10,6	8,7	-2,7	-3,4	-2,9	...	...	...
Côte d'Ivoire	6,5	1,8	6,2	0,8	1,2	1,4	-2,7	-3,7	-2,9	...	...	...
Cameroun	3,9	-2,8	3,4	2,5	2,8	2,2	-4,4	-5,4	-4,5	...	...	...
Zambie	1,4	-4,8	0,6	9,8	14,5	13,3	0,6	-1,0	0,0	...	...	...
Sénégal	5,3	-0,7	5,2	1,0	2,0	2,0	-7,7	-9,2	-9,9	...	...	...
<b>Pays à faible revenu<sup>6</sup></b>	<b>5,9</b>	<b>0,1</b>	<b>3,4</b>	<b>10,1</b>	<b>14,4</b>	<b>6,3</b>	<b>-5,9</b>	<b>-7,7</b>	<b>-7,6</b>	...	...	...
Éthiopie	9,0	1,9	0,0	15,8	20,2	11,5	-5,3	-4,5	-4,6	...	...	...
Kenya	5,4	1,0	4,7	5,2	5,3	5,0	-5,8	-4,9	-5,4	...	...	...
Tanzanie	7,0	1,9	3,6	3,4	3,6	3,7	-2,3	-3,2	-4,4	...	...	...
Ouganda	6,7	-0,3	4,9	2,9	4,2	4,8	-6,5	-8,0	-5,9	...	...	...
République démocratique du Congo	4,4	-2,2	3,6	4,7	11,5	12,1	-3,8	-4,8	-4,0	...	...	...
Mali	5,1	-2,0	4,0	-2,9	0,5	1,5	-4,2	-2,0	-1,2	...	...	...
Madagascar	4,8	-3,2	3,2	5,6	4,3	5,5	-2,3	-4,2	-2,9	...	...	...

Source : services du FMI.

Note : Les données indiquées pour certains pays sont calculées sur la base des exercices budgétaires. Veuillez vous reporter au tableau F de l'appendice statistique pour une liste des pays ayant des périodes de référence exceptionnelles.

<sup>1</sup>Les variations des prix à la consommation sont données en moyennes annuelles. Les variations de décembre à décembre sont indiquées dans le tableau A6 de l'appendice statistique.<sup>2</sup>En pourcentage du PIB.<sup>3</sup>En pourcentage. Les définitions nationales du chômage peuvent varier.<sup>4</sup>Ce groupe comprend aussi la Guinée équatoriale et le Soudan du Sud.<sup>5</sup>Ce groupe comprend aussi les pays suivants : Botswana, Cabo Verde, Eswatini, Lesotho, Maurice, Namibie et Seychelles.<sup>6</sup>Ce groupe comprend aussi les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Érythrée, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, République centrafricaine, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Togo et Zimbabwe.

**Tableau de l'annexe 1.1.6. Production réelle mondiale par habitant : récapitulatif**  
(Variations annuelles en pourcentage ; en parité de pouvoir d'achat en dollars internationaux constants de 2017)

	Moyenne									Projections	
	2002–11	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Monde</b>	<b>2,4</b>	<b>1,9</b>	<b>2,0</b>	<b>2,1</b>	<b>2,1</b>	<b>2,0</b>	<b>2,6</b>	<b>2,4</b>	<b>1,6</b>	<b>-5,6</b>	<b>4,0</b>
<b>Pays avancés</b>	<b>1,1</b>	<b>0,6</b>	<b>0,9</b>	<b>1,6</b>	<b>1,8</b>	<b>1,2</b>	<b>2,1</b>	<b>1,8</b>	<b>1,3</b>	<b>-6,2</b>	<b>3,6</b>
États-Unis	0,9	1,5	1,2	1,8	2,3	1,0	1,7	2,4	1,7	-4,7	2,6
Zone euro <sup>1</sup>	0,7	-1,2	-0,5	1,1	1,7	1,6	2,4	1,7	1,2	-8,5	5,1
Allemagne	1,2	0,2	0,2	1,8	0,6	1,4	2,2	1,0	0,3	-6,0	4,2
France	0,6	-0,2	0,1	0,4	0,7	0,8	2,0	1,6	1,4	-10,0	5,7
Italie	-0,3	-3,3	-2,4	-0,5	0,8	1,5	1,8	1,0	0,5	-10,5	5,3
Espagne	0,3	-3,0	-1,1	1,7	3,9	3,1	2,9	2,3	1,9	-12,8	7,1
Japon	0,5	1,7	2,2	0,5	1,3	0,5	2,3	0,5	0,9	-4,9	2,7
Royaume-Uni	0,8	0,8	1,5	1,8	1,5	1,1	1,3	0,7	0,9	-10,4	5,4
Canada	1,0	0,7	1,3	1,8	-0,1	0,0	1,9	0,6	0,2	-8,4	4,1
Autres pays avancés <sup>2</sup>	2,8	1,3	1,8	2,2	1,5	1,7	2,4	2,0	1,1	-4,6	3,1
<b>Pays émergents et pays en développement</b>	<b>4,7</b>	<b>3,7</b>	<b>3,5</b>	<b>3,1</b>	<b>2,8</b>	<b>3,0</b>	<b>3,4</b>	<b>3,2</b>	<b>2,3</b>	<b>-4,7</b>	<b>4,8</b>
Pays émergents et pays en développement d'Asie	7,3	6,0	5,9	5,8	5,8	5,8	5,7	5,5	4,6	-2,7	7,2
Chine	10,1	7,4	7,3	6,7	6,4	6,2	6,4	6,3	5,8	1,5	7,9
Inde <sup>3</sup>	6,1	4,2	5,1	6,2	6,8	7,1	5,9	5,0	3,0	-11,2	7,7
ASEAN-5 <sup>4</sup>	3,9	4,9	3,7	3,4	3,7	3,9	4,3	4,2	3,8	-4,5	5,2
Pays émergents et pays en développement d'Europe	4,7	2,8	2,8	1,5	0,5	1,6	3,9	3,2	1,9	-4,7	3,7
Russie	5,0	3,8	1,5	-1,1	-2,2	0,0	1,8	2,6	1,4	-4,2	2,8
Amérique latine et Caraïbes	2,2	1,7	1,7	0,1	-0,8	-1,9	0,2	0,1	-1,3	-9,1	2,7
Brésil	2,8	1,0	2,1	-0,3	-4,4	-4,1	0,5	0,5	0,3	-6,4	2,2
Mexique	0,4	2,2	0,0	1,5	2,0	1,4	0,9	1,1	-1,4	-9,9	2,5
Moyen-Orient et Asie centrale	2,3	1,3	0,4	0,3	0,5	2,3	0,0	0,0	-0,6	-6,4	1,0
Arabie saoudite	1,4	2,5	0,0	2,5	1,7	-0,6	-3,3	0,0	-1,6	-7,3	1,1
Afrique subsaharienne	2,8	1,9	2,3	2,5	0,5	-1,2	0,4	0,6	0,4	-5,6	0,5
Nigéria	5,9	1,5	2,6	3,5	0,0	-4,2	-1,8	-0,7	-0,4	-6,7	-0,8
Afrique du Sud	2,2	0,7	0,9	0,3	-0,3	-1,1	-0,1	-0,7	-1,3	-9,4	1,5
<i>Pour mémoire</i>											
Union européenne	1,2	-0,9	-0,2	1,5	2,1	1,9	2,8	2,1	1,6	-7,8	5,0
Pays en développement à faible revenu	3,6	2,0	3,5	3,9	2,2	1,6	2,6	2,8	2,9	-3,3	2,7
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2,0	0,7	-0,5	-0,4	0,2	2,5	-0,9	-0,9	-1,3	-7,5	1,0

Source : services du FMI.

Note : Les données indiquées pour certains pays sont calculées sur la base des exercices budgétaires. Veuillez vous reporter au tableau F de l'appendice statistique pour une liste des pays ayant des périodes de référence exceptionnelles.

<sup>1</sup>Les données correspondent à la somme des pays de la zone euro.

<sup>2</sup>Hors G-7 (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni) et pays de la zone euro.

<sup>3</sup>Voir la note pour l'Inde dans la section des notes de l'appendice statistique.

<sup>4</sup>Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Viet Nam.

## Bibliographie

- Adams, Abi, Teodora Boneva, Marta Golin, and Christopher Rauh. 2020. "Inequality in the Impact of the Coronavirus Shock: Evidence from Real Time Surveys." CEPR Discussion Paper 14665, Centre for Economic Policy Research, London.
- Adler, Gustavo, Romain A. Duval, Davide Furceri, Sinem Kiliç Çelik, Ksenia Koloskova, and Marcos Poplawski-Ribeiro. 2017. "Gone with the Headwinds: Global Productivity." IMF Staff Discussion Note 17/04, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Ahn, JaeBin, Zidong An, John C. Bluedorn, Gabriele Ciminelli, Zsoka Kóczán, Davide Malacrino, Daniela Muhaj, and Patricia Neidlinger. 2019. "Work in Progress: Improving Youth Labor Market Outcomes in Emerging Market and Developing Economies." IMF Staff Discussion Note 19/02, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Aiyar, Shekhar, Wolfgang Bergthaler, Jose M. Garrido, Anna Ilyina, Andreas Jobst, Kenneth Kang, Dmitriy Kovtun, Yan Liu, Dermot Monaghan, and Marina Moretti. 2015. "A Strategy for Resolving Europe's Problem Loans." IMF Staff Discussion Note 15/19, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Alesina, Alberto, and Roberto Perotti. 1996. "Income Distribution, Political Instability, and Investment." *European Economic Review* 40 (6): 1203–28.
- Alon, Titan, Matthias Doepke, Jane Olmstead-Rumsey, and Michèle Tertilt. 2020. "This Time It's Different: The Role of Women's Employment in a Pandemic Recession." Unpublished.
- Anderson, Michael L., Justin Gallagher, and Elizabeth Ramirez Ritchie. 2017. "School Lunch Quality and Academic Performance." NBER Working Paper 23218, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Awad, Rachid, Caio Ferreira, Ellen Gaston, and Luc Riedweg. 2020. "Banking Sector Regulatory and Supervisory Response to Deal with Coronavirus Impact (with Q and A)." Special Series on COVID-19, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Bannister, Geoffrey J., and Alexandros Mourmouras. 2017. "Welfare vs. Income Convergence and Environmental Externalities." IMF Working Paper 17/271, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Baker, Scott R., Nicholas Bloom, and Steven J. Davis. 2016. "Measuring Economic Policy Uncertainty." *Quarterly Journal of Economics*, 131 (4): 1593–636.
- Barrett, Philip, Maximilian Appendino, Kate Nguyen, and Jorge de Leon Miranda. 2020. "Measuring Social Unrest Using Media Reports." IMF Working Paper 20/129, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Baytiyeh, Hoda. 2018. "Online Learning during Post-Earthquake School Closures." *Disaster Prevention and Management* 27 (2): 215–27.
- Bick, Alexander, Adam Blandin, and Karel Mertens. 2020. "Work from Home after the COVID-19 Outbreak." Working Paper 2017, Federal Reserve Bank of Dallas, TX.
- Blattman, Christopher, and Edward Miguel. 2010. "Civil War." *Journal of Economic Literature* 48 (1): 3–57.
- Brussevich, Mariya, Era Dabla-Norris, Christine Kamunge, Pooja Karnane, Salma Khalid, and Kalpana Kochhar. 2018. "Gender, Technology, and the Future of Work." IMF Staff Discussion Note 18/07, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Brussevich, Mariya, Era Dabla-Norris, and Salma Khalid. 2020. "Who Will Bear the Brunt of Lockdown Policies? Evidence from Tele-Workability Measures across Countries." IMF Working Paper 20/88, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Caldara, Dario, and Matteo Iacoviello. 2018. "Measuring Geopolitical Risk." International Finance Discussion Papers 1222.
- Card, David. 1999. "The Causal Effect of Education on Earnings." Chapter 30 in *Handbook of Labor Economics*, vol. 3a, edited by Orley Ashenfelter and David Card. Amsterdam: Elsevier Science.
- Deaton, Angus, and Bettina Aten. 2017. "Trying to Understand the PPPs in ICP2011: Why Are the Results So Different?" *American Economic Journal: Macroeconomics* 9 (1): 243–64.
- Decerf, Benoit, Francisco H. G. Ferreira, Daniel Gerszon Mahler, and Olivier Sterck. 2020. "Lives and Livelihoods: Estimates of the Global Mortality and Poverty Effects of the COVID-19 Pandemic." Policy Research Working Paper 9277, World Bank, Washington, DC.
- Díez, Federico, Romain Duval, Chiara Maggi, Yi Ji, Ippei Shibata, and Marina Medes Tavares. 2020. "Options to Support the Incomes of Informal Workers during COVID-19." Special Series on COVID-19, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Duval, Romain A., and Prakash Loungani. 2019. "Designing Labor Market Institutions in Emerging and Developing Economies: Evidence and Policy Options." IMF Staff Discussion Note 19/04, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Ebrahimi, Ehsan, Deniz Igan, and Sole Martinez Peria. 2020. "The Impact of COVID-19 on Inflation: Potential Drivers and Dynamics." Special Series on COVID-19, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Fabrizio, Stefania, Davide Furceri, Rodrigo Garcia-Verdu, Bin Grace Li, Sandra V. Lizarazo, Marina Mendes Tavares, Futoshi Narita, and Adrian Peralta-Alva. 2017. "Macroeconomic Structural Policies and Income Inequality in Low-Income Developing Countries." IMF Staff Discussion Note 17/01, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Fouquet, Roger. 2011. "Long Run Trends in Energy-Related External Costs." *Ecological Economics* 70 (12): 2380–89.
- Freitag, Andreas, and Weicheng Lian. Forthcoming. "Global Disinflation: Cyclical or Downward Trend?" IMF Working Paper, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Fuchs, Richard, Martin Herold, Peter H. Verburg, Jan G. P. W. Clevers, and Jonas Eberle. 2015. "Gross Changes in Reconstructions of Historic Land Cover/Use for Europe between 1900 and 2010." *Global Change Biology* 21 (1): 299–313.

- Furceri, Davide, Prakash Loungani, Jonathan D. Ostry, and Pietro Pizzuto. 2020. "Will COVID-19 Affect Inequality? Evidence from Past Pandemics." *COVID Economics* 12, May 1, Centre for Economic Policy Research.
- Georgieva, Kristalina. 2020. "Beyond the Crisis." *Finance & Development* 57 (2).
- Georgieva, Kristalina, Stefania Fabrizio, Cheng Hoon Lim, and Marina M. Tavares. "The COVID-19 Gender Gap." *IMF Blog*, July 21, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Google LLC. 2020. "Google COVID-19 Community Mobility Reports." <https://www.google.com/covid19/mobility>.
- Global Economic Uncertainty. 2020. [https://www.policyuncertainty.com/global\\_monthly.html](https://www.policyuncertainty.com/global_monthly.html).
- Gourinchas, Pierre-Olivier, Şebnem Kalemli-Özcan, Veronika Penciakova, and Nick Sander. 2020. "COVID-19 and Business Failures." IMF Working Paper 20/207, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Hogan, Alexandra B., Britta L. Jewell, Ellie Sherrard-Smith, Juan F. Vesga, Oliver J. Watson, Charles Whittaker, and others. 2020. "Potential Impact of the COVID-19 Pandemic on HIV, Tuberculosis, and Malaria in Low-Income and Middle-Income Countries: A Modelling Study." *The Lancet Global Health*, July. [https://doi.org/10.1016/S2214-109X\(20\)30288-6](https://doi.org/10.1016/S2214-109X(20)30288-6).
- Holmlund, Bertil, Qian Liu, and Oskar Nordström Skans. 2008. "Mind the Gap? Estimating the Effects of Postponing Higher Education." *Oxford Economic Papers* 60 (4): 683–710.
- Inkelaar, Robert, Harmen de Jong, Jutta Bolt, and Jan van Zanden. 2018. "Rebasing 'Maddison': New Income Comparisons and the Shape of Long-Run Economic Development." GGDC Research Memorandum GD-174, Groningen Growth and Development Centre, University of Groningen, Netherlands.
- International Energy Agency (IEA). 2018. *World Energy Outlook 2018*, Paris. <https://www.iea.org/reports/world-energy-outlook-2018>.
- International Labour Organization (ILO). 2020. *ILO Monitor: COVID-19 and the World of Work*, 5th ed. Geneva.
- International Monetary Fund (IMF). 2020. "Debt Management Responses to the Pandemic." Special Series on COVID-19, Washington, DC.
- Jacobson, Mark Z. 2020. "Evaluation of Coal and Natural Gas with Carbon Capture as Proposed Solutions to Global Warming, Air Pollution, and Energy Security." Stanford University, Stanford, CA.
- Jain, Ronak, Joshua Budlender, Rocco Zizzamia, and Ihsaan Bassier. 2020. "The Labor Market and Poverty Impacts of COVID-19 in South Africa." CSAE Working Paper WPS/202014, Center for the Study of African Economies, Harvard University, Cambridge, MA.
- Jones, Charles I., and Peter J. Klenow. 2016. "Beyond GDP? Welfare across Countries and Time." *American Economic Review* 106 (9): 2426–57.
- Korkoyah, Dala T., and Francis F. Wreh. 2015. *Ebola Impact Revealed: An Assessment of the Differing Impact of the Outbreak on the Women and Men in Liberia*. Nairobi: Oxfam.
- Lakner, Christoph, Daniel Gerszon Mahler, Mario Negre, and Espen Beer Prydz. 2020. "How Much Does Reducing Inequality Matter for Global Poverty?" Global Poverty Monitoring Technical Note 13, World Bank, Washington, DC.
- Lazard. 2019. *Lazard's Levelized Cost of Energy Analysis—Version 13.0*, 20. New York.
- Light, Audrey. 1995. "The Effects of Interrupted Schooling on Wages." *Journal of Human Resources* 30 (3): 472–502.
- Liu, Yan, José Garrido, and Chanda DeLong. 2020. "Private Debt Resolution Measures in the Wake of the Pandemic." Special Series on COVID-19, International Monetary Fund, Washington, DC.
- McCarthy, Paul. 2013. "Extrapolating PPPs and Comparing ICP Benchmark Results." Chapter 18 in *Measuring the Real Size of the World Economy: The Framework, Methodology and Results of the International Comparison Program*. World Bank: Washington, DC.
- Opportunity Insights Economic Tracker. 2020. <https://tracktherecovery.org>.
- Ostry, Jonathan D., Jorge Alvarez, Raphael A. Espinoza, and Chris Papageorgiou. 2018. "Economic Gains from Gender Inclusion: New Mechanisms, New Evidence." IMF Staff Discussion Note 18/06, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Prady, Delphine. 2020. "Reaching Households in Emerging and Developing Economies: Citizen ID, Socioeconomic Data, and Digital Delivery." Special Series on Fiscal Policies to Respond to COVID-19, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Quinn, David M., and Morgan Polikoff. 2017. "Summer Learning Loss: What Is It, and What Can We Do about It?" Brookings Institution, Washington, DC.
- Ralston, Katherine, Katie Treen, Alisha Coleman-Jensen, and Joanne Guthrie. 2017. "Children's Food Security and USDA Child Nutrition Programs." *Economic Information Bulletin* 174, United States Department of Agriculture, Economic Research Service, Washington, DC.
- Sahay, Ratna, and Martin Cihak. 2018. "Women in Finance: A Case for Closing Gaps." IMF Staff Discussion Note 18/05, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Shibata, Ipppei. 2020. "The Distributional Impact of Recessions: The Global Financial Crisis and the Pandemic Recession." IMF Working Paper 20/96, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Smith, Kirk R., Sumi Mehta, and Mirjam Macusezahl-Feuz. 2004. "Indoor Air Pollution from Household Use of Solid Fuels." In *Comparative Quantification of Health Risks: Global and Regional Burden of Disease Attributable to Selected Major Risk Factors*, edited by Majid Ezzati and others, 1435–493. Geneva: World Health Organization.
- Steckel, Jan Christoph, Ottmar Edenhofer, and Michael Jakob. 2015. "Drivers for the Renaissance of Coal." *Proceedings of the National Academy of Sciences* 112 (29): E3775–81.
- Stocks, James H., and Mark W. Watson. 2019. "Slack and Cyclically Sensitive Inflation." NBER Working Paper 25987, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.

- Stokey, Nancy L. 1998. "Are There Limits to Growth?" *International Economic Review* 39 (1): 1–31.
- Tongia, Rahul, and Samantha Gross. 2018. "Working to Turn Ambition into Reality: The Politics and Economics of India's Turn to Renewable Power." Cross-Brookings Initiative on Energy and Climate Paper Series, Brookings Institution, Washington, DC.
- Tongia, Rahul, and Samantha Gross. 2019. "Coal in India." Cross-Brookings Initiative on Energy and Climate Paper Series, Brookings Institution, Washington, DC.
- United Nations Development Programme (UNDP). 2015. "Assessing Sexual and Gender Based Violence during the Ebola Crisis in Sierra Leone." New York. [https://www.sl.undp.org/content/sierraleone/en/home/library/crisis\\_prevention\\_and\\_recovery/assessing-sexual-and-gender-based-violence-during-the-ebola-crisis.html](https://www.sl.undp.org/content/sierraleone/en/home/library/crisis_prevention_and_recovery/assessing-sexual-and-gender-based-violence-during-the-ebola-crisis.html).
- United Nations Development Programme (UNDP). 2019. "Human Development Report 2019: Beyond Income, Beyond Averages, Beyond Today: Inequalities in Human Development in the 21st Century." New York.
- United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO). 2020. "Education: From Disruption to Recovery." New York. <https://en.unesco.org/covid19/educationresponse>.
- US Trade Policy Uncertainties. 2020. [https://www.policyuncertainty.com/categorical\\_epu.html](https://www.policyuncertainty.com/categorical_epu.html).
- World Bank (WB). 2018. *Poverty and Shared Prosperity 2018: Piecing Together the Poverty Puzzle*. Washington, DC.
- World Bank (WB). 2019. *World Bank Annual Report 2019: Ending Poverty, Investing in Opportunity*. Washington, DC.
- World Bank (WB). 2020a. "Projected Poverty Impacts of COVID-19 (Coronavirus)." World Bank Brief, June 8, Washington, DC.
- World Bank (WB). 2020b. "The COVID-19 Pandemic: Shocks to Education and Policy Responses." World Bank Report 148198, Washington, DC.